



COMPTES ANNUELS CONSOLIDES DU GROUPE SNCB

2011



1

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
DU GROUPE SNCB 2011

INTRODUCTION

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE SNCB AU 31 DECEMBRE 2011

1. Passage aux normes comptables IFRS

Les contrats de gestion conclus individuellement entre l'Etat Belge et les 3 sociétés de droit public qui forment le noyau du Groupe SNCB prévoient le passage aux normes comptables IFRS pour chacune de ces sociétés.

A l'heure actuelle, seule la SNCB Holding produit ses comptes sociaux complètement selon les normes IFRS, les autres sociétés du Groupe continuent à tenir leur comptabilité selon les normes comptables belges et fournissent ensuite les informations nécessaires pour l'établissement des comptes consolidés IFRS.

Pour leurs comptes consolidés, les Groupes peuvent opter pour l'emploi exclusif des normes comptables IFRS, choix qui a été retenu par le Groupe SNCB.

L'année 2011 a été celle où les comptes du Groupe SNCB ont été présentés pour la première fois selon les normes IFRS. Ceci implique que les chiffres de l'exercice précédent soient retraités selon ces normes pour les rendre comparables. La balance d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 a donc été retraitée, ainsi que les chiffres de l'année 2010. C'est la raison pour laquelle les chiffres publiés en 2010 ne correspondent pas avec ceux figurant dans le présent rapport pour l'exercice précédent.

Les modifications apportées aux chiffres 2010 sont détaillées dans la note aux comptes n° 4.

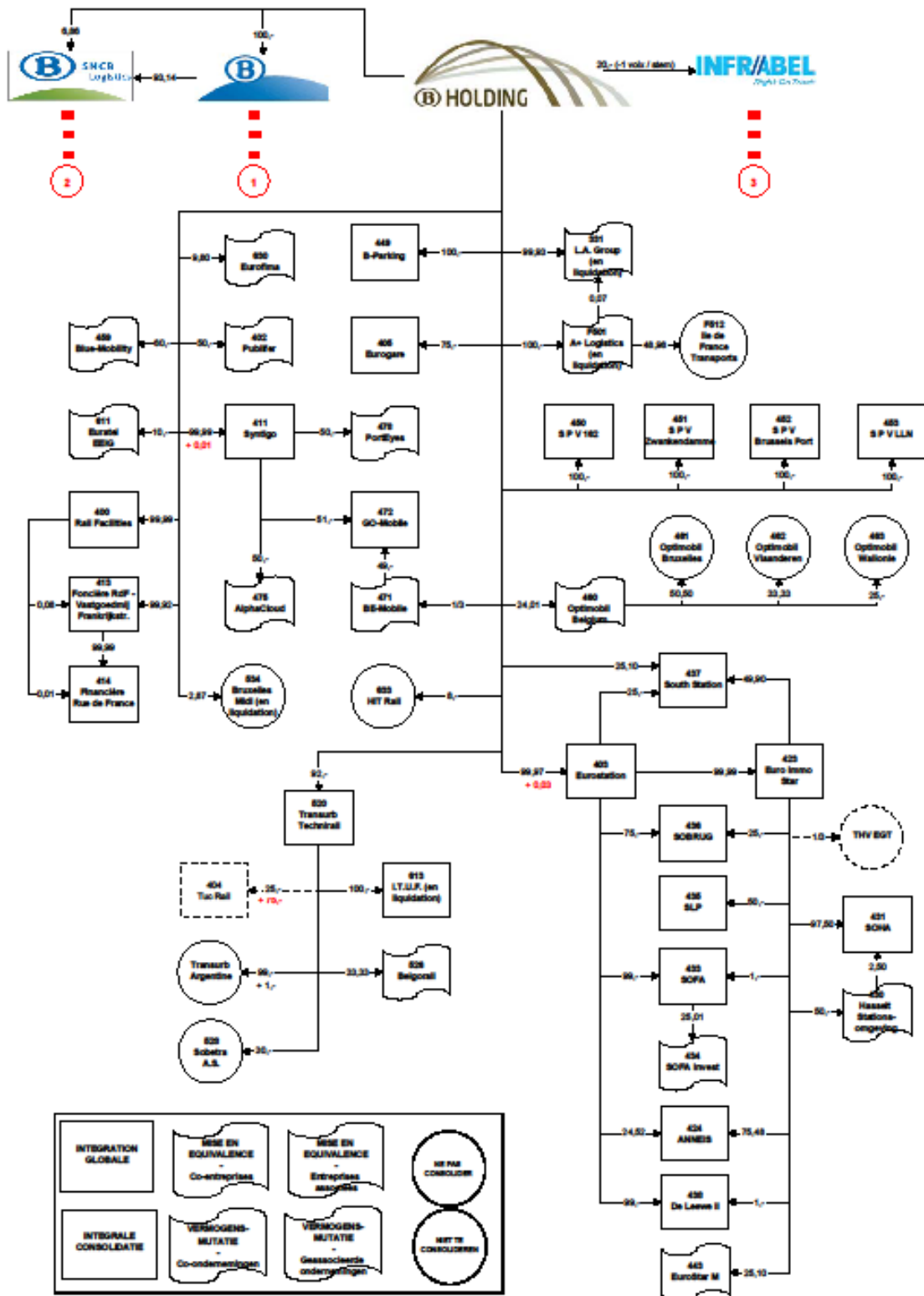
2. Périmètre de consolidation

2.1. Organigramme du Groupe SNCB au 31 décembre 2011

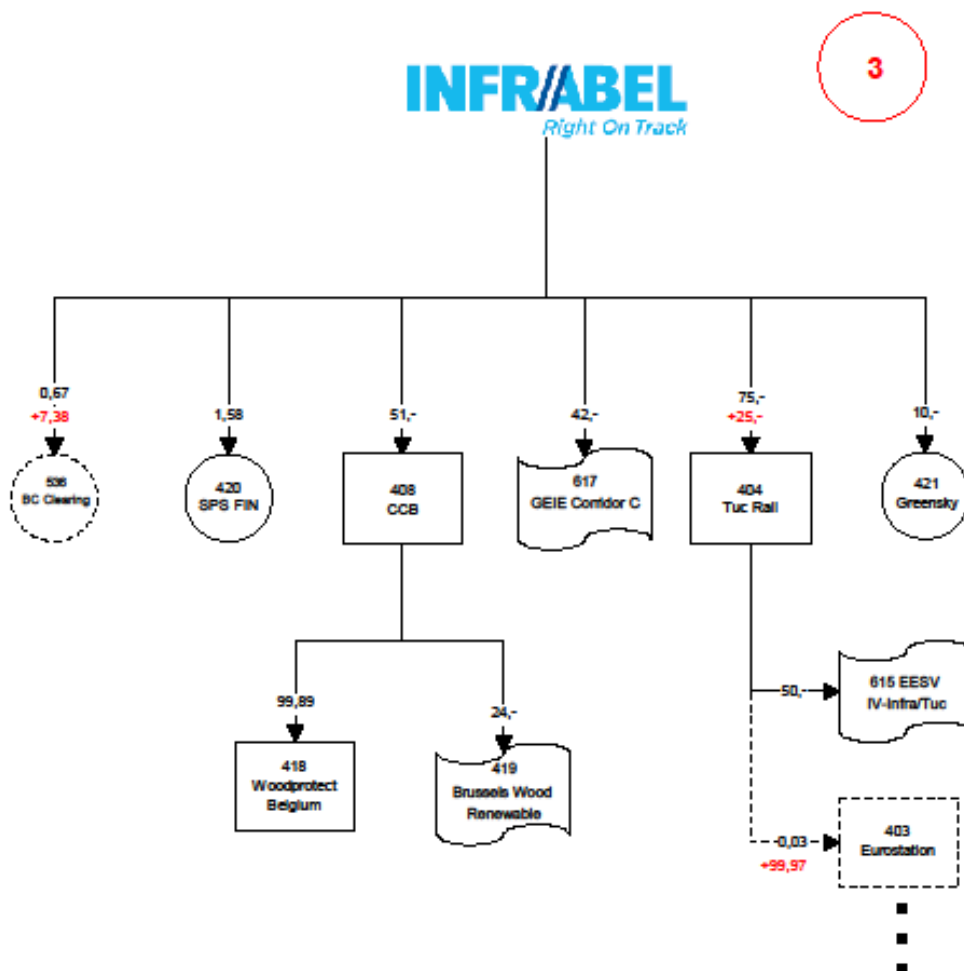
L'organigramme du Groupe SNCB arrêté au 31 décembre 2011 est présenté dans les pages suivantes, en rattachant les différentes filiales au pôle auxquelles elles se rattachent (SNCB Holding, Infrabel, SNCB et SNCB Logistics).

Situation 31 décembre 2011 - Toestand 31 december 2011

(Pourcentage de détention & méthode de consolidation sur base des informations en notre possession)
 (houdingspercentage & consolidatiemethode op basis van de informatie in ons bezit)

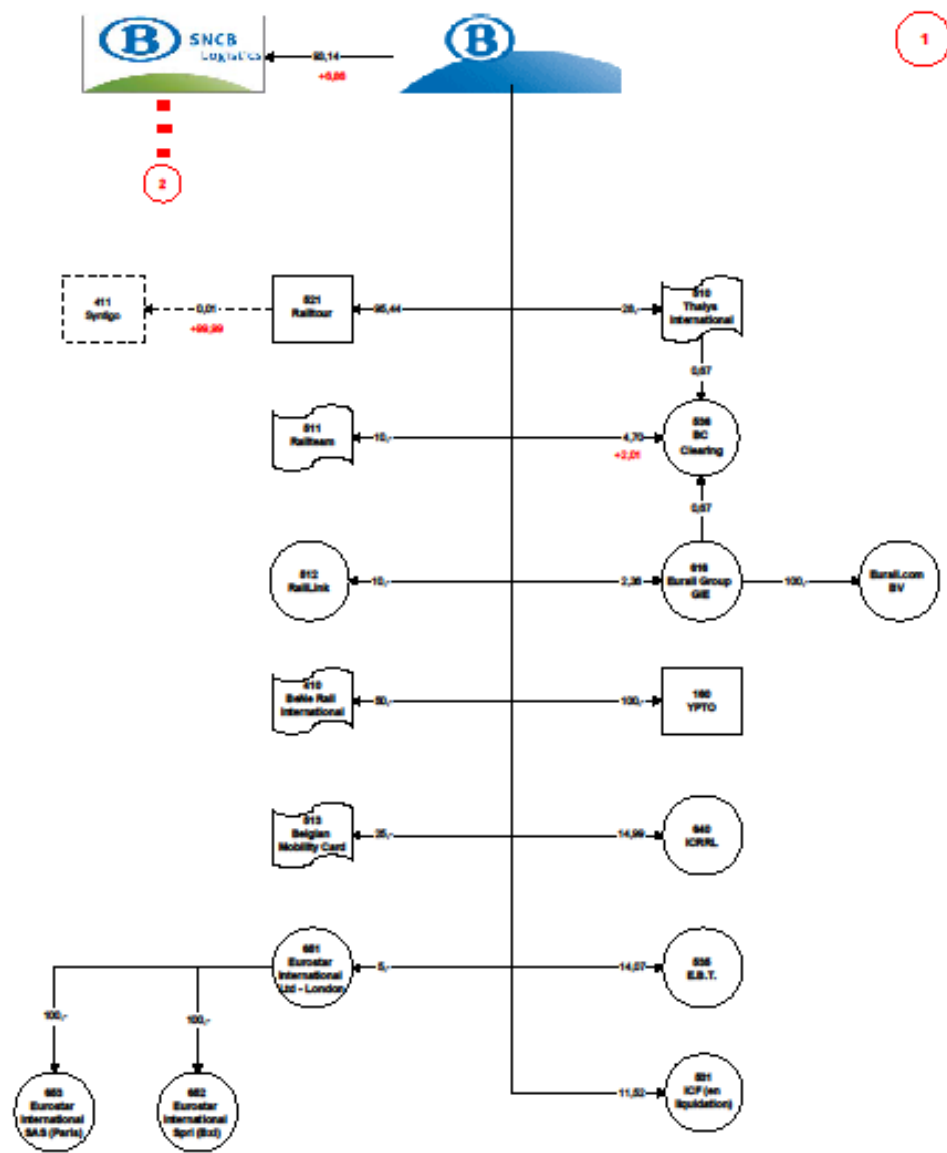


Situation 31 décembre 2011 - Toestand 31 december 2011
 (Pourcentage de détention & méthode de consolidation sur base des informations en notre possession)
 (Houderschapspercentage & consolidatiemethode op basis van de informatie in ons bezit)



Situation 31 décembre 2011 - Toestand 31 december 2011

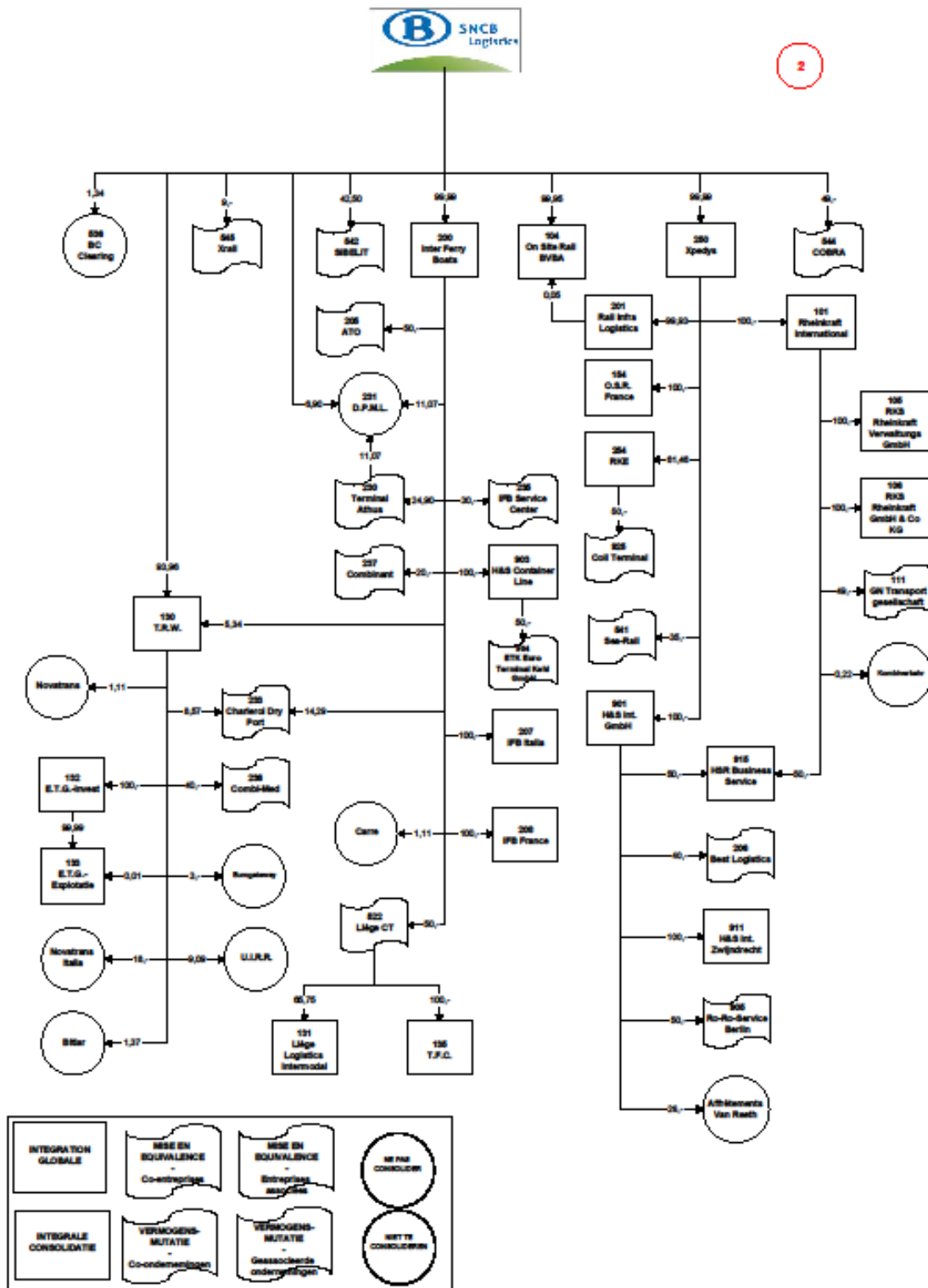
(Pourcentage de détention & méthode de consolidation sur base des informations en notre possession)
 (Houderschappercentage & consolidatiemethode op basis van de informatie in ons bezit)



INTEGRATION GLOBALE	MISE EN EQUIVALENCE - Co-entreprises	MISE EN EQUIVALENCE - Entreprises associées	NE PAS CONSOLIDER
INTEGRALE CONSOLIDATE	VERMOGENS-MUTATIE - Co-ondernemingen	VERMOGENS-MUTATIE - Geassocieerde ondernemingen	NPT IN CONSOLIDEREN

Situation 31 décembre 2011 - Toestand 31 december 2011

(Pourcentage de détention à méthode de consolidation sur base des informations en notre possession)
 (Houderschapppercentage à consolidatiemethode op basis van de informatie in ons bezit)



2.2. Aperçu global des modifications

Le périmètre de consolidation regroupe l'ensemble des sociétés qui forment le Groupe SNCB et qui sont reprises dans les comptes consolidés selon les deux techniques admises par les normes IFRS, selon qu'il existe, ou non, un contrôle de la société par le Groupe, à savoir l'intégration globale et la mise en équivalence.

Il faut relever le cas particulier de L.A. Group, entreprise en liquidation, qui, à ce titre était mise en équivalence dans les comptes consolidés. Dans la mesure où cette société sera absorbée en 2012 par la SNCB Holding, il a été décidé de l'intégrer globalement dans les comptes consolidés.

En outre, les normes IFRS ne reconnaissent pas l'intégration proportionnelle. Les sociétés qui étaient antérieurement consolidées selon cette méthode sont désormais traitées comme mises en équivalence. Sont notamment concernées par ce changement les sociétés Be-Mobile, PubliFer ou Thalys International.

Les principales modifications survenues en 2011 dans l'organisation du Groupe SNCB sont explicitées ci-dessous.

Par ailleurs, le tableau ci-après résume les changements intervenus dans les méthodes de consolidation au cours de l'exercice écoulé.

Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration proportion.	Mise en équivalence	Total
Périmètre 2010 (B-Gaap)	46	18	19	83
Périmètre 2010 (IFRS)	49		35	84
<u>Entrées dans le périmètre</u>				
De Leewe II	+1			+1
EuroStar M			+1	+1
<u>Sortie du périmètre</u>				
Liège Logistics Intermodal	-1			-1
<u>Changement de méthode</u>				
Anneis	+1		-1	0
Cobra	-1		+1	0
Périmètre 2011 (IFRS)	49		36	85

2.3. On Site Rail (OSR)

Fin décembre 2011, IFB a vendu à SNCB Logistics 99,95 % d'actions détenues dans OSR, le solde restant propriété de Rail Infra Logistics.

Les actions cédées ont été valorisées par un expert externe indépendant sur base de la méthode des Discounted Cash Flow.

La plus-value dégagée à cette occasion, soit 2.888.390,07 €, doit être annulée en consolidation, car elle a été réalisée au sein du Groupe SNCB.

2.4. Liège Logistics Intermodal (L.L.I.)

Fin 2010, le Groupe Gustave Portier Industries et IFB ont procédé à une augmentation de capital de leur filiale commune, Liège Container Terminal (anciennement Terminal ECE), chacun à concurrence de 790.000 €.

Ce renforcement des capitaux propres de Liège Container Terminal lui a permis d'acquérir des actions détenues par IFB et TRW dans Liège Logistics Intermodal (L.L.I.) ainsi que l'activité de commissionnaire de transport pour la branche "conteneurs intérieurs" de la SA Eucotrans, qui appartient au groupe Gustave Portier Industries.

Plus précisément, le 18 février 2011, Liège Container Terminal (ex-ECE) a acquis 282 actions cédées par IFB, et 678 actions vendues par TRW.

De ce fait, Liège Container Terminal est sortie du périmètre de consolidation du Groupe SNCB, puisqu'étant détenue par une société qui est elle-même simplement mise en équivalence¹.

2.5. On Site Rail France (OSR France)

IFB a vendu le 16 décembre 2011 à Xpedys l'ensemble des actions qu'elle détenait dans OSR France, pour un euro symbolique. La valeur initiale de cette participation s'élevait à 300.000 €, mais avait fait l'objet antérieurement d'une réduction de valeur couvrant la différence avec le prix de cession.

Par ailleurs, OSR France a procédé une augmentation de capital de 3.500.000 € par conversion d'un emprunt convertible antérieurement souscrit par Xpedys, moyennant émission de 35.000 nouvelles actions.

¹ Liège Logistics Intermodal est détenue à 65,75 % par Liège Container Terminal, elle-même détenue à 50 % par IFB.

2.6. Anneïs

La société Anneïs a été originellement constituée entre l'Autonom Gemeentebedrijf Stadsplanning et Euro Immo Star en 2008. Le 24 octobre 2011, Euro Immo Star a racheté l'ensemble des actions, puis en a rétrocédé 24,5 % à Eurostation.

De ce fait, Anneïs est désormais contrôlée entièrement par le Groupe SNCB, ce qui implique que l'on applique désormais la méthode d'intégration globale.

2.7. South Station

L'entièreté du capital de cette société a été acquis par Euro Immo Star en août 2010, avec pour perspective de gérer l'entièreté du site commercial de Bruxelles Midi.

Au 30 juin 2011, Eurostation a acquis 250 actions, soit 25 % du capital, tandis que fin décembre 2011, la SNCB Holding a acquis 251 actions détenues par Euro Immo Star.

2.8. De Leewe II

Le 5 septembre 2011, Eurostation a acquis 100 % de la S.A De Leewe II pour un montant de 2.544.281,10 €, puis a revendu une action à Euro Immo Star.

La société a été acquise en sa qualité de propriétaire d'une parcelle située aux abords des projets de développement immobilier prévu par Eurostation à Malines.

2.9. EuroStar M

La participation en sous-traitance à des études pour la construction de terminaux TGV à Moscou et à Saint Petersburg a amené Eurostation à constituer une filiale à Moscou le 10 novembre 2011.

2.10. Cobra

Les actions représentant 51 % du capital de Cobra et détenues par la SNCB ont été apportées à SNCB Logistics à l'occasion de la constitution de cette dernière au 1^{er} février 2011.

Après l'assemblée générale de juin 2011, un transfert d'actions représentant 2 % du capital a été réalisé entre SNCB Logistics et DB Schenker Rail, ramenant les participations de chacun des actionnaires à respectives 49 % et 51 %.

3. Comptes consolidés 2011

3.1. Principes de consolidation

a) Consortium

La SNCB Holding et Infrabel forment ensemble un consortium au sens de l'article 10 du Code des Sociétés. Cette situation particulière implique que les comptes consolidés doivent être établis en englobant les sociétés formant le consortium ainsi que leurs filiales.

Chacune des sociétés formant le consortium est considérée une société consolidante au sens de l'article 111 du Code des Sociétés. Les postes des capitaux propres à inclure dans les comptes consolidés sont les montants additionnés attribuables à chacune des sociétés formant le consortium, sous déduction de la valeur de la participation détenue dans Infrabel par la SNCB Holding, et des actions de jouissance détenues par la Financière Rue de France (considérée comme étant des actions propres et qui sont portées, en IFRS, en déduction des capitaux propres consolidés).

Le capital d'Infrabel a été augmenté en 2011 par la SNCB Holding à concurrence de 13 millions € dans le cadre l'achèvement des travaux TGV. En outre, la SNCB Holding a apporté à Infrabel des investissements réalisés par la SPV 162 dans le cadre de la modernisation de l'axe ferroviaire Bruxelles-Luxembourg. En 2011, la valeur de l'augmentation du capital d'Infrabel s'élevait à 43.817.098,63 €, montant à concurrence duquel la SNCB Holding a reçu des actions d'Infrabel.

En application de l'article 355 de la loi du 20 juillet 2006, ces augmentations de capital sont ensuite transférées par Infrabel vers la rubrique des subsides en capital.

b) Elimination des prestations réciproques

Sont éliminés du compte de résultats consolidé les produits et charges réciproques afférents aux opérations effectuées entre entreprises comprises dans la consolidation. Ces éliminations n'ont pas d'impact sur le résultat.

c) Retraitements de consolidation

Certaines opérations survenues au cours de l'exercice au sein du Groupe ne peuvent pas être simplement éliminées. Elles doivent cependant être retraitées en consolidation, et

peuvent avoir, ou non, un impact sur le compte de résultats consolidés (reclassement de rubriques, élimination de profits intragroupes,...).

d) Ecart de consolidation

Pour chaque entreprise incluse dans le périmètre de consolidation, la valeur d'acquisition des actions et parts détenues dans une autre entreprise est compensée par la juste valeur des actifs, passifs et passifs latents identifiables acquis.

La compensation est opérée pour chaque filiale à la date d'acquisition des actions ou parts ou à une date proche de celle-ci.

L'écart positif est inscrit à l'actif du bilan consolidé, en tant que goodwill. Cet écart de consolidation positif n'est pas amorti, mais fait annuellement l'objet de tests de pertes de valeur.

L'écart négatif est pris immédiatement en résultat net.

e) Intérêts de tiers

La part des capitaux propres de chaque filiale comprise dans la consolidation représentée par des actions ou parts détenues par des personnes autres que les entreprises comprises dans la consolidation, est inscrite distinctement au passif du bilan consolidé, parmi les capitaux propres, sous la rubrique "Participations ne donnant pas le contrôle".

La partie du résultat consolidé des filiales consolidées revenant à ces tiers vient augmenter ou diminuer cette rubrique.

3.2. Bilan

Mio€	Au 31 décembre		Δ €	Δ %
	2011	2010		
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	1.700,7	1.635,3	65,4	4,0%
Immobilisations corporelles	18.602,5	17.611,5	991,0	5,6%
Immeubles de placement	80,3	69,1	11,2	16,2%
Participations mises en équivalence	116,8	115,0	1,8	1,6%
Créances commerciales et autres débiteurs	988,8	997,2	- 8,5	-0,8%
Instruments financiers dérivés	300,5	311,5	- 11,0	-3,5%
Autres actifs financiers	1.624,0	1.670,8	- 46,9	-2,8%
Actifs d'impôt différé	159,9	124,7	35,2	28,2%
Sous-total actifs non-courants	23.573,5	22.535,2	1.038,4	4,6%
Actifs courants				
Stocks	448,7	451,8	- 3,2	-0,7%
Créances commerciales et autres débiteurs	1.829,2	1.638,7	190,6	11,6%
Instruments financiers dérivés	0,9	0,1	0,9	N.S.
Autres actifs financiers	408,9	667,8	- 258,9	-38,8%
Créances d'impôt courant	0,0	0,0	- 0,0	-99,8%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	688,3	600,9	87,4	14,5%
Sous-total actifs courants	3.376,0	3.359,3	16,7	0,5%
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente				
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	4,4	27,2	- 22,8	-83,8%
TOTAL DES ACTIFS	26.954,0	25.921,7	1.032,3	4,0%

Mio€	Au 31 décembre		Δ €	Δ %
	2011	2010		
Capitaux propres				
Capital	2.191,8	2.191,8	-	0,0%
Primes d'émission	299,3	299,3	-	0,0%
Actions propres (-)	- 1.799,4	- 1.799,4	- 0,0	0,0%
Réserves consolidées	- 721,4	- 414,4	- 307,0	74,1%
Résultat global total de l'exercice	- 349,2	- 307,0	- 42,3	13,8%
Capitaux propres Groupe	- 378,9	- 29,6	- 349,3	N.S.
Participations ne donnant pas le contrôle	7,2	6,2	1,0	16,4%
Total des capitaux propres	- 371,7	- 23,4	- 348,2	N.S.
Passifs non-courants				
Dettes pour avantages au personnel	473,0	496,3	- 23,3	-4,7%
Provisions	232,8	243,5	- 10,7	-4,4%
Dettes financières	4.590,9	4.339,4	251,4	5,8%
Instruments financiers dérivés	397,4	269,3	128,2	47,6%
Passifs d'impôt différé	0,0	0,0	- 0,0	-53,8%
Dettes commerciales	47,8	20,0	27,8	139,2%
Subsides	17.289,2	16.256,6	1.032,6	6,4%
Autres dettes	281,6	349,4	- 67,8	-19,4%
Sous-total passifs non-courants	23.312,8	21.974,5	1.338,3	6,1%
Passifs courants				
Dettes pour avantages au personnel	40,6	41,8	- 1,3	-3,0%
Provisions	101,9	55,2	46,7	84,5%
Dettes financières	709,9	934,5	- 224,5	-24,0%
Instruments financiers dérivés	25,2	35,7	- 10,5	-29,5%
Dettes d'impôt courant	2,2	1,0	1,1	110,7%
Dettes commerciales	1.044,2	808,0	236,2	29,2%
Dettes sociales	562,1	576,6	- 14,4	-2,5%
Subsides	605,8	571,2	34,6	6,1%
Autres dettes	921,0	946,7	- 25,7	-2,7%
Sous-total passifs courants	4.012,8	3.970,6	42,2	1,1%
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente				
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	N.S.
Total des passifs	27.325,6	25.945,1	1.380,5	5,3%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	26.954,0	25.921,7	1.032,3	4,0%

L'ensemble des actifs consolidés du Groupe SNCB représente un montant de 26.954,0 millions €.

La part prépondérante revient aux actifs non courants (23.573,5 millions €), et plus spécifiquement aux immobilisations corporelles qui atteignent 18.602,5 millions €. Parmi ces dernières, on retrouve

assez logiquement, comme postes les plus importants en valeur, les investissements en infrastructure (7.739,0 millions €), en matériel roulant (3.273,8 millions €) et les investissements en cours (5.680,9 millions €).

Compte tenu des amortissements actés et des nouveaux investissements réalisés, les actifs non courants ont peu évolué par rapport à 2010 (+1.038 millions €, dont 991,0 millions € pour les seuls actifs corporels).

Les actifs courants représentent 3.376,0 millions € contre 3.359,3 millions € à fin 2010, soit un accroissement de 16,7 millions €. La variation la plus importante est la baisse des autres actifs financiers (-258,9 millions €) qui s'explique par le remboursement de placements liés à des opérations de financement alternatif et de la créance Back-to-Back détenue sur l'Etat (-247,7 millions €). Mais cette baisse est plus que compensée par l'augmentation des créances commerciales et sur autres débiteurs (+190,6 millions €) ainsi que la trésorerie (+87,4 millions €).

Enfin, les actifs non courants classés comme détenus à la vente ont diminué de 22,8 millions €, principalement en raison de la vente du Kamgebouw situé à Bruges.

Les capitaux propres consolidés sont négatifs de -371,7 millions €. Ceci est dû à la situation spécifique de consortium formé par la SNCB Holding et par Infrabel. Les normes IFRS imposent en effet que les actions détenues par la SNCB Holding dans Infrabel et les actions de jouissance détenues par la Financière Rue de France dans la SNCB Holding soient portées en diminution des capitaux propres. Antérieurement, sous normes belges, les actions détenues par le Groupe sur les maisons-mères étaient classées à l'actif parmi les actions propres.

Par rapport à 2010, les capitaux propres consolidés ont diminué de 348,2 millions €, ce qui correspond au résultat consolidé revenant au Groupe et aux intérêts de tiers.

Les passifs non courants ont eux augmenté de 1.338,3 millions €, passant de 21.974,5 millions € à 23.312,8 millions €, ceci essentiellement grâce aux subsides en capital perçus (+1.032,6 millions €), croissance qu'il faut rattacher à celle des immobilisations corporelles.

Les passifs non courants sont globalement demeurés assez stables (4.012,8 millions € contre 3.970,6 millions € en 2010), l'accroissement des dettes commerciales (+236,2 millions €) étant compensés par la diminution des dettes financières courantes (-224,5 millions €).

3.3. Compte de résultats

Mio€	2011	2010	Δ €	Δ %
Produits d'exploitation cash récurrent				
Chiffre d'affaires	1.863,0	1.872,2	-9,2	-0,5%
Subventions d'exploitation	1.368,1	1.348,7	19,3	1,4%
Production immobilisée	743,9	721,9	21,9	3,0%
Autres produits d'exploitation	56,4	66,3	-9,9	-14,9%
Total des produits d'exploitation cash récurrent	4.031,4	4.009,2	22,2	0,6%
Charges d'exploitation cash récurrent				
Approvisionnements et marchandises	-242,9	-213,6	-29,3	13,7%
Services et biens divers	-1.484,4	-1.531,4	47,0	-3,1%
Frais de personnel	-2.291,1	-2.297,6	6,5	-0,3%
Autres charges d'exploitation	-21,0	-13,2	-7,8	59,4%
Total des charges d'exploitation cash récurrent	-4.039,4	-4.055,8	16,4	-0,4%
EBITDA cash récurrent	-8,0	-46,6	38,6	-82,9%
EBITDA cash non récurrent	-10,1	62,8	-72,9	
EBITDA non cash	-36,2	7,2	-43,5	
EBITDA	-54,3	23,4	-77,7	
Amortissements et pertes de valeur	-860,2	-808,0	-52,2	
Amortissement subsides en capital	704,6	600,7	103,8	
Résultat d'exploitation	-209,9	-183,9	-26,0	
Résultat financier	-196,4	-168,2	-28,1	
EBT	-406,3	-352,1	-54,2	
Quote-part des sociétés mises en équivalence	3,9	4,6	-0,8	
Résultat net de la période avant impôts	-402,4	-347,5	-549,1%	
Charges d'impôt sur le résultat net	51,2	21,6	29,7	
Résultat net de la période	-351,2	-325,9	-25,3	
<i>Résultant provenant du Groupe</i>	<i>-352,7</i>	<i>-326,1</i>	<i>-26,6</i>	
<i>Résultat provenant de tiers</i>	<i>1,5</i>	<i>0,1</i>	<i>1,4</i>	
Autres éléments du résultat global	3,5	19,1	-15,6	
RESULTAT GLOBAL (hors intérêts de tiers)	-347,7	-306,8	-40,9	

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le Groupe en 2011 est quasiment stable (-0,5 %) par rapport à l'exercice précédent, à 1.863,0 millions € contre 1.872,2 millions € un an auparavant. Si la croissance du trafic voyageurs intérieur se poursuit, le Groupe a néanmoins perdu les recettes qui découlent de l'activité Eurostar, qui a été reprise par une entité juridique non distincte non consolidée.

Le montant des subsides d'exploitation perçus a crû de 19,3 millions € (+ 1,4 %), atteignant ainsi 1.368,1 millions € contre 1.348,7 millions € en 2010.

La production immobilisée, soit la valeur des investissements réalisés par des moyens de production internes au Groupe, a augmenté de 3,0 %, pour atteindre fin 2011 743,9 millions €.

Parmi les frais d'exploitation, il faut souligner tout particulièrement l'évolution favorable des services et biens divers cash récurrents qui ont été réduits de 47,0 millions €, retombant à 1.484,4 millions €.

Quant à la masse salariale cash récurrente, elle a été stabilisée à 2.291,1 millions € (-0,3 %) en raison de l'évolution des effectifs et des recrutements sélectifs qui ont été opérés au cours des derniers mois.

Seuls les achats d'approvisionnements ont connu une hausse significative de 29,3 millions € (+13,7 %) induisant une charge pour 2011 de 242,9 millions €.

Ces différents mouvements ont contribué à ce que l'EBITDA consolidé cash récurrent se redresse, passant de -46,6 millions € en 2010 à -8,0 millions € fin 2011.

L'EBITDA consolidé total ne suit malheureusement pas ce mouvement favorable, puisqu'il est négatif de -54,3 millions €, en raison soit d'éléments non récurrents, soit non cash, en particulier des réductions de valeur actées sur stocks et créances, ainsi que des provisions pour risques et charges.

Après prise en compte des amortissements, des pertes de valeur et des amortissements de subsides en capital, le résultat d'exploitation (EBIT) est négatif de -209,9 millions €, contre -183,9 millions € en 2010.

Les résultats financiers sont négatifs de 196,4 millions €, mais ces postes contiennent, en raison de l'application des normes IFRS, de nombreux éléments qui n'ont pas un caractère cash : de l'ensemble de ce montant, seuls 82,9 millions € représentent une sortie de fonds pour le Groupe.

Si l'exercice 2011 s'achève sur un résultat négatif de -347,7 millions €, on ne peut toutefois pas négliger qu'une part très substantielle de celui-ci (-299,2 millions €) se rattache à des éléments non cash.



2

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
DU GROUPE SNCB 2011

COMPTES ANNUELS

INFORMATIONS GENERALES

Consortium SNCB Holding - Infrabel

La SNCB Holding et Infrabel constituent un consortium au sens de l'article 10 du Code des Sociétés. La SNCB Holding, Infrabel et l'ensemble de leurs filiales (soit le « Consortium ») forment le périmètre de consolidation du Groupe SNCB.

Activités

Parmi les 49 sociétés reprises dans ce périmètre de consolidation, quatre sociétés représentent à elles-seules 99,57% de l'actif et 95,15% des résultats nets consolidés, soient:

- la SNCB Holding (société-mère), société anonyme de droit public, dont les missions de service public sont principalement la détention et la gestion de ses participations dans le capital d'Infrabel et de la SNCB, la sécurité et le gardiennage dans le domaine ferroviaire, l'acquisition, la construction, l'entretien et la gestion des gares et de leurs dépendances ainsi que la conservation du patrimoine historique concernant l'exploitation ferroviaire ;
- Infrabel (société-mère), société anonyme de droit public, dont les missions de service public sont de garantir une infrastructure ferroviaire performante, ainsi qu'un trafic ferroviaire fluide et sûr, de fournir des services ferroviaires aux sociétés de chemin de fer, d'attribuer la capacité aux entreprises ferroviaires de manière équitable et non discriminatoire ainsi que de fixer les tarifs des sillons et des services ;
- la SNCB, société anonyme de droit public, dont les deux principales missions de service public sont d'une part, le transport intérieur de voyageurs assuré par les trains du service ordinaire ainsi que les dessertes intérieures par trains à grande vitesse, et d'autre part, le transport transfrontalier de voyageurs par des trains de service ordinaire ;
- la SNCB Logistics, société anonyme de droit commercial qui assure des services commerciaux, dont essentiellement le transport de marchandises par rail.

La mission de base impartie à la SNCB Holding, Infrabel, et la SNCB est double: d'une part, promouvoir un transport ferroviaire sur le réseau belge, offrant ainsi une alternative aux autres modes de transport moins respectueux de l'environnement, et d'autre part, garantir un service de qualité optimale de manière à ce que l'évolution du trafic ferroviaire soit plus élevée que l'évolution générale du trafic tous modes de transports confondus.

Statut juridique

La SNCB Holding SA est une société anonyme de droit public dont le siège social est situé rue de France 56-58, 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0203.430.576. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du 20 octobre 2004.

Infrabel SA est une société anonyme de droit public dont le siège social est situé Place Marcel Broodthaers 2, 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0869.763.267. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du 9 mars 2011.

Etats financiers

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011, préparés selon le référentiel IFRS, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SNCB Holding en date du 13 juin 2012 et par le Conseil d'Administration d'Infrabel en date du 15 juin 2012. Ils ont été soumis pour approbation à l'Assemblée Générale de la SNCB Holding du 29 juin 2012 et à l'Assemblée Générale d'Infrabel du 29 juin 2012. Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR), sauf mention contraire explicite.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la SNCB Holding est composé comme suit:

Fontinoy Jean-Claude	Président du Conseil d'Administration
Haek Jannie	Administrateur délégué
Bruyninckx Eddy	Administrateur
Gernay Catherine	Administrateur
Joris Luc	Administrateur
Matthys Paul	Administrateur
Schuermans Lieve	Administrateur
Verdonck Magali	Administrateur
Vergeyle Marianne	Administrateur
Wathelet Melchior	Administrateur

Le Conseil d'Administration d'Infrabel est composé comme suit:

Vanderveeren Christine	Présidente du Conseil d'Administration
Lallemand Luc	Administrateur délégué
Colpaert Antoon	Administrateur
Görrler Fabienne	Administrateur
Gathon Henri-Jean	Administrateur
Kerremans Jan	Administrateur
Offeciers - Van de Wiele Maria	Administrateur
Vrijdaghs Laurent	Administrateur

Commissaires

Membres du Collège des Commissaires de la SNCB Holding:

PKF Bedrijfsrevisoren CVBA représenté par Ria Verheyen

Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL représenté par Philippe Gossart

La Cour des comptes représentée par Michel de Fays et Ignace Desomer

Membres du Collège des Commissaires d'Infrabel :

PKF Bedrijfsrevisoren CVBA représenté par Ria Verheyen

Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL représenté par Philippe Gossart

La Cour des comptes représentée par Michel de Fays et Rudi Moens

I. ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIFS

		Au 1 ^{er} janvier 2010	Au 31 décembre 2010	2011
	<u>Notes</u>			
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	6	1.554.535.803,22	1.635.283.290,80	1.700.711.428,20
Immobilisations corporelles	7	16.641.214.239,02	17.611.453.634,24	18.602.480.463,96
<i>A. Terrains</i>		293.431.024,60	333.241.300,34	342.965.446,42
<i>B. Constructions</i>		1.190.447.861,11	1.137.952.520,65	1.035.150.012,73
<i>C. Infrastructure ferroviaire</i>		7.423.786.547,61	7.692.324.341,12	7.738.976.750,30
<i>D. Matériel roulant ferroviaire</i>		3.135.695.696,28	3.224.966.589,88	3.273.785.167,86
<i>E. Installations et équipements divers</i>		557.410.055,27	491.609.057,98	530.724.774,08
<i>F. Immobilisations corporelles en cours</i>		4.040.443.054,15	4.731.359.824,27	5.680.878.312,57
Immeubles de placement	8	74.750.909,61	69.135.262,71	80.341.845,92
Participations mises en équivalence	9	90.685.804,60	114.951.655,73	116.780.847,42
Créances commerciales et autres débiteurs	10	1.015.701.989,00	997.240.651,03	988.770.311,83
Instruments financiers dérivés	12	394.814.434,25	311.545.711,82	300.544.905,85
Autres actifs financiers	13	1.741.274.135,38	1.670.832.946,33	1.623.965.482,00
Actifs d'impôt différé	23	101.639.086,00	124.717.730,36	159.934.494,72
Sous-total actifs non courants		21.614.616.401,08	22.535.160.883,02	23.573.529.779,90
Actifs courants				
Stocks	14	412.404.252,81	451.849.476,23	448.673.300,15
Créances commerciales et autres débiteurs	10	1.497.419.779,34	1.638.667.951,94	1.829.247.667,15
Instruments financiers dérivés	12	70.229.855,07	51.161,69	914.373,59
Autres actifs financiers	13	850.525.579,51	667.798.121,15	408.876.414,53
Créances d'impôt courant		2.849,36	2.249,86	5,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	344.097.563,85	600.947.030,26	688.311.934,08
Sous-total actifs courants		3.174.679.879,94	3.359.315.991,13	3.376.023.694,50
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente				
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	16	244.920,30	27.197.834,83	4.398.273,64
TOTAL DES ACTIFS		24.789.541.201,32	25.921.674.708,98	26.953.951.748,04

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		Au 1 ^{er} janvier 2010	2010	Au 31 décembre 2011
	<u>Notes</u>			
Capitaux propres				
Capital	18	2.191.840.429,39	2.191.840.429,39	2.191.840.429,39
Primes d'émission	18	299.317.752,80	299.317.752,80	299.317.752,80
Actions propres (-)	18	- 1.799.414.255,46	- 1.799.441.535,33	- 1.799.444.943,39
Réserves consolidées	19	- 414.540.605,27	- 414.391.797,55	- 721.360.578,00
Résultat global total de l'exercice		-	306.953.336,27	- 349.233.404,25
Capitaux propres Groupe		277.203.321,46	- 29.628.486,96	- 378.880.743,45
Participations ne donnant pas le contrôle		6.508.641,21	6.190.258,24	7.203.833,13
Total des capitaux propres		283.711.962,67	- 23.438.228,72	- 371.676.910,32
Passifs non courants				
Dettes pour avantages au personnel	20	488.203.806,36	496.323.446,94	473.035.590,89
Provisions	21	251.865.356,96	243.516.930,85	232.838.208,50
Dettes financières	22	4.304.094.852,67	4.339.404.256,11	4.590.853.502,20
Instruments financiers dérivés	12	236.148.408,09	269.290.442,86	397.441.518,14
Passifs d'impôt différé	23	5.018.940,63	17.132,90	7.918,65
Dettes commerciales	24	12.239.929,20	20.000.000,00	47.839.968,39
Subsides	26	15.249.227.916,16	16.256.572.060,61	17.289.218.021,87
Autres dettes	27	629.004.802,29	349.368.163,18	281.580.314,79
Sous-total passifs non courants		21.175.804.012,36	21.974.492.433,45	23.312.815.043,43
Passifs courants				
Dettes pour avantages au personnel	20	39.525.751,01	41.829.784,80	40.574.025,25
Provisions	21	49.209.831,31	55.225.566,05	101.887.011,53
Dettes financières	22	685.300.488,48	934.455.216,24	709.931.529,40
Instruments financiers dérivés	12	13.804.476,31	35.660.929,24	25.157.468,41
Dettes d'impôt courant		857.647,86	1.034.424,82	2.180.035,88
Dettes commerciales	24	727.568.578,42	807.954.684,34	1.044.195.695,42
Dettes sociales	25	460.697.723,76	576.557.284,66	562.138.895,09
Subsides	26	650.156.454,00	571.182.713,35	605.763.175,85
Autres dettes	27	702.904.275,14	946.719.900,75	920.985.778,10
Sous-total passifs courants		3.330.025.226,29	3.970.620.504,25	4.012.813.614,93
Dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente				
Dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	16	-	-	-
Total des passifs		24.505.829.238,65	25.945.112.937,70	27.325.628.658,36
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		24.789.541.201,32	25.921.674.708,98	26.953.951.748,04

II. ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

		2010	2011
	<u>Notes</u>		
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Produits d'exploitation avant subsides en capital			
Chiffre d'affaires	28	1.872.188.464,20	1.863.005.798,78
Subsides d'exploitation	26	1.348.745.533,26	1.368.091.198,31
Production immobilisée		721.911.529,65	743.851.938,57
Autres produits d'exploitation	28	154.744.475,06	109.582.924,00
Total des produits d'exploitation avant subsides en capital		4.097.590.002,17	4.084.531.859,66
Charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur			
Approvisionnements et marchandises		- 213.558.446,50	- 242.889.279,32
Services et biens divers	28	- 1.528.705.077,93	- 1.520.513.414,09
Frais de personnel	29	- 2.323.097.501,40	- 2.291.403.650,76
Autres charges d'exploitation	28	- 8.826.775,77	- 84.353.027,73
Total des charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur		- 4.074.187.801,60	- 4.139.159.371,90
Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur		23.402.200,57	- 54.627.512,24
Subsides en capital	26	600.726.230,55	704.554.604,75
Amortissements et pertes de valeur		- 808.017.105,48	- 860.194.223,26
Résultat d'exploitation		- 183.888.674,36	- 210.267.130,75
Produits financiers	30	285.442.842,13	309.125.328,43
Charges financières	30	- 453.667.528,97	- 505.159.652,39
Résultat financier - net		- 168.224.686,84	- 196.034.323,96
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	9	4.620.047,76	3.866.661,51
Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat		- 347.493.313,44	- 402.434.793,20
Charges d'impôt sur le résultat net	31	21.560.651,57	51.244.329,37
Résultat net de l'exercice généré par les activités poursuivies		- 325.932.661,87	- 351.190.463,83
ACTIVITÉS ABANDONNÉES			
Résultat net de la période généré par les activités abandonnées		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		- 325.932.661,87	- 351.190.463,83
Autres éléments du résultat global :			
Qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net			
Ecart actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi		3.975.692,60	21.978.264,86
Quote-part des autres éléments des entreprises mises équivalence	9	-	-
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	31	1.017.036,20	20.948.914,40
Sous-total des autres éléments du résultat global qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net		4.992.728,80	1.029.350,46
Qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Ecart de conversion		14.492.236,35	2.450.593,58
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Quote-part des autres éléments des entreprises mises équivalence	9	- 359.752,51	- 3.221,63
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	31	-	-
Sous-total des autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net		14.132.483,84	2.447.371,95
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice		19.125.212,64	3.476.722,41
RESULTAT GLOBAL TOTAL		- 306.807.449,23	- 347.713.741,42

Résultat net de l'exercice attribuable aux:

Actionnaires de la Société	-	326.078.581,78	-	352.710.221,99
Participations ne donnant pas le contrôle		145.919,91		1.519.758,56
	-	325.932.661,87	-	351.190.463,43

Résultat global total de l'exercice attribuable aux:

Actionnaires de la Société	-	306.953.336,28	-	349.233.404,24
Participations ne donnant pas le contrôle		145.887,05		1.519.662,82
	-	306.807.449,23	-	347.713.741,42

III. ETAT CONSOLIDE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres revenant aux actionnaires du Consortium					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées				
<i>Notes</i>								
Exercice 2010								
Solde au 1^{er} janvier 2010	2.191.840.429,39	299.317.752,80	- 1.799.414.255,46	- 414.540.605,27	277.203.321,46	6.508.641,21	-	283.711.962,67
Résultat net 2010	-	-	-	- 326.078.581,78	- 326.078.581,78	145.919,91	-	325.932.661,87
Autres éléments du résultat global 2010	-	-	-	19.125.245,50	19.125.245,50	32,86	-	19.125.212,64
Dividendes aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes aux actionnaires n'ayant pas le contrôle	-	-	-	-	-	39,00	-	39,00
Actions propres achetées	-	-	27.279,87	-	- 27.279,87	-	-	27.279,87
Actions propres cédées	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation du périmètre	-	-	-	148.807,73	148.807,73	464.231,02	-	315.423,29
Autres mouvements dans capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes d'émission	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2010	¹⁸ 2.191.840.429,39	299.317.752,80	- 1.799.441.535,33	- 721.345.133,82	- 29.628.486,96	6.190.258,24	-	23.438.228,72
Exercice 2011								
Solde au 1^{er} janvier 2011	2.191.840.429,39	299.317.752,80	- 1.799.441.535,33	- 721.345.133,82	- 29.628.486,96	6.190.258,24	-	23.438.228,72
Résultat net 2011	-	-	-	- 352.710.221,99	- 352.710.221,99	1.519.758,56	-	351.190.463,43
Autres éléments du résultat global 2011	-	-	-	3.476.817,75	3.476.817,75	95,34	-	3.476.722,41
Dividendes aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes aux actionnaires n'ayant pas le contrôle	-	-	-	-	-	19.113,83	-	19.113,83
Actions propres achetées	-	-	3.408,06	-	- 3.408,06	-	-	3.408,06
Actions propres cédées	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation du périmètre	-	-	-	3.197,18	- 3.197,18	- 485.435,00	-	488.632,18
Autres mouvements dans capitaux propres	-	-	-	12.247,01	- 12.247,01	- 1.539,50	-	13.786,51
Primes d'émission	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2011	¹⁸ 2.191.840.429,39	299.317.752,80	- 1.799.444.943,39	- 1.070.593.982,25	- 378.880.743,45	7.203.833,13	-	371.676.910,32

IV. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

	2010	2011
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	- 325.932.661,87	- 351.190.463,83
Ajustements pour :		
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	808.017.105,48	860.194.223,26
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	- 11.755.488,11	50.629.003,90
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	103.681.720,21	76.894.101,86
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières	20.553.774,54	16.176.101,26
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	- 42.136.766,50	- 15.295.387,35
Prise en résultat des commissions sur opérations de financement alternatif	- 21.316.866,97	- 20.162.594,41
Provisions	- 2.332.691,37	35.982.723,13
Avantages au personnel	10.094.920,12	- 2.565.350,74
Prises en résultat des subsides en capital	- 603.885.403,37	- 707.732.905,19
Produits et charges d'intérêts, net	116.554.923,74	115.119.905,10
Quote-part dans le résultat global total des entreprises mises en équivalence	- 4.620.047,77	- 3.866.661,51
Charges d'impôt sur le résultat	- 21.560.651,57	- 51.244.329,37
Ecart de conversion	- 9.855.263,69	- 557.208,48
Trésorerie brute générée par les activités opérationnelles	15.506.602,87	2.381.157,63
Variation nette du besoin en fonds de roulement :		
Stocks	- 14.608.036,12	- 22.322.986,93
Créances commerciales et autres débiteurs	- 17.472.241,34	- 266.516.639,41
Dettes commerciales, sociales et autres dettes	189.501.591,09	151.709.236,13
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôts	157.421.313,63	- 137.130.390,21
Impôts payés	- 5.325.387,86	- 3.782.707,72
TRESORERIE NETTE GENEREE / ABSORBEE PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES	167.602.528,64	- 138.531.940,30

	2010	2011
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	- 1.976.420.077,58	- 2.022.037.099,26
Acquisitions d'actifs financiers	- 242.272.417,78	- 67.004.922,83
Cession de participations mise en équivalence	-	15.746,44
Subsides en capital reçus	1.414.883.120,47	1.861.571.906,05
Encaissements lors de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	135.272.811,62	132.783.263,05
Encaissements lors de cessions d'autres actifs financiers	522.035.057,89	436.293.309,92
Intérêts reçus	96.887.093,71	102.417.607,85
Dividendes reçus	744.746,50	1.231.314,01
TRESORERIE NETTE ABSORBEE / GENEREE PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 48.869.665,17	445.271.125,23
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentation des dettes financières	594.580.181,77	763.185.443,43
Remboursement des dettes financières (y compris contrat de location-financement)	- 372.411.006,36	- 824.602.335,95
Remboursements/ paiements nets des instruments financiers dérivés	120.623.241,88	54.234.358,78
Rachat d'actions propres	- 27.279,87	- 3.408,06
Intérêts payés	- 203.922.452,85	- 216.168.776,47
Dividendes payés	- 39,00	- 19.113,83
TRESORERIE NETTE PROVENANT DES / ANSORBEE PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT	138.842.645,57	- 223.373.832,10
(DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRESORERIE, DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES	257.575.509,04	83.365.352,83
TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES A L'OUVERTURE	343.368.694,29	600.944.203,33
Ecarts de conversion		
TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A LA CLOTURE	600.944.203,33	684.309.556,16

V. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation	13
Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers	32
Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs	44
Note 4 - Impact de la transition aux IFRS	46
Note 5 - Périmètre de consolidation du Consortium	50
Note 6 - Immobilisations incorporelles	51
Note 7 - Immobilisations corporelles	55
Note 8 - Immeubles de placement	58
Note 9 - Participations mises en équivalence	61
Note 10 - Créances commerciales et autres débiteurs	62
Note 11 - Contrats de construction	64
Note 12 - Instruments financiers dérivés	65
Note 13 - Autres actifs financiers	66
Note 14 - Stocks	67
Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	68
Note 16 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	69
Note 17 - Regroupements d'entreprises	70
Note 18 - Capital, primes d'émission et actions propres	71
Note 19 - Réserves consolidées	72
Note 20 - Dettes pour avantages au personnel	73
Note 21 - Provisions	79
Note 22 - Dettes financières	80
Note 23 - Actifs / passifs d'impôts différés	82
Note 24 - Dettes commerciales	83
Note 25 - Dettes sociales	84
Note 26 - Subsidés	85
Note 27 - Autres dettes	87
Note 28 - Produits et charges d'exploitation	88
Note 29 - Frais de personnel	90

Note 30 - Produits et charges financiers	91
Note 31 - Charges d'impôt sur le résultat global	92
Note 32 - Passifs et actifs éventuels	93
Note 33 - Informations complémentaires sur les instruments financiers	94
Note 34 - Opérations de financement alternatif	95
Note 35 - Droits et engagements	97
Note 36 - Informations relatives aux parties liées	98
Note 37 - Honoraires du commissaire	102
Note 38 - Evénements postérieurs à la clôture	103

Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation

1.1 Base de préparation et déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du Consortium au 31 décembre 2011 ont été établis pour la première fois en respectant l'ensemble des dispositions du référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union européenne et qui ont été publiées à cette date, à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Jusqu'au 31 décembre 2010, les états financiers consolidés du Consortium étaient uniquement préparés en conformité avec les règles comptables belges. Certaines règles d'évaluation antérieurement appliquées ont donc dû être adaptées pour se conformer aux IFRS. Les nouvelles règles d'évaluation ont été appliquées de manière uniforme à l'ensemble des périodes présentées dans ces états financiers consolidés. Les chiffres de l'exercice 2011, les chiffres comparatifs de l'exercice 2010 ainsi que l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 (date de transition) ont été retraités dans le respect de la norme IFRS 1 « Première application des IFRS ».

L'impact de la transition aux normes IFRS sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2010, le résultat global total 2010 et les capitaux propres au 31 décembre 2010 est expliqué dans la note 4.

Ces états financiers consolidés sont préparés sur la base du principe de l'évaluation:

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur: les instruments financiers dérivés, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net ;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle: les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée ;
- des autres éléments bilantaires à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS ainsi que de certaines immobilisations corporelles pour lesquelles le Consortium a opté pour l'application de IFRS 1.18 annexe D5, c'est-à-dire évaluation de la juste valeur à la date de transition aux IFRS (1^{er} janvier 2010) et utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition (principalement du matériel roulant ferroviaire, étant entendu que la même méthode de détermination de la juste valeur est appliquée par type de matériel roulant ferroviaire).

Il n'y a pas de norme déjà publiée par l'IASB, non encore obligatoire à la date de clôture, que le Consortium a décidé d'appliquer de manière anticipée.

Un nouvel adoptant peut décider d'utiliser une ou plusieurs des exemptions permises par la norme IFRS 1. Ainsi le Consortium a décidé d'utiliser les exemptions suivantes:

- l'évaluation de certaines immobilisations corporelles à la date de transition aux IFRS à leur juste valeur et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date ;
- l'utilisation de valeurs réévaluées (suite à des plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles actées antérieurement dans les comptes BGAAP) comme coût présumé ;
- la mise à zéro des montants cumulés des différences de conversion qui existaient à la date de transition aux IFRS ;
- la comptabilisation, à la date de transition aux IFRS, de tous les écarts actuariels cumulés suite à l'application rétrospective d'IAS 19 Avantages du personnel, en résultats reportés. Seuls les écarts actuariels à partir du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ;
- la désignation d'actifs financiers comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction des faits et des circonstances qui existent à la date de transition ;
- l'application des coûts d'emprunt relatifs aux seuls actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'incorporation dans le coût de l'actif est postérieure ou égale à la date de transition.

Le Consortium a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3R à des regroupements d'entreprises qui se sont produits avant le 1^{er} janvier 2010 (date de transition). Ceci implique que les actifs et passifs qui ont été acquis ou repris lors d'un regroupement d'entreprises antérieur et qui ont été comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidé du Consortium selon les règles comptables belges, sont inclus dans l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS à l'exception des actifs ou passifs qui ne satisfont pas aux conditions de comptabilisation selon les IFRS. Les variations en résultant sont comptabilisées en résultats reportés sauf s'il s'agit d'un actif comptabilisé selon les règles comptables belges comme immobilisation incorporelle qui ne satisfait pas aux conditions de comptabilisation en tant qu'actif selon IAS 38 Immobilisations incorporelles. Dans ce cas, cet actif ainsi que l'impôt différé lié éventuel et les participations ne donnant pas le contrôle sont reclassés dans le goodwill. La valeur comptable selon les règles comptables belges des actifs acquis et des passifs repris dans un regroupement d'entreprises qui s'est produit avant le 1^{er} janvier 2010 constitue leur coût présumé qui a servi de base pour l'amortissement à compter de la date du regroupement d'entreprises. Si pour certains actifs et passifs les IFRS imposent une évaluation à la juste valeur, ces actifs et passifs sont évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS. Toute variation de la valeur comptable en résultant est comptabilisée par un ajustement de résultats reportés.

Le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 a été préparé conformément aux normes IFRS. Dans les comptes selon les règles comptables belges, aucun tableau des flux de trésorerie n'a été fourni.

1.2 Consolidation

Le Consortium est constitué de deux maisons-mères, à savoir la SNCB Holding et Infrabel. Chacune des deux sociétés-mères présente les comptes consolidés du Consortium, englobant les comptes des deux maisons-mères et de l'ensemble des filiales qu'elles contrôlent.

1.2.1 Filiales

Les actifs, passifs, droits et engagements, produits et charges des deux sociétés consolidantes et des filiales qu'elles contrôlent exclusivement sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société de façon à obtenir les avantages découlant de ses activités. Ce contrôle est présumé exister lorsque le Consortium détient plus de 50% des droits de vote ; cette présomption peut être réfutée en cas de preuve tangible du contraire (pour les comptes 2011 et/ou 2010, aucune réfutation n'a été appliquée). L'existence de droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement est prise en compte lorsqu'on évalue s'il y a ou non contrôle.

Une filiale est consolidée à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est effectivement transféré à l'acquéreur. A partir de cette date, la société-mère (l'acquéreur) intègre le résultat de la filiale dans le résultat global consolidé et reconnaît dans l'état de la situation financière consolidé les actifs, passifs et passifs latents acquis à leur juste valeur, y compris un éventuel goodwill dégagé lors de l'acquisition. Une filiale cesse d'être consolidée à partir de la date à laquelle le Consortium en perd le contrôle.

Les transactions sous contrôle commun sont traitées selon la méthode de la comptabilisation du prédécesseur.

Lors de la consolidation, les soldes et transactions intra-groupe, sont éliminés à 100%. Les gains et pertes intra-groupe non réalisés sont retraités.

Les états financiers consolidés sont préparés en utilisant des règles d'évaluation homogènes pour des transactions ou autres événements similaires dans l'ensemble du Consortium.

1.2.2 Entités contrôlées conjointement et entreprises associées

Les entités sur lesquelles le Consortium exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles le Consortium exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.2.3 Goodwill et écarts de consolidation négatifs

En cas d'acquisition d'une entreprise, la différence constatée à la date d'acquisition entre la valeur d'acquisition de la participation et la juste valeur des actifs, passifs et passifs latents identifiables acquis est comptabilisée à l'actif en tant que goodwill (si la différence est positive), ou directement en résultat net (si la différence est négative).

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de perte de valeur annuellement.

1.2.4 Conversion des états financiers des filiales libellés en devises étrangères

Tous les actifs et passifs, monétaires et non monétaires, sont convertis dans les comptes consolidés selon la méthode du taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période sous revue.

1.2.5 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part du résultat et de l'actif net non détenus par le Consortium et sont présentées séparément dans le compte de résultats consolidé et à l'état de la situation financière consolidé, au sein des capitaux propres, dans une rubrique autre que les capitaux propres attribuables au Consortium.

Le Consortium traite les transactions avec les actionnaires minoritaires comme étant des transactions entre les actionnaires du Consortium. Concernant l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle, la différence entre la contrepartie payée et la part acquise de la valeur comptable des actifs nets de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres.

1.3 Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont initialement comptabilisées dans la devise fonctionnelle des entités concernées en utilisant les taux de change prévalant à la date des opérations. Les gains et pertes de change réalisés et les gains et pertes de change non réalisés sur actifs et passifs monétaires à la date de clôture de l'exercice sont reconnus dans le résultat net.

1.4 Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est reconnu à l'état de la situation financière lorsque les conditions suivantes sont remplies:

1. l'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux ;
2. il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour le Consortium ;
3. le Consortium a le contrôle de l'actif ;
4. le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels:

- **acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où le Consortium peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaire, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, exceptés les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat de travail (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).

En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que: (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.

Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultant ;

- **acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises** est la juste valeur à la date d'acquisition.

Par ailleurs, pour les actifs incorporels qui demandent un développement supérieur à 1 an avant de pouvoir être utilisés ou vendus, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts de financement applicables aux emprunts en cours du Consortium, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût d'acquisition, la valeur résiduelle, étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes:

Catégories	Durée d'utilité probable
Frais de développement ERP	10 ans
Frais de développement autres logiciels	5 ans
Sites web	3 ans
Logiciel acquis de tiers	5 ans
Goodwill	N/A, test perte de valeur annuel

Le droit d'exploitation du réseau ferroviaire belge à des fins de gestion de l'infrastructure ferroviaire est amorti sur une période de 99 ans.

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut:

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par le Consortium ;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que le Consortium encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).

Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (gares, sites, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront au Consortium et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat de travail (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées en charges du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui

augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Par ailleurs, pour les immobilisations corporelles dont le délai de construction / préparation avant de pouvoir être utilisées ou vendues est supérieur à 1 an, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts en cours du Consortium, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes:

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité probable
Terrains	N/A
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	30 à 50 ans
Composants inclus dans les bâtiments industriels	10 à 30 ans
Habitations	50 ans
Composants inclus dans les habitations	15 à 20 ans
Gares	100 ans
Composants inclus dans les gares	6 à 40 ans
Parkings	100 ans
Composants inclus dans les parkings	10 à 20 ans
Voies et composants associés	25 à 100 ans
Ouvrages d'art et composants associés	20 à 120 ans
Passages à niveaux et composants associés	10 à 25 ans
Matériel de signalisation	7 à 35 ans
Installations d'infrastructure diverse	7 à 50 ans
Matériel roulant ferroviaire, hors wagons	25 à 60 ans
Composants « mid-life » inclus dans le matériel roulant ferroviaire	15 à 30 ans
Wagons	30 ans
Révisions des wagons	9 ans
Installations et équipements divers	4 à 30 ans
Mobilier	10 ans

ICT	4 à 10 ans
Transport routier	2 à 10 ans
Engins maritimes	5 à 30 ans
Aménagements	Durée la plus courte des deux durées du contrat ou durée d'utilité du composant

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les concessions dans les gares sont reprises dans les immobilisations corporelles.

1.6 Contrats de location

1.6.1 Contrats de location pour lesquels le Consortium est le preneur

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque le Consortium a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Le Consortium comptabilise les contrats de location-financement à l'actif et au passif pour des montants égaux au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

1.6.2 Contrats de location pour lesquels le Consortium est le bailleur

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple sont présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils sont amortis sur base de leur durée d'utilité présumée. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les opérations de location-financement sont, dans le chef du bailleur, comptabilisés comme une cession assortie d'un financement. Le bien est décomptabilisé de l'état de la situation financière (avec plus- ou moins-value comptabilisée

dans le résultat net) et une créance est reconnue, représentant les flux de trésorerie à recevoir en principal et en intérêts.

1.6.3 Opérations de financement alternatif

Différentes structures de financement (opérations de sale-and-lease back, de sale-and-rent back, de lease-and-lease back, de rent-and-rent back ou de concession-and-concession back) sont mises en place par le Consortium pour l'acquisition essentiellement de matériel roulant. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes consolidés du Consortium. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière consolidé, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou des organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties de ces opérations. Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont quant à elles étalées sur la durée de ces opérations.

1.7 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour en valoriser le capital, plutôt que pour:

- l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou
- le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Pour les immeubles à usage mixte, les règles relatives aux immeubles de placement (IAS 40) sont seulement applicables dans les cas ci-après:

- la partie détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et la partie utilisée pour compte propre peuvent être vendues séparément ;
- la partie détenue pour usage propre ne représente au maximum que 5% de l'ensemble.

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

1.8 Participations mises en équivalence

Les filiales sur lesquelles le Consortium exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles le Consortium exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une perte de valeur sur participations mises en équivalence est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Les participations mises en équivalence sont soumises à un test de perte de valeur en tant qu'actif unique (comprenant le goodwill payé pour acquérir la participation) lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur.

1.9 Pertes de valeur

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles (goodwill inclus) et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre:

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que le Consortium recevrait si elle vendait l'actif), et
2. sa valeur d'utilité (soit le montant que le Consortium générerait s'il continuait à utiliser l'actif).

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Pour une CGU à laquelle un goodwill est alloué, un test de perte de valeur est réalisé annuellement, ainsi que s'il y a indication de perte de valeur. Pour une CGU à laquelle aucun goodwill n'est alloué, un test de perte de valeur est réalisé uniquement lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. Le goodwill dégagé lors d'une acquisition est alloué aux filiales acquises et, le cas échéant, ventilé sur les CGUs censées bénéficier des synergies résultant de l'acquisition.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est en premier lieu imputée sur le goodwill. L'excédent éventuel est alors imputé sur les autres actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur goodwill ne peut jamais être reprise ultérieurement. Une perte de valeur sur autres actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

1.10 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit où il se trouve et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable. Les pièces de rechange à rotation lente font l'objet de réductions de valeur en fonction de critères techniques et économiques.

1.11 Créances commerciales et autres débiteurs

Les créances sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à recevoir (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain.

Les paiements d'avance et les produits acquis sont aussi classés sous cette rubrique.

1.12 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net.

Le Consortium utilise des produits dérivés (IRS, IRCS, FRA, contrats de change à terme, caps, floors, collars, etc.) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt, des taux de change, du risque d'inflation ou des prix de l'énergie. Le Consortium ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Cependant, certaines opérations sur produits dérivés, bien que constituant des couvertures du point de vue économique, ne répondent pas aux critères stricts de la norme IAS 39 pour appliquer les principes d'une comptabilité de couverture. En cas d'opérations de couverture au sens de l'IAS 39, des règles particulières s'appliquent visant à comptabiliser dans le résultat net du même exercice les effets des opérations de couverture et ceux des opérations couvertes. Le Consortium a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture.

1.13 Autres actifs financiers

Les placements financiers sont, à l'exception des produits dérivés et des actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net, initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction.

Ils sont ensuite classés en différentes catégories et un principe d'évaluation propre à chaque catégorie est appliqué:

1. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net reprennent (a) les actifs financiers détenus à des fins de trading et (b) les actifs que le Consortium a décidé de classer sur base volontaire, au moment de la comptabilisation initiale, dans la catégorie « à leur juste valeur avec impact sur le compte de résultats ». Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de trading, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture, les variations de juste valeur étant reconnues dans le résultat net.
2. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que les produits dérivés, avec des montants à encaisser fixes ou déterminables et des échéances fixes, que le Consortium a l'intention et la capacité de garder jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût amorti.
3. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont comptabilisés à l'état de la situation financière au poste créances commerciales et autres créances à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
4. Les actifs disponibles à la vente constituent une catégorie résiduelle qui reprend tous les actifs financiers non classés dans une des catégories mentionnées précédemment, que le Consortium n'a ni l'intention ni la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Ces actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que ces actifs aient subi une perte de valeur ou soient vendus. Au moment de la vente, les gains ou pertes accumulés dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans le résultat net.

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée s'il existe une indication objective qu'un événement défavorable s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif, et que cet événement a un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découverts bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

1.15 Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente

Un actif non courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. En d'autres termes, cela signifie que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et que la vente est hautement probable (décision officielle de vendre, recherche active d'un acheteur, vente hautement probable endéans une période d'un an).

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus amortis mais font le cas échéant l'objet d'une perte de valeur pour ramener leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation.

1.16 Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une activité qui, soit rencontre les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, soit a été cédée, et qui en outre respecte les critères suivants:

- les cash flows de cette activité peuvent être distingués sur le plan opérationnel et du reporting financier ;
- cette activité est importante au niveau opérationnel ou géographique ;
- elle fait partie d'un plan unique de cession ou a été acquise en vue de sa cession.

1.17 Capital, primes d'émission, actions propres

1.17.1 Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique capital. Le capital se compose de deux éléments:

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter ;
- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit dont l'organe de gestion de l'une ou l'autre société consolidante n'a pas encore réclamé la libération.

1.17.2 Actions propres

Les actions propres sont les actions d'une des deux maisons-mères (SNCB Holding ou Infrabel) détenues par une ou plusieurs entreprises comprises dans le périmètre de consolidation.

Le coût d'acquisition des actions propres est déduit des capitaux propres. Les mouvements sur actions propres n'affectent pas l'état du résultat global.

1.18 Dettes pour avantages au personnel

1.18.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel. Les avantages non payés à la date de clôture sont repris sous la rubrique « dettes sociales ».

1.18.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types:

- type « cotisations définies »: il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par le Consortium à une entité distincte, et pour lesquels le Consortium n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type « prestations définies »: ce sont tous les plans qui ne sont pas du type « cotisations définies ».

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où le Consortium a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation du Consortium.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des gains et pertes actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Le Consortium a opté pour la reconnaissance des gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global.

1.18.3 Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme désignent les avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans le résultat net.

1.18.4 Indemnités de fin de contrat de travail

Les avantages de fin de contrat de travail sont des avantages payables suite à la décision du Consortium de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour le Consortium. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

1.19 Provisions

Une provision est reconnue uniquement lorsque:

1. le Consortium a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé ;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, **et**
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si le Consortium a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si le Consortium a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, le Consortium comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

Une provision pour restructuration est uniquement comptabilisée s'il est démontré que le Consortium a une obligation implicite de restructurer au plus tard à la date de la clôture. Cette obligation doit être démontrée par:

- l'existence d'un plan formel détaillé identifiant les principales caractéristiques de la restructuration ; **et**
- le commencement d'exécution du plan de restructuration ou par l'annonce des principales caractéristiques du plan de restructuration aux intéressés.

1.20 Dettes financières

Les dettes financières sont évaluées initialement à la juste valeur, diminuées, pour les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction relatifs à l'émission de la dette.

Ultérieurement, les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évaluées au coût amorti, par application de la méthode du taux d'intérêt effectif, avec amortissements des primes d'émission ou de remboursement via le résultat net.

1.21 Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures. En pratique, il est généralement calculé en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur:

1. la comptabilisation initiale du goodwill qui n'est pas fiscalement déductible,
2. la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal, et
3. les différences temporelles sur participations dans les filiales et coentreprises tant qu'il n'est pas probable que des dividendes seront distribués dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

Tant les impôts courants que les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale. Les impôts différés actifs et passifs relatifs à des filiales différentes ne peuvent pas être compensés.

1.22 Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

1.23 Dettes sociales

Les dettes sociales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

1.24 Subsidés

Les subsidés d'exploitation sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsidés en capital ».

Les subsidés en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsidés en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

Les subsidés financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières.

1.25 Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Les dividendes que le Consortium doit payer à ses actionnaires sont comptabilisés en autres dettes dans les états financiers au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés par leur actionnaire. Les produits à reporter, soit

la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en autres dettes.

1.26 Produits et charges d'exploitation

Les revenus provenant de la prestation de services sont reconnus en résultat net au fur et à mesure de ces prestations.

Les revenus provenant de la vente de biens sont reconnus en résultat net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés du vendeur à l'acheteur.

Les dotations d'exploitation reçues de l'État en compensation de l'exécution des missions de service public qui incombent au Consortium sont enregistrées dans le chiffre d'affaires de l'exercice concerné par les prestations. Les revenus de location des immeubles de placement et des concessions dans les gares sont également repris dans le chiffre d'affaires.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée à fin d'affaires. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

1.27 Produits et charges financiers

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Consortium acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

1.28 Droits et engagements

Les droits et engagements qui ne figurent pas à l'état de la situation financière sont mentionnés par catégorie, lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une influence importante sur les états financiers.

Il s'agit notamment des droits et engagements résultant de commandes passées ou reçues, de marchés à terme, de cautionnements, de garanties ou de sûretés, réelles ou non, constituées par le Consortium en faveur de tiers, de la réception en dépôt ou en garantie de valeurs appartenant à des tiers.

1.29 Tableau des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers

2.1 Gestion du capital

La politique du Consortium en matière de gestion du capital consiste à maintenir une structure financière qui lui permet d'assurer son développement et ainsi continuer à fournir un service de qualité à sa clientèle. Le Consortium a ainsi pour objectif de réduire sa dette en vue d'obtenir une structure du capital optimale permettant d'assurer une flexibilité financière stratégique pour sa croissance future. A cette fin, le Consortium surveille de près son niveau d'endettement net.

Par endettement net, le Consortium entend:

- 1) Solde de valeur nominale des dettes et créances auprès d'une institution financière ou traitées sur le marché des capitaux.
- 2) Moins le solde des opérations back-to-back telles que décrites dans l'Arrêté Royal du 30 décembre 2004 - Annexe 4 du Moniteur Belge du 31/12/2004.

L'endettement net se présente comme suit aux 31 décembre 2011 et 2010:

	EUR
Endettement net au 31 décembre 2011	2.939.157.716,01
Endettement net au 31 décembre 2010	2.959.136.775,52
Variation de l'endettement net	- 19.979.059,51

2.2 Gestion des risques financiers

Gestion de l'endettement

Par endettement, il faut entendre non seulement les dettes enregistrées à l'état de la situation financière (emprunts et leasings financiers), mais également les engagements hors bilan en matière de locations à long terme.

Points principaux de la gestion de l'endettement:

La gestion de l'endettement requiert que la dette soit contractée dans la mesure du possible sur des échéances choisies en fonction de l'évolution prévue des cash-flows futurs et dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie:

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement.
- La dette nette à long terme du Consortium doit être contractée pour 2/3 en emprunts à taux fixe et pour 1/3 en emprunts à taux flottant.
- La durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme du Consortium est fixée à 5 ans minimum.

- L'échéancier de l'endettement est étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- Les emprunts bancaires (à plus d'un an) ne peuvent être conclus qu'après demande de prix auprès de trois banques.
- Tout recours au marché public belge ou international des capitaux doit être précédé d'une demande de prix auprès de trois intermédiaires financiers au moins.
- Les transactions de leasing et de renting peuvent être conclues en fonction des opportunités présentées et pour autant qu'elles soient au préalable approuvées par le Conseil d'Administration de la SNCB Holding.
- Toute opération d'endettement, même à court terme, qui génère un risque de change, doit immédiatement et entièrement être couverte en Euro pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.

Gestion de la trésorerie

Par gestion de trésorerie, il y a lieu d'entendre la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) de la SNCB Holding, de ses filiales et de celle qu'elle gère au nom et pour le compte d'Infrabel, de la SNCB, de la SNCB Logistics et éventuellement de leurs filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de centralisation sont celles prévalant sur le marché (at arm's length).

Points principaux de la gestion de la trésorerie:

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement.
- Le déficit structurel de trésorerie doit être consolidé par des emprunts à long terme.
- Les surplus de trésorerie doivent être placés, aux conditions prévalant sur le marché (at arm's length), de préférence auprès de filiales ayant des déficits de trésorerie.
- En cas de surplus de trésorerie après déduction des placements nécessaires auprès de filiales ou en cas de placements nécessaires dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en Euro pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts, sauf si le placement (en devises) concerne lui-même la couverture de risques de change dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme.
- Pour financer des déficits de trésorerie, la SNCB Holding a en premier lieu recours aux surplus de trésorerie d'Infrabel, de la SNCB, de la SNCB Logistics et éventuellement de leurs filiales, ceci toujours aux conditions prévalant sur le marché (at arm's length).
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, le Consortium a recours à des lignes de crédit (confirmées, non-confirmées et dites « evergreen ») et émet des billets de trésorerie en Euro ou des instruments similaires à court terme par appel d'offres auprès de trois institutions bancaires au moins.
- Pour les risques de change générés dans le cadre de l'exploitation et des investissements pour autant qu'il s'agisse de montants supérieurs à 1 million EUR, il faut, dans la mesure du possible, assurer la couverture

comme précisé ci-après et ce, en fonction des conditions du marché et du taux de change utilisé au moment de la décision d'acquisition ou de fixation de prix.

- Les risques de change relatifs aux dépenses d'investissement doivent être couverts à 100% indépendamment de l'échéance.
- Les risques de change relatifs aux recettes et aux dépenses d'exploitation doivent être couverts à 100% pour l'exercice en cours et l'exercice suivant.

Opérations sur produits dérivés

Par produits dérivés, on entend les swaps, forward rate agreements, options, contrats de change à terme et futures ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits d'énergie (e.a. gasoil pour traction diesel et électricité pour traction) ou un crédit.

Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés:

- Toute opération sur produits dérivés est soumise au respect des prescriptions en matière de gestion de l'endettement et de gestion de la trésorerie.
- Toute opération sur produits dérivés est conclue dans un but de couverture parfaite, c'est-à-dire en EUR (taux d'intérêt fixe ou flottant). Elle doit à tout moment pouvoir être adossée à une opération d'emprunt ou de placement existante.
- Lors de nouvelles couvertures, seules des références en EUR peuvent être utilisées comme taux d'intérêt de référence. Comme taux d'intérêt de référence pour le court terme, on ne peut utiliser des références autres qu'à court terme et de préférence l'Euribor 1Y pour autant que le surcoût y afférent (vis-à-vis de l'Euribor 1M, 3M et 6M) puisse être justifié.
- Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.
- Pour les transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties au moins.

2.2.1 Risque de marché: risque de change

Le Consortium est exposée au risque de change découlant des opérations d'endettement en devises.

Toute opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation de produits dérivés. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont en USD et JPY, mais le Consortium n'est pas exposée au risque de change.

a. Instruments financiers par devise

	31/12/2010				Total
	EUR	USD	JPY	Autres	
Actifs financiers					
Créances commerciales et autres débiteurs	2.395.795.379,75	255,27	-	290,49	2.395.795.925,51
Instruments financiers dérivés	63.233.813,97	259.103.507,61	- 10.740.448,07	-	311.596.873,51
Autres actifs financiers	1.337.954.035,02	967.079.011,49	33.598.020,97	-	2.338.631.067,48
Trésorerie et équivalents de trésorerie	600.752.834,11	186.996,12	43,00	7.157,03	600.947.030,26
Total actifs financiers	4.397.736.062,85	1.226.369.770,49	22.857.615,90	7.447,52	5.646.970.896,76
Passifs financiers					
Dettes financières	3.767.297.507,03	1.506.405.267,73	-	156.697,59	5.273.859.472,35
Instruments financiers dérivés	526.334.705,14	- 245.619.345,20	24.236.012,16	-	304.951.372,10
Dettes commerciales	807.754.718,46	14.004,47	-	185.961,41	807.954.684,34
Autres dettes	873.164.895,21	78.819,02	-	-	873.243.714,23
Total passifs financiers	5.974.551.825,84	1.260.878.746,02	24.236.012,16	342.659,00	7.260.009.243,02
Écart de couverture	-1.576.815.762,99	- 34.508.975,53	- 1.378.396,26	- 335.211,48	-1.613.038.346,26

	31/12/2011				Total
	EUR	USD	JPY	Autres	
Actifs financiers					
Créances commerciales et autres débiteurs	2.652.805.733,69	39.600.442,06	-	-	2.692.406.175,75
Instruments financiers dérivés	144.013.797,91	169.039.943,25	- 11.594.461,72	-	301.459.279,44
Autres actifs financiers	1.084.366.121,08	913.534.817,82	34.888.157,63	-	2.032.789.096,53
Trésorerie et équivalents de trésorerie	688.310.718,83	-	-	1.215,25	688.311.934,08
Total actifs financiers	4.569.496.371,51	1.122.175.203,13	23.293.695,91	1.215,25	5.714.966.485,80
Passifs financiers					
Dettes financières	3.871.199.801,17	1.429.585.230,43	-	-	5.300.785.031,60
Instruments financiers dérivés	713.681.893,04	- 316.548.115,69	25.465.209,20	-	422.598.986,55
Dettes commerciales	1.045.336.501,25	1.379.261,60	-	186.552,48	1.046.902.315,33
Autres dettes	651.608.336,00	86.052,13	-	-	651.694.388,13
Total passifs financiers	6.281.826.531,46	1.114.502.428,47	25.465.209,20	186.552,48	7.421.980.721,61
Écart de couverture	-1.712.330.159,95	7.672.774,66	- 2.171.513,29	- 185.337,23	-1.707.014.235,81

b. Dérivés de change

	31/12/2010		31/12/2011	
	Total Valeur de marché	Total Nominal	Total Valeur de marché	Total Nominal
Devises achetées :				
USD	- 77.969.637,70	- 74.457.377,67	69.460.119,32	66.411.623,77
JPY	- 34.976.460,23	- 29.471.544,71	37.059.670,92	31.836.327,34
Autres	-	-	-	-
Devises achetées - Total	-112.946.097,93	-103.928.922,38	106.519.790,24	98.247.951,11
Devises vendues :				
USD	580.838.932,96	484.637.150,09	555.048.178,26	406.219.144,37
JPY	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Devises vendues - Total	580.838.932,96	484.637.150,09	555.048.178,26	406.219.144,37
Options :				
USD	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Options - Total	-	-	-	-

Les dérivés sont conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif.

c. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité a été établie sur la situation du Consortium à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes en IFRS d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change des USD et JPY (ou autre devise significative) par rapport à l'EUR.

Variation taux de change	Impact sur le résultat net	Impact sur les autres éléments du résultat global
2010		
USD + 10%	-	3.834.330,61
USD - 10%		3.137.179,59
JPY + 10%	-	153.155,14
JPY - 10%		125.308,76
2011		
USD + 10%		852.530,52
USD - 10%	-	697.524,97
JPY + 10%	-	241.279,25
JPY - 10%		197.410,30

2.2.2 Risque de marché: risque de taux d'intérêt

a. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon les normes IFRS, à savoir le type de taux du financement à l'origine (dettes et créances), non compris les dérivés conclus par la suite.

Les principales expositions en taux d'intérêt résultent, pour le Consortium, en des financements en EUR et en USD. Au 31 décembre 2011, environ 56% (2010 = 41%) de la dette brute du Consortium était à taux variable et 44% à taux fixe (2010 = 59%). Les excédents de trésorerie du Consortium sont investis à court (long) terme, au taux variable (fixe).

	Valeur comptable 31/12/2010	Valeur comptable 31/12/2011
Taux fixe		
Actifs financiers	1.381.608.551,53	1.331.191.951,19
Créances commerciales et autres débiteurs	188.431.799,90	213.197.531,14
Autres actifs financiers	1.193.176.751,63	1.117.994.420,05
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00
Passifs financiers	2.599.911.398,91	2.974.386.395,58
Dettes financières	2.599.911.398,91	2.974.386.395,58
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
Total taux fixe	-1.218.302.847,38	-1.643.194.444,39
Taux variable		
Actifs financiers	1.531.251.846,19	1.442.170.656,32
Créances commerciales et autres débiteurs	67.508.987,04	97.085.435,90
Autres actifs financiers	1.048.766.321,50	812.857.101,90
Trésorerie et équivalents de trésorerie	414.976.537,65	532.228.118,52
Passifs financiers	3.303.494.846,75	2.781.205.494,87
Dettes financières	2.638.054.122,33	2.276.562.156,14
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	665.440.724,42	504.643.338,73
Total taux variable	-1.772.243.000,56	-1.339.034.838,55
Total	-2.990.545.847,94	-2.982.229.282,94

b. Analyse de sensibilité du taux d'intérêt en cash flow

Une variation de 1% à la hausse sur les taux d'intérêt variables (dérivés inclus) entraînerait une hausse de 1.369.270,28 EUR de la charge financière du Consortium en 2011, par rapport à 2.079.432,76 EUR en 2010.

c. Analyse de sensibilité en juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés avec l'option de juste valeur via le résultat net, ainsi que les instruments dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité en juste valeur a été établie sur la situation du Consortium à la date de clôture. Une augmentation de 1% entraîne une variation de juste valeur de 141.253.063,47 EUR (155.220.753,86 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

2.2.3 Risque de crédit

Le Consortium est exposée au risque de crédit sur ses créances commerciales et financières.

Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent être effectués en capital à risque. Les placements sont soumis à des critères stricts de rating minimum des contreparties, en fonction de la durée du placement. Le Consortium a également fixé des montants maximum par contrepartie. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux placements et instruments qui bénéficient d'un rating AAA/Aaa, ou qui sont émis ou garantis par l'État belge.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par le Consortium, soit par la contrepartie, en cas d'annulation de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties. Par le recours aux CSA, le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de la contrepartie. Au cas où le rating d'une banque descendrait sous BBB+/Baa, les contrats avec cette banque doivent être transférés à une autre banque bénéficiant d'un rating plus élevé. Avec des contreparties ayant reçu un « negative credit watch », aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de « negative credit watch ».

Balance âgée des actifs financiers

	Valeur nette comptable	Actifs NON dépréciés							Actifs dépréciés
		Non échus	depuis 0-1 mois	depuis 1-3 mois	Échus à la date de clôture		depuis 1-2 ans	depuis plus de 2 ans	
					depuis 3-6 mois	depuis 6-12 mois			
31 décembre 2010									
Créances commerciales et autres débiteurs	2.395.795.925,51	1.883.435.381,89	3.071.653,12	68.262.751,29	11.027.939,31	476.480.471,06	7.009.644,65	240.365,45	- 53.732.281,26
Instruments financiers dérivés	311.596.873,51	311.596.873,51							-
Autres actifs financiers	2.338.631.067,48	2.338.631.067,48							-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	600.947.030,26	600.947.030,26							-
Total	5.646.970.896,76	5.134.610.353,14	3.071.653,12	68.262.751,29	11.027.939,31	476.480.471,06	7.009.644,65	240.365,45	- 53.732.281,26
31 décembre 2011									
Créances commerciales et autres débiteurs	2.692.406.175,75	1.961.336.026,61	1.886.617,14	331.213.816,63	324.996.650,13	21.553.202,36	39.223.818,75	12.196.044,13	-
Instruments financiers dérivés	301.459.279,44	301.459.279,44							-
Autres actifs financiers	2.032.789.096,53	2.032.789.096,53							-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	688.311.934,08	688.311.934,08							-
Total	5.714.966.485,80	4.983.896.336,66	1.886.617,14	331.213.816,63	324.996.650,13	21.553.202,36	39.223.818,75	12.196.044,13	-

Les titres et dépôts dans lesquels le Consortium a investi ont les ratings suivants: (Standard & Poor's)

Rating	31/12/2010			
	Corporate	Etatiques	Financier	Total
Non courant				
AAA	-	-	176.464.666,35	176.464.666,35
AA+	-	689.736.880,55	27.384.426,14	717.121.306,69
AA	-	-	172.012.352,10	172.012.352,10
AA-	-	-	625.384.874,36	625.384.874,36
A+	-	35.002.678,39	110.074.279,09	145.076.957,48
A	-	-	-	-
A-	-	-	15.478.283,76	15.478.283,76
BBB+	-	-	-	-
BBB	-	-	-	-
BBB-	-	-	-	-
CCC	-	-	38.741,77	38.741,77
NR	-	-	-	-
	-	724.739.558,94	1.126.837.623,57	1.851.577.182,51
Courant				
A-1+	-	560.030.025,01	-	560.030.025,01
A-1	-	-	125.030.000,00	125.030.000,00
A-2	-	-	-	-
A-3	-	-	-	-
NR	676.230,31	24.991.572,36	92.314.974,57	117.982.777,24
	676.230,31	585.021.597,37	217.344.974,57	803.042.802,25
Total	676.230,31	1.309.761.156,31	1.344.182.598,14	2.654.619.984,76

Rating	31/12/2011			
	Corporate	Etatiques	Financier	Total
Non courant				
AAA	-	-	204.453.354,01	204.453.354,01
AA+	-	-	-	-
AA	-	609.760.493,93	-	609.760.493,93
AA-	-	-	255.533.002,12	255.533.002,12
A+	-	34.888.157,63	539.312.508,58	574.200.666,21
A	-	-	41.612.870,77	41.612.870,77
A-	1.612,59	-	16.899.533,74	16.901.146,33
BBB+	-	-	-	-
BBB	-	-	-	-
BBB-	-	-	-	-
CCC	-	-	29.831,48	29.831,48
NR	-	-	-	-
	1.612,59	644.648.651,56	1.057.841.100,70	1.702.491.364,85
Courant				
A-1+	-	177.485.959,81	99.789.374,55	277.275.334,36
A-1	27.937.000,00	-	-	27.937.000,00
A-2	-	-	95.995.000,00	95.995.000,00
A-3	-	-	-	-
NR	707.240,95	198.613.813,10	157.813.580,61	357.134.634,66
	28.644.240,95	376.099.772,91	353.597.955,16	758.341.969,02
Total	28.645.853,54	1.020.748.424,47	1.411.439.055,86	2.460.833.333,87

Les zones géographiques dans lesquels le Consortium a investi ont les ratings suivants:

Zone	31/12/2010	31/12/2011
Belgique	4.168.450.495,00	4.314.399.378,35
Eurozone	279.456.068,11	346.159.870,06
Autres Europe	1.014.686.351,35	862.735.461,07
Etats Unis	131.836.227,79	134.129.805,77
Autres	52.541.754,51	57.541.970,55
Total	5.646.970.896,76	5.714.966.485,80

2.2.4 Risque de liquidité

Lorsque des financements sont contractés, le Consortium tient compte de l'évolution prévue des cash-flows futurs dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.

Le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. Ainsi, selon la politique financière du Consortium, 20% au maximum de l'en-cours de la dette peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux actifs et passifs financiers. Les flux contractuels non actualisés sur l'en-cours des actifs et passifs financiers par date de maturité et par nature sont les suivants:

* Y compris intérêts	Valeur comptable	Flux contractuels*	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
31 décembre 2010							
Actifs financiers							
Créances commerciales et autres débiteurs	133.654.795,31	714.601.709,69	16.571.000,00	30.035.000,00	33.928.228,39	101.784.685,16	532.282.796,14
Instruments financiers dérivés	311.596.873,41	666.307.675,26	63.233.813,97	344.021.515,37	259.052.345,92	-	-
Autres actifs financiers	2.276.996.240,63	3.699.051.927,20	601.456.243,63	74.815.814,80	186.388.702,86	550.758.486,97	2.285.632.678,94
Trésorerie et équivalents de trésorerie	402.522.345,10	402.891.946,93	402.891.946,93	-	-	-	-
Total des actifs financiers	3.124.770.254,45	5.482.853.259,08	1.084.153.004,53	448.872.330,17	479.369.277,17	652.543.172,13	2.817.915.475,08
Passifs financiers							
Dettes financières	5.273.859.472,35	7.148.519.554,54	753.792.436,20	184.505.858,84	598.569.744,28	1.544.133.825,63	4.067.517.689,60
Instruments financiers dérivés	304.951.372,10	437.379.068,97	20.056.329,49	42.274.751,06	22.370.968,01	103.936.456,74	248.740.563,67
Dettes commerciales	807.954.684,34	557.195.970,82	552.861.576,91	4.123.518,62	6.302,58	204.572,71	-
Autres dettes	873.243.714,23	734.555.986,93	267.753.218,39	251.420.245,08	213.136.732,65	396.316,02	1.849.474,79
Total des passifs financiers	7.260.009.243,02	8.877.650.581,26	1.594.463.560,99	482.324.373,60	834.083.747,52	1.648.671.171,10	4.318.107.728,06
Total	- 4.135.238.988,57	- 3.394.797.322,18	- 510.310.556,46	- 33.452.043,43	- 354.714.470,35	- 996.127.998,97	- 1.500.192.252,98
31 décembre 2011							
Actifs financiers							
Créances commerciales et autres débiteurs	159.708.554,37	680.673.490,29	16.571.000,00	30.035.000,00	33.928.228,38	101.784.685,16	498.354.576,75
Instruments financiers dérivés	292.100.138,18	519.760.796,24	135.063.378,44	216.992.889,35	167.704.528,45	-	-
Autres actifs financiers	1.973.184.226,04	3.277.689.601,03	405.990.546,87	14.130.298,06	167.873.462,30	476.969.058,69	2.212.726.235,11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278.517.711,04	279.008.254,35	279.008.254,35	-	-	-	-
Total des actifs financiers	2.703.510.629,63	4.757.132.141,91	836.633.179,66	261.158.187,41	369.506.219,13	578.753.743,85	2.711.080.811,86
Passifs financiers							
Dettes financières	5.300.785.031,60	6.995.471.718,75	426.362.011,64	384.709.514,47	328.073.701,21	1.685.246.132,69	4.171.080.358,75
Instruments financiers dérivés	422.598.986,55	559.242.302,50	1.443.777,50	36.508.303,87	48.629.153,51	210.427.567,35	262.233.500,27
Dettes commerciales	1.046.902.315,33	914.457.160,31	761.970.373,78	149.249.147,28	2.525.677,19	711.962,06	0,00
Autres dettes	651.694.388,13	583.944.543,89	233.336.293,52	171.598.459,59	176.779.747,10	393.537,12	1.836.506,56
Total des passifs financiers	7.421.980.721,61	9.053.115.725,45	1.423.112.456,44	742.065.425,20	556.008.279,01	1.896.779.199,22	4.435.150.365,58

2.2.5 Risque de « Fair value »

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante:

Niveau 1: des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques,

Niveau 2: des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix),

Niveau 3: des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

	31/12/2010		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôt	-	636.630.729,50	-
Titres à revenu fixe	52.201.161,93	145.848.834,89	-
Instruments financiers dérivés	-	348.949.666,93	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	57.323.881,69	-
Autres	-	813.867,02	-
Total	52.201.161,93	1.189.566.980,03	-
Passifs			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières	-	1.210.921.412,29	-
Instruments financiers dérivés	-	304.951.372,10	-
Autres	-	-	-
Total	-	1.515.872.784,39	-

	31/12/2011		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôt	-	588.702.908,02	-
Titres à revenu fixe	51.716.698,93	164.819.233,25	-
Instruments financiers dérivés	-	346.038.290,13	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	57.342.046,41	-
Autres	-	1.203.370,93	-
Total	51.716.698,93	1.158.105.848,74	-
Passifs			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières	-	1.109.871.447,40	-
Instruments financiers dérivés	-	422.598.986,55	-
Autres	-	-	-
Total	-	1.532.470.433,95	-

Pour estimer la juste valeur des instruments financiers, les hypothèses et méthodes retenues sont:

- pour les participations dans des sociétés et les placements cotés en bourse: leur valeur de cotation ;
- pour les participations dans des sociétés non cotées: estimation par référence à des transactions de ventes récentes de ces sociétés non cotées et, en l'absence de telles transactions, sur la base de différentes techniques d'évaluation, comme l'actualisation des flux de trésorerie futurs et la méthode des multiples ;
- pour les créances commerciales et les autres actifs circulants: juste valeur compte tenu de leur échéance ;
- pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie: juste valeur compte tenu de leur échéance.

Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Consortium à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Consortium estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants:

3.1 Pertes de valeur sur actifs

Le montant recouvrable de chaque actif ou CGU est déterminé soit, au titre de juste valeur de l'actif ou de la CGU diminuée des coûts de la vente soit, de la valeur d'utilité de l'actif ou de la CGU, si celle-ci est plus élevée. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

3.2 Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Consortium sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture. Le Consortium utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour différents actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas été négociés sur un marché actif.

Nous nous référons à la note 2.2.2.b pour une analyse de la sensibilité.

3.3 Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Consortium détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées

sur le marché ou reflètent la meilleure estimation du Consortium (voir informations complémentaires reprises dans la note 20).

Une diminution (augmentation) de 1% du taux d'actualisation déterminé par le Consortium, entraînerait une augmentation (respectivement diminution) de 60.955.680,99 EUR (respectivement 53.004.734,54 EUR) de la dette.

3.4 Durée d'utilisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement du matériel roulant ferroviaire, de l'infrastructure ferroviaire et des gares. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour le Consortium. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par le Consortium, l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, le vieillissement technique et économique et les limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de leasing). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles nous nous référons à la note 1.5. Cependant la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doit être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

3.5 Impôts différés: recouvrement d'actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés à des fins de déduction des différences temporelles et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront de compenser ces différences et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. La capacité du Consortium à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Consortium intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, le Consortium s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

Note 4 - Impact de la transition aux IFRS

Les états financiers consolidés du Consortium au 31 décembre 2011 ont été établis pour la première fois sous le référentiel IFRS. Jusqu'au 31 décembre 2010, les états financiers consolidés du Consortium étaient uniquement préparés en conformité avec les règles légales et réglementaires applicables en Belgique (Belgian GAAP). Les nouvelles règles d'évaluation IFRS ont été appliquées de manière uniforme aux chiffres de l'exercice 2011, aux chiffres comparatifs de l'exercice 2010, ainsi qu'à l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 (date de transition) conformément à la norme IFRS 1 « Première application des IFRS ».

Notons que l'impact de la transition aux normes IFRS sur les capitaux propres d'ouverture consolidés au 1^{er} janvier 2010, l'état du résultat global consolidé 2010 et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010, est diminué par le fait que le Consortium a progressivement, depuis le 1^{er} janvier 2008, aligné ses règles d'évaluation Belgian GAAP sur les règles IFRS. Cet impact est détaillé dans le tableau suivant:

	Retraitements	Capitaux propres au 1/1/2010	Résultat net 2010	Autres éléments du résultat global 2010	Autres variations des capitaux propres	Capitaux propres au 31/12/2010
Comptes selon les Belgian GAAP		16.785.473.043,85	- 172.840.480,95	- 9.476.731,52	1.338.975.572,34	17.942.131.403,72
Subsides en capital	4.1	- 14.947.561.899,60			- 1.324.336.640,22	- 16.271.898.539,82
Actions propres	4.2	- 1.799.414.255,46			- 27.279,87	- 1.799.441.535,33
Immobilisations incorporelles et corporelles et opérations de financement alternatif	4.3	- 53.240.973,26	57.547.422,03		1.648,42	4.308.097,19
Instruments financiers	4.4	55.443.768,98	- 81.501.760,60			- 26.057.991,62
Provisions	4.5	149.886.390,83	- 143.825.722,31			6.060.668,52
Avantages au personnel	4.6	- 14.555.680,66	- 255.243,17	13.092.554,42	222,01	- 1.718.147,40
Impôts différés	4.7	96.744.574,00	26.310.233,28	1.017.036,20		124.071.843,48
Contrats de construction	4.8	14.252.920,86	- 14.399.858,19		146.937,31	- 0,02
Autres retraitements	4.9	- 3.315.926,87	3.032.748,04	14.492.353,54	- 15.103.202,15	- 894.027,44
Total retraitements IFRS		-16.501.761.081,18	- 153.092.180,92	28.601.944,16	- 1.339.318.314,50	-17.965.569.632,44
Comptes selon les IFRS		283.711.962,67	- 325.932.661,87	19.125.212,64	- 342.742,16	- 23.438.228,72

4.1 Subsides en capital

Les subsides en capital sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisés en tant que capitaux propres dans les comptes Belgian GAAP au 31 décembre 2009 et 2010, tandis qu'ils sont comptabilisés en tant que dettes dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2010 et 31 décembre 2010.

4.2 Immobilisations corporelles, incorporelles et opérations de financement alternatif

Comme décrit dans la note 34, le Consortium a conclu des opérations de financement alternatif avec des Trusts étrangers. Des immobilisations corporelles (essentiellement du matériel roulant) liées à certaines des opérations (sale-and-rent-back,...) qui n'étaient pas ou seulement partiellement comptabilisées à l'état de la situation financière dans les comptes Belgian GAAP ont été comptabilisées à leur juste valeur à la date de transition vers les IFRS dans les comptes IFRS suite à l'application de SIC 27 - Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.

Les subsides en capital liés à ces immobilisations qui ont été décomptabilisés dans les comptes Belgian GAAP lors de la conclusion des opérations de financement alternatif ont également été comptabilisés dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2010.

Ces immobilisations corporelles ainsi que d'autres immobilisations corporelles (également essentiellement du matériel roulant) ont été évaluées à leur juste valeur au 1^{er} janvier 2010 (application de IFRS 1.18 annexe D5, c'est-à-dire évaluation à la juste valeur à la date de transition aux IFRS et utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à la date de transition).

Dans le cadre de l'alignement des règles Belgian GAAP vers les règles IFRS, le Consortium a appliqué l'approche par composants pour une grande partie de ces immobilisations corporelles avant la date de transition aux IFRS. Dans l'état de la situation financière selon les IFRS au 1^{er} janvier 2010 l'approche par composants est appliquée à toutes les immobilisations corporelles.

Les frais de recherche activés dans le cadre des logiciels développés en interne qui étaient activés en tant qu'actifs incorporels dans les comptes Belgian GAAP sont désactivés dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2010. Les subsides liés à ces actifs incorporels sont également décomptabilisés lors de cette date dans les comptes IFRS.

A partir de l'exercice 2010, le Consortium a presque entièrement aligné les règles Belgian GAAP aux règles IFRS en ce qui concerne l'évaluation de ses immobilisations corporelles, incorporelles et en ce qui concerne la comptabilisation des opérations de financement alternatif, à l'exception de la comptabilisation de certains instruments financiers (comme décrit dans la note 4.3), ainsi que de la comptabilisation de produits perçus lors de la restructuration de certaines de ces opérations de financement alternatif. Selon les règles comptables belges, le Consortium étale ce produit dans le temps, tandis que selon les IFRS ce produit est comptabilisé en tant que résultat lors de la conclusion de l'opération.

4.3 Instruments financiers

Selon les IFRS les produits financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à leur juste valeur au 1^{er} janvier 2010, tandis qu'une provision relative à certains produits financiers dérivés est reconnue dans les comptes Belgian GAAP au 31 décembre 2009.

Selon SIC 27, certains placements et dettes dans le cadre des opérations de financement alternatif ont été reconnus au 1^{er} janvier 2010 dans les comptes IFRS ainsi que dans les comptes Belgian GAAP. Le Consortium a choisi l'option de juste valeur pour certains de ces placements et dettes au 1^{er} janvier 2010 dans les comptes IFRS, tandis qu'ils sont comptabilisés au coût amorti dans les comptes Belgian GAAP à cette date.

Dans le cadre de l'alignement des comptes Belgian GAAP vers les IFRS, tous les ajustements aux règles IFRS concernant les instruments financiers sont comptabilisés dans les comptes Belgian GAAP à partir de l'exercice 2010, à l'exception des ajustements juste valeur positifs des instruments financiers, des placements et des dettes uniquement comptabilisés dans les comptes IFRS.

4.4 Provisions

Certaines provisions comptabilisées dans les comptes Belgian GAAP ne sont pas permises selon les règles IFRS. Il s'agit en particulier de la provision pour restructuration de la filiale SNCB Logistics SA au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010.

Selon les IFRS, les provisions à long terme sont actualisées, tandis que certaines provisions à long terme sont comptabilisées à leur valeur nominale dans les comptes Belgian Gaap au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010.

4.5 Avantages au personnel

Les retraitements relatifs aux avantages au personnel sont principalement liés à la dette pour cotisations patronales pour la Caisse de Solidarité Sociale sur les pensions du personnel statutaire, modifiée dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2010 suite au calcul conforme à IAS 19. Cette méthode de calcul est également appliquée dans les comptes Belgian GAAP au 31 décembre 2010.

4.6 Impôts différés

Un actif d'impôts différés, calculé sur les différences temporelles qui comprennent essentiellement les ajustements juste valeur positifs des instruments financiers, certaines dettes pour avantages au personnel et les pertes fiscales

recupérables, est comptabilisé dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010. Un passif d'impôts différés est calculé dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2010 relatif aux contrats de constructions. Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les comptes Belgian GAAP au 31 décembre 2009 et 2010.

4.7 Contrats de construction

Les contrats de construction qui sont comptabilisés selon la méthode de la prise en résultat de la marge à la fin des travaux dans les comptes Belgian GAAP au 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux selon les IFRS. Au 31 décembre 2010 tous les contrats de construction sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux dans les comptes Belgian GAAP.

4.8 Autres retraitements

Les autres retraitements au 1^{er} janvier 2010 proviennent essentiellement de la classification des participations ne donnant pas le contrôle qui sont incluses dans les capitaux propres selon les IFRS, tandis que ces intérêts minoritaires sont classés dans une rubrique hors des capitaux propres selon les Belgian GAAP. Ces retraitements incluent également des retraitements suite à des modifications du périmètre de consolidation et à la comptabilisation de certains baux emphytéotiques en tant que propriétaire et emphytéote qui constituent des contrats de location-financement selon IAS 17.

Les autres retraitements au 31 décembre 2010 incluent en plus le retraitement du goodwill qui est amorti dans les comptes Belgian GAAP tandis que le goodwill est soumis aux tests de pertes de valeur selon les IFRS. Aucune perte de valeur sur goodwill n'a été comptabilisée dans les comptes IFRS au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010.

Note 5 - Périmètre de consolidation du Consortium

Les filiales du Consortium se présentent comme suit :

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise
	2010	2011		
SNCB	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0869.763.069
SNCB Logistics	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0822.966.806
Rheinkraft International (droit allemand)	100,0	100,0	Duisburg	DE 811.155.045
On Site Rail	100,0	100,0	Anvers	BE 0474.471.639
RKS Rheinkraft Verwaltungs GmbH (droit allemand)	100,0	100,0	Duisburg	HR B18579
RKS Rheinkraft GmbH & Co KG (droit allemand)	100,0	100,0	Duisburg	DE 249.829.684
Transport Route Wagon (T.R.W.)	99,3	99,3	Bruxelles	BE 0405.772.081
Liege Logistics Intermodal (L.L.I.)	65,8	0,0	Flémalle	BE 0477.584.547
E.T.G.-Invest	100,0	100,0	Genk - Hasselt	BE 0453.932.284
E.T.G.-Exploitation	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0453.905.956
O.S.R. France (droit français)	100,0	100,0	Lille	FR 395.0515.9228
YPTO	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0821.220.410
Inter Ferry Boats	100,0	100,0	Anvers	BE 0403.425.869
Rail Infra Logistics	100,0	100,0	Anvers	BE 0419.938.536
IFB Italia (droit italien)	100,0	100,0	Novara	IT 13349180151
IFB France (droit français)	100,0	100,0	Bonneuil-sur-Marne	FR 5555.2000.1850
Xpedys	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0896.067.192
RKE	61,5	61,5	Anvers	BE 0404.546.814
L.A. Group (en liquidation)	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0419.345.054
Rail Facilities	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0403.265.325
Eurostation	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0446.601.757
Tuc Rail	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0447.914.029
Eurogare	75,0	75,0	Liège	BE 0451.150.562
Chantier de Créosotage de Bruxelles	51,0	51,0	Bruxelles	BE 0428.821.954
Syntigo	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0476.975.427
Foncière Rue de France	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0433.939.101
Financière Rue de France	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0878.467.335
Woodprotect Belgium	99,9	99,9	Gand	BE 0442.279.220
Euro Immo Star	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0451.777.894
Anneis (*)	49,1	100,0	Anvers	BE 0476.327.705
SOHA	98,8	98,8	Hasselt	BE 0817.134.730
SOFA	100,0	100,0	Gand	BE 0809.998.696
Schelde-Landschapspark (SLP)	50,0	50,0	Bornem	BE 0824.816.833
SOBRUG	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0830.459.758
South Station	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0896.513.095
De Leewe II (*)	0,0	100,0	Bruxelles	BE 0476.491.021
B-Parking	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0899.438.834
SPV 162	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0886.279.892
SPV Zwankendamme	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0888.985.105
SPV Brussels Port	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0889.172.472
SPV LLN	100,0	100,0	Bruxelles	BE 0826.478.107
GO-Mobile	62,0	62,0	Bruxelles	BE 0829.056.723
Transurb Technirail	92,0	92,0	Bruxelles	BE 0413.393.907
Railtour	95,4	95,4	Bruxelles	BE 0402.698.765
Haeger & Schmidt International (droit allemand)	100,0	100,0	Duisburg	DE 813.197.125
H&S Container Line (droit allemand)	100,0	100,0	Duisburg	DE 814.592.798
Haeger & Schmidt International B.V. Zwijndrecht (droit hollandais)	100,0	100,0	Zwijndrecht	NL 004798150B01
HSR Business Service (droit allemand) en demande	100,0	100,0	Duisburg	N.C.

(*) les acquisitions de parts dans ces sociétés ne sont pas des regroupements d'entreprises selon l'IFRS 3

Les regroupements d'entreprises par le Consortium sont discutés dans la note 17.

Le Consortium détenait 65,75% des droits de sa filiale Liège Logistics Intermodal S.A. avant la vente de ces actions à Liège Container Terminal S.A. en 2011. Cette dernière société est une entreprise associée dont le Consortium détient 50% des droits de vote, comptabilisée dans les comptes consolidés du Consortium selon la méthode de mise en équivalence. Les participations mises en équivalence sont discutées dans la note 9.

Note 6 - Immobilisations incorporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

	31/12/2010	31/12/2011
Goodwill	1.469.491,27	1.469.491,27
Immobilisations Incorporelles - autres - développées en interne	210.809.293,63	225.783.477,85
Immobilisations Incorporelles - autres - acquises de tiers	1.423.004.505,90	1.473.458.459,08
Valeur comptable nette au 31 décembre	1.635.283.290,80	1.700.711.428,20

Soit :

	31/12/2010	31/12/2011
Maisons-mères	1.466.213.505,23	1.486.906.223,98
SNCB	162.302.532,57	193.218.358,99
SNCB Logistics	1.100.479,12	13.426.212,02
Autres filiales	5.666.773,88	7.160.633,21
Valeur comptable nette au 31 décembre	1.635.283.290,80	1.700.711.428,20

6.1.1 Immobilisations incorporelles - goodwill

		Goodwill - intégration globale	Goodwill - autres	Total
	<u>Notes</u>			
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010		1.469.491,27	-	1.469.491,27
Acquisitions individuelles		-	-	-
Acquisitions par regroupement d'entreprises		-	-	-
Cessions		-	-	-
Transferts:				
actifs détenus en vue de la vente	16	-	-	-
à l'intérieur de la rubrique		-	-	-
autres transferts		-	-	-
Pertes de valeur		-	-	-
Ecart de conversion		-	-	-
Autres variations		-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010		1.469.491,27	-	1.469.491,27
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2011		1.469.491,27	-	1.469.491,27
Acquisitions individuelles		-	-	-
Acquisitions par regroupement d'entreprises		-	-	-
Cessions		-	-	-
Transferts:				
actifs détenus en vue de la vente	16	-	-	-
à l'intérieur de la rubrique		-	-	-
autres transferts		-	-	-
Pertes de valeur		-	-	-
Ecart de conversion		-	-	-
Autres variations		-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011		1.469.491,27	-	1.469.491,27

		Goodwill - intégration globale	Goodwill - autres	Total
Au 1^{er} janvier 2010				
Valeur d'acquisition		1.469.491,27	-	1.469.491,27
Pertes de valeur cumulées		-	-	-
Valeur comptable nette au 1 janvier 2010		1.469.491,27	-	1.469.491,27
Au 31 décembre 2010				
Valeur d'acquisition		1.469.491,27	-	1.469.491,27
Pertes de valeur cumulées		-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010		1.469.491,27	-	1.469.491,27
Au 31 décembre 2011				
Valeur d'acquisition		1.469.491,27	-	1.469.491,27
Pertes de valeur cumulées		-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011		1.469.491,27	-	1.469.491,27

6.1.2 Immobilisations incorporelles - autres

	Développé en interne			Acquis de tiers		
	Logiciels	Autres	TOTAL	Logiciels	Autres	TOTAL
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010	121.179.279,94	30.426.148,40	151.605.428,34	41.478.731,29	1.359.982.152,32	1.401.460.883,61
Acquisitions individuelles	76.583.350,95	3.662.512,98	80.245.863,93	39.523.276,85	40.495.833,83	80.019.110,68
Acquisitions par regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Coûts d'emprunt	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-	-
Transferts:						
actifs détenus en vue de la vente	16	-	-	-	-	-
autres transferts	-	-	-	-	35.664.790,81	35.664.790,81
Pertes de valeur	-	3.114.370,98	3.114.370,98	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Amortissements de l'année	- 9.640.189,71	- 8.287.437,95	17.927.627,66	- 8.890.280,75	- 13.920.416,83	22.810.697,58
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	188.122.441,18	22.686.852,45	210.809.293,63	72.111.727,39	1.350.892.778,51	1.423.004.505,90
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2011	188.122.441,18	22.686.852,45	210.809.293,63	72.111.727,39	1.350.892.778,51	1.423.004.505,90
Acquisitions individuelles	62.708.105,34	362.758,67	63.070.864,01	8.114.239,57	57.715.139,82	65.829.379,39
Acquisitions par regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Coûts d'emprunt	-	-	-	-	-	-
Cessions	- 2.674.950,66	-	2.674.950,66	- 72.542,32	-	72.542,32
Transferts:						
actifs détenus en vue de la vente	16	-	-	-	-	-
autres transferts	- 159.868,70	- 21.541.805,24	21.701.673,94	64.461.669,30	- 42.723.402,37	21.738.266,93
Pertes de valeur	- 60.550,99	-	60.550,99	- 286.311,19	-	286.311,19
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Amortissements de l'année	- 23.308.673,00	- 350.831,20	23.659.504,20	- 22.662.150,94	- 14.092.688,69	36.754.839,63
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	224.626.503,17	1.156.974,68	225.783.477,85	121.666.631,81	1.351.791.827,27	1.473.458.459,08

	Développé en interne			Acquis de tiers		
	Logiciels	Autres	Total	Logiciels	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2010						
Valeur d'acquisition	150.495.805,27	64.118.060,26	214.613.865,53	49.031.457,94	1.429.271.400,55	1.478.302.858,49
Amortissements cumulés	- 29.316.525,33	- 33.691.911,86	63.008.437,19	- 7.544.223,15	- 69.289.248,23	76.833.471,38
Pertes de valeur cumulées	-	-	-	- 8.503,50	-	8.503,50
Valeur comptable nette au 1er janvier 2010	121.179.279,94	30.426.148,40	151.605.428,34	41.478.731,29	1.359.982.152,32	1.401.460.883,61
Au 31 décembre 2010						
Valeur d'acquisition	227.079.156,22	62.537.819,58	289.616.975,80	87.644.029,54	1.434.102.443,57	1.521.746.473,11
Amortissements cumulés	- 38.956.715,04	- 39.850.967,13	78.807.682,17	- 15.523.798,65	- 83.209.665,06	98.733.463,71
Pertes de valeur cumulées	-	-	-	- 8.503,50	-	8.503,50
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	188.122.441,18	22.686.852,45	210.809.293,63	72.111.727,39	1.350.892.778,51	1.423.004.505,90
Au 31 décembre 2011						
Valeur d'acquisition	286.695.589,91	5.594.652,68	292.290.242,59	170.730.273,54	1.449.094.181,02	1.619.824.454,56
Amortissements cumulés	- 62.069.086,74	- 4.437.678,00	66.506.764,74	- 49.055.138,23	- 97.302.353,75	146.357.491,98
Pertes de valeur cumulées	-	-	-	- 8.503,50	-	8.503,50
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	224.626.503,17	1.156.974,68	225.783.477,85	121.666.631,81	1.351.791.827,27	1.473.458.459,08

	31/12/2010	31/12/2011
Droit exploitation du réseau octroyé par l'Etat	1.277.575.557,57	1.263.838.383,83
Autres immobilisations incorporelles subsidiées	332.541.313,13	403.016.051,86
Autres immobilisations incorporelles non subsidiées	23.696.728,83	32.387.501,24
Valeur comptable nette au 31 décembre	1.633.813.599,53	1.699.241.936,93

6.1.3 Immobilisations incorporelles autres - location-financement

Le Consortium ne détient pas d'immobilisations incorporelles en location-financement.

6.1.4 Autres informations relatives aux immobilisations incorporelles

Valeur comptable des immobilisations incorporelles	31/12/2010	31/12/2011
Dont la propriété est		
soumise à restriction	-	-
donnée en nantissement de dettes	-	-
Total	-	-

Valeur comptable des immobilisations incorporelles	31/12/2010	31/12/2011
Acquises grâce à des subsides publics		
Logiciels développés en interne	187.435.028,86	221.435.330,46
Autres immobilisations développées en interne	12.303.175,61	-
Logiciels acquis de tiers	68.364.654,45	101.983.073,06
Autres immobilisations acquises de tiers	64.438.454,21	79.597.648,34
Total	332.541.313,13	403.016.051,86

Note 7 - Immobilisations corporelles

7.1 Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
Notes							
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010	293.431.024,60	1.190.447.861,11	7.423.786.547,61	3.135.695.696,28	557.410.055,27	4.040.443.054,15	16.641.214.239,02
Acquisitions individuelles	2.378.753,20	12.968.619,33	40.944.780,93	350.561.816,17	54.057.812,81	800.394.660,59	1.261.306.443,03
Acquisitions par regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	10.810.892,26	-	516.636.316,34	527.447.208,60
Coûts d'emprunt	-	-	-	-	-	349.871,69	349.871,69
Modifications de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	25.252,99	6.419.111,97	56.713.485,37	29.978.194,79	-	93.136.045,12
Transferts:							
actifs détenus en vue de la vente	16 - 163.062,34	1.140.801,34	4.092.547,05	-	87.773,54	6.171.968,67	9.374.550,26
à l'intérieur de la rubrique	35.991.880,08	13.397.079,16	535.440.026,84	27.811.870,12	7.462.245,27	620.103.101,47	-
autres transferts	1.602.704,80	11.714,76	-	-	-	-	1.614.419,56
Pertes de valeur	-	6.281.553,88	25.856,01	23.758.884,56	10.060.869,18	189.008,36	40.316.171,99
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-	73.706.748,18	297.309.499,23	219.441.315,02	87.194.217,86	-	677.651.780,29
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	333.241.300,34	1.137.952.520,65	7.692.324.341,12	3.224.966.589,88	491.609.057,98	4.731.359.824,27	17.611.453.634,24
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2011	333.241.300,34	1.137.952.520,65	7.692.324.341,12	3.224.966.589,88	491.609.057,98	4.731.359.824,27	17.611.453.634,24
Acquisitions individuelles	4.069.478,53	1.616.844,70	54.666.009,19	7.253.880,35	40.873.907,91	1.467.477.907,03	1.575.958.027,71
Acquisitions par regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-	-	316.422.634,12	316.422.634,12
Coûts d'emprunt	-	-	-	-	-	506.988,84	506.988,84
Modifications de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	4.029.379,66	3.753.662,14	-	17.384.783,49	3.630.526,63	39.314.752,08
Transferts:							
actifs détenus en vue de la vente	16 - 809.500,39	552.438,15	11.965,59	2.052.359,50	59.721,00	47.079.764,53	50.565.749,16
à l'intérieur de la rubrique	11.050.041,32	18.783.334,63	346.366.580,50	330.389.321,13	109.076.315,76	778.098.924,08	-
autres transferts	-	21.493,47	5.824.445,06	2.146.217,19	12.698.292,22	-	17.870.381,96
Pertes de valeur	-	535.000,25	4.485.263,36	7.719.014,74	20.736.031,47	71.333.762,08	40.609.071,90
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	806.047,08	806.047,08
Amortissements	-	75.372.285,94	340.824.755,12	250.797.666,23	87.312.205,64	-	754.306.912,93
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	342.965.446,42	1.035.150.012,73	7.738.976.750,30	3.273.785.167,86	530.724.774,08	5.680.878.312,57	18.602.480.463,96

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2010							
Valeur d'acquisition	293.432.124,06	1.869.534.948,21	11.789.168.048,50	5.479.423.842,24	1.347.892.226,27	4.041.060.092,87	24.820.511.282,15
Amortissements cumulés	-	677.300.956,15	4.355.776.746,21	2.341.213.022,76	784.411.065,34	-	8.158.701.790,46
Pertes de valeur cumulées	-	1.786.130,95	9.604.754,68	2.515.123,20	6.071.105,66	617.038,72	20.595.252,67
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010	293.431.024,60	1.190.447.861,11	7.423.786.547,61	3.135.695.696,28	557.410.055,27	4.040.443.054,15	16.641.214.239,02
Au 31 décembre 2010							
Valeur d'acquisition	335.039.649,95	1.895.111.207,39	12.311.737.394,07	5.666.522.369,66	1.314.872.201,58	4.732.165.871,35	26.255.448.694,00
Amortissements cumulés	-	755.373.692,41	4.609.808.298,27	2.439.040.656,58	817.192.037,94	-	8.621.414.685,20
Pertes de valeur cumulées	-	1.798.349,61	1.784.994,33	9.604.754,68	2.515.123,20	6.071.105,66	22.580.374,56
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	333.241.300,34	1.137.952.520,65	7.692.324.341,12	3.224.966.589,88	491.609.057,98	4.731.359.824,27	17.611.453.634,24
Au 31 décembre 2011							
Valeur d'acquisition	345.298.796,28	1.817.380.571,04	12.613.850.694,54	5.732.135.028,70	1.422.334.213,70	5.680.878.312,57	27.611.877.616,83
Amortissements cumulés	-	780.445.563,98	4.857.633.923,80	2.444.497.456,75	879.827.481,23	-	8.962.404.425,76
Pertes de valeur cumulées	-	1.784.994,33	17.240.020,44	13.852.404,09	11.781.958,39	-	46.992.727,11
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	342.965.446,42	1.035.150.012,73	7.738.976.750,30	3.273.785.167,86	530.724.774,08	5.680.878.312,57	18.602.480.463,96

	31/12/2010	31/12/2011
Maisons-mères	13.200.562.466,52	13.878.284.483,04
SNCB	4.040.699.878,68	4.066.223.412,06
SNCB Logistics	-	290.955.483,65
Autres filiales	370.191.289,04	367.017.085,21
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	17.611.453.634,24	18.602.480.463,96

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer les montants des coûts d'emprunt à incorporer aux immobilisations corporelles s'élève à 3,41% en 2011 et à 2,64% en 2010.

7.2 Tests de perte de valeur

Les tests de perte de valeur des actifs sont effectués sur la base des CGU représentatives d'entités juridiques ou définies en fonction de la destination des actifs utilisés. Les CGU telles que définies par le Consortium présentant des indices de perte (ou de reprise de valeur) sont :

7.2.1 L'activité « fret » de la SNCB

a. **le secteur d'activité « fret » de la SNCB**

Le Consortium a effectué un test de perte de valeur pour les ateliers qui travaillent principalement pour le secteur cargo (secteur non-subsidié). Dans ce cadre, 3 ateliers ont fait l'objet d'un test de perte de valeur. La base retenue pour la valeur recouvrable des immobilisations corporelles (bâtiments et autres actifs y afférents) est la valeur de marché déterminée par une partie indépendante. Suite à ce test, une perte de valeur à concurrence de 18,2 millions EUR a été actée dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2010.

b. **Rail Cargo Centers.**

En ce qui concerne les tests de perte de valeur pour les Rail Cargo Centers (RCC - activité cargo), le Consortium a effectué un test de perte de valeur. La base retenue pour la valeur recouvrable des immobilisations corporelles liées à cette activité est la valeur d'utilité qui a été valorisée à 0 EUR vu que l'activité est structurellement en perte. Suite à ce test, une perte de valeur à concurrence de 0,4 millions EUR a été actée dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2010.

c. **Locomotives type 77**

La base retenue pour la valeur recouvrable de ces immobilisations corporelles est 1,4 millions EUR, valeur de marché déterminée par un tiers. Suite à ce test, une perte de valeur à concurrence de 1,4 millions EUR a été actée dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2010.

7.2.2 L'activité de SNCB Logistics

Une perte de valeur a été constatée sur les locomotives type 77 à concurrence de 29,1 MEUR comptabilisé dans le résultat de 2011. La base retenue pour la détermination de la valeur recouvrable de ces immobilisations est la valeur de marché déterminée par un tiers.

Une perte de valeur à concurrence de 13,3 MEUR a été actée sur les droits d'exploitation du « Mainhub terminal ». La base retenue pour la valeur recouvrable de ces immobilisations est la valeur d'utilité, calculée sur base de la méthode DCF, en tenant compte des hypothèses suivantes :

- business plan sur 5 ans

- taux d'actualisation : 8,79%
- taux de croissance long terme : 2,5%

7.3 Immobilisations corporelles: location-financement

Le Consortium détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location - financement:

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2010							
Valeur d'acquisition	-	7.899.468,57	-	6.557.817,13	6.316.747,41	-	20.774.033,11
Amortissements cumulés	-	5.761.502,95	-	2.541.342,49	845.515,02	-	9.148.360,46
Pertes de valeur cumulées	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010	-	2.137.965,62	-	4.016.474,64	5.471.232,39	-	11.625.672,65
Au 31 décembre 2010							
Valeur d'acquisition	-	7.899.468,57	-	6.212.690,37	747.203,79	-	14.859.362,73
Amortissements cumulés	-	5.959.691,46	-	2.632.688,19	629.882,99	-	9.222.262,64
Pertes de valeur cumulées	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	-	1.939.777,11	-	3.580.002,18	117.320,80	-	5.637.100,09
Au 31 décembre 2011							
Valeur d'acquisition	-	7.899.468,57	-	70.667.999,19	5.251.082,85	-	83.818.550,61
Amortissements cumulés	-	6.157.879,98	-	6.034.331,73	715.108,80	-	12.907.320,51
Pertes de valeur cumulées	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	-	1.741.588,59	-	64.633.667,46	4.535.974,05	-	70.911.230,10

7.4 Autres informations relatives aux immobilisations corporelles

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2010	31/12/2011
Acquises grâce à des subsides publics		
Terrains	29.172.719,33	38.583.381,73
Constructions	1.004.084.834,01	907.543.109,78
Infrastructure ferroviaire	7.657.453.738,72	7.715.703.818,98
Matériel roulant ferroviaire	2.515.870.439,24	2.560.777.524,01
Installations et équipements divers	399.388.452,33	418.542.491,32
Immobilisations corporelles en cours	4.534.318.383,57	5.216.966.511,02
Total	16.140.288.567,20	16.858.116.836,84

En ce qui concerne les Partenariats Public-Privé (PPP) conclus par Infrabel pour la réalisation de projets d'infrastructure, l'approche retenue par le Consortium en tant que concédant public est basée notamment sur une analyse approfondie des risques et avantages revenant aux partenaires du contrat à la lumière des normes et interprétations IFRS actuellement en vigueur. Sur cette base, l'avance relative à l'infrastructure du projet Liefkenshoek Rail Link a été reconnue au bilan dans les états financiers consolidés du consortium, tandis qu'en ce qui concerne le projet Diabolo, seuls les produits et charges liés aux contrats opérationnels conclus avec la SA Northern Diabolo, réalisateur et concessionnaire privé, sont reconnus dans les états financiers.

Note 8 - Immeubles de placement

8.1 Immeubles de placement

		Terrains	Immeubles	Total
	<u>Note</u>			
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010		60.678.862,54	14.072.047,07	74.750.909,61
Acquisitions individuelles		-	-	-
Acquisitions par regroupement d'entreprises		-	-	-
Production immobilisée		-	-	-
Cessions		-	-	-
Coûts d'emprunt		-	-	-
Transferts:		-	-	-
actifs détenus en vue de la vente	16	-	-	-
immob corporelles		-	-	-
stocks		-	-	-
autres transferts		14.378,08	- 14.378,08	-
Pertes de valeur	-	2.680,14	-	- 2.680,14
Reprises de pertes de valeur		-	-	-
Amortissements de l'année		-	- 2.320.318,52	- 2.320.318,52
Ecart de conversion		-	-	-
Autres variations	-	3.292.648,24	-	- 3.292.648,24
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010		57.397.912,24	11.737.350,47	69.135.262,71
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2011		57.397.912,24	11.737.350,47	69.135.262,71
Acquisitions individuelles		-	756.194,03	756.194,03
Acquisitions par regroupement d'entreprises		-	-	-
Production immobilisée		-	-	-
Cessions	-	350.486,03	-	- 350.486,03
Coûts d'emprunt		-	-	-
Transferts:		-	-	-
actifs détenus en vue de la vente	16 -	859.977,75	-	- 859.977,75
immob corporelles		921.334,71	12.122.090,90	13.043.425,61
stocks		-	-	-
autres transferts		3.941.507,04	-	3.941.507,04
Pertes de valeur	-	3.944.187,18	-	- 3.944.187,18
Reprises de pertes de valeur		15.706,53	-	15.706,53
Amortissements de l'année		-	- 1.395.598,85	- 1.395.598,85
Ecart de conversion		-	-	-
Autres variations		-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011		57.121.809,56	23.220.036,55	80.341.846,11

	Terrains	Immeubles	Total
Au 1^{er} janvier 2010			
Valeur d'acquisition	60.718.690,33	69.886.370,91	130.605.061,24
Amortissements cumulés	-	- 55.814.323,84	- 55.814.323,84
Pertes de valeur cumulées	- 39.827,79	-	- 39.827,79
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010	60.678.862,54	14.072.047,07	74.750.909,61
Au 31 décembre 2010			
Valeur d'acquisition	57.440.420,17	69.871.992,83	127.312.413,00
Amortissements cumulés	-	- 58.134.642,36	- 58.134.642,36
Pertes de valeur cumulées	- 42.507,93	-	- 42.507,93
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	57.397.912,24	11.737.350,47	69.135.262,71
Au 31 décembre 2011			
Valeur d'acquisition	61.092.798,14	106.455.344,62	167.548.142,76
Amortissements cumulés	-	- 83.235.308,07	- 83.235.308,07
Pertes de valeur cumulées	- 3.970.988,58	-	- 3.970.988,58
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	57.121.809,56	23.220.036,55	80.341.846,11

8.2 Autres informations relatives aux immeubles de placement

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2010	31/12/2011
Dont la propriété est		
soumise à restriction	-	-
donnée en nantissement de dettes	-	-
Total	-	-

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2010	31/12/2011
Acquises grâce à des subsides publics		
Terrains	2.653.870,37	2.929.152,81
Immeubles	3.575.958,59	10.418.523,18
Total	6.229.828,96	13.347.675,99

Comptabilisé en résultat pour la période se terminant au	31/12/2010	31/12/2011
Produits locatifs	38.981.114,98	38.190.827,81
Charges opérationnelles directes :		
d'immeuble de placement ayant généré un produit	3.027.219,93	2.121.952,38
d'immeuble de placement n'ayant pas généré de produit	-	-

Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée sur la base des loyers annuels nets [auxquels un taux de rendement est appliqué] en ce qui concerne les terrains et les immeubles occupés (loués), et sur la base de la moyenne des prix de vente moins coûts de vente des 5 dernières années en ce qui concerne les terrains et les immeubles non occupés (loués).

	Terrains	Immeubles	Total
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2010	162.387.293,87	35.696.766,07	198.084.059,94
Juste valeur au 31 décembre 2010	167.004.403,79	34.367.215,23	201.371.619,02
Juste valeur au 31 décembre 2011	173.026.640,02	34.908.208,74	207.934.848,76

Note 9 - Participations mises en équivalence

9.1 Participations mises en équivalence

	31/12/2010	31/12/2011
Participations dans des entreprises mises en équivalence	114.951.655,73	116.780.847,42
Valeur comptable nette au 31 décembre	114.951.655,73	116.780.847,42

	2010	2011
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	90.685.804,60	114.951.655,73
Regroupements d'entreprises	-	-
Modifications de périmètre	578.609,34	3.987.206,7
Dividendes	- 744.746,50	1.231.314
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	4.620.047,77	3.866.661,1
Quote-part dans les autres éléments du résultat Global des entreprises MEQ	14.132.483,84	2.447.371,5
<i>dont écarts de conversion</i>	<i>14.486.014,06</i>	
Pertes de valeur	-	-
Autres variations :		
des capitaux propres	3.540.900,00	11.536
variation goodwill	1.443.459,66	
variation des autres éléments inclus dans valeur de MEQ	695.097,02	745.215,0
Valeur comptable nette au 31 décembre	114.951.655,73	116.780.847,42

9.2 Participations mises en équivalence - autres informations

	31/12/2010	31/12/2011
Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés mises en équivalence	135.780.636,49	82.610.741,73
Créances nettes sur les sociétés mises en équivalence	43.529.778,50	24.581.417,12
Dettes sur les sociétés mises en équivalence	26.911.337,42	22.161.663,92

Note 10 - Créances commerciales et autres débiteurs

10.1 Créances commerciales et autres débiteurs

	Notes	31/12/2010			31/12/2011		
		Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette
Non courant							
Créances commerciales		129.262.684,40	-	129.262.684,40	122.533.246,12	-	122.533.246,12
Créances sur pouvoirs publics	36	127.896.218,24	-	127.896.218,24	122.533.246,12	-	122.533.246,12
Autres créances commerciales		1.366.466,16	-	1.366.466,16	-	-	-
Autres débiteurs		868.547.629,58	569.662,95	867.977.966,63	866.237.065,71	-	866.237.065,71
Créances sur pouvoirs publics	36	840.426.610,05	-	645.579.639,21	826.617.422,43	-	826.617.422,43
Charges à reporter		410,56	-	410,56	3.920.526,69	-	3.920.526,69
Produits acquis		-	-	-	-	-	-
Créances de location-financement		-	-	-	-	-	-
Autres créances		28.120.608,97	569.662,95	28.690.271,92	35.699.116,59	-	35.699.116,59
Total partie non courante		997.810.313,98	569.662,95	997.240.651,03	988.770.311,83	-	988.770.311,83
Courant							
Créances commerciales		579.685.865,14	24.126.823,30	555.559.041,84	580.858.476,38	37.820.152,42	543.038.323,96
Montants relatifs aux contrats de construction	11	40.099.669,83	-	40.099.669,83	76.140.203,93	-	76.140.203,93
Créances sur pouvoirs publics	36	137.437.296,35	-	137.437.296,35	150.061.486,54	-	150.061.486,54
Autres créances commerciales		402.148.898,96	24.126.823,30	378.022.075,66	354.656.785,91	37.820.152,42	316.836.633,49
Autres débiteurs		1.149.445.591,53	66.336.681,43	1.083.108.910,10	1.379.949.565,94	93.740.222,75	1.286.209.343,19
Créances sur pouvoirs publics	36	682.077.827,34	30.157,75	682.047.669,59	726.833.664,07	106.201,30	726.727.462,77
Charges à reporter		200.013.007,63	-	200.013.007,63	46.551.072,61	-	46.551.072,61
Produits acquis		26.476.361,96	-	26.476.361,96	109.145.120,32	-	109.145.120,32
Créances de location-financement		91.438,22	-	91.438,22	1.127.046,01	-	1.127.046,01
Autres créances		240.786.956,38	66.306.523,68	174.480.432,70	496.292.662,93	93.634.021,45	402.658.641,48
Total partie courante		1.729.131.456,67	90.463.504,73	1.638.667.951,94	1.960.808.042,32	131.560.375,17	1.829.247.667,15

	31/12/2010	31/12/2011
Non courant:		
Maisons-mères	843.190.361,76	828.693.658,47
SNCB	132.073.147,77	134.451.538,04
SNCB Logistics	-	198.468,14
Autres filiales	21.977.141,50	25.426.647,18
Valeur comptable nette au 31 décembre	997.240.651,03	988.770.311,83
Courant:		
Maisons-mères	644.497.947,52	715.295.892,28
SNCB	749.003.046,88	766.831.961,77
SNCB Logistics	367.626,22	81.406.897,52
Autres filiales	244.799.331,32	265.712.915,58
Valeur comptable nette au 31 décembre	1.638.667.951,94	1.829.247.667,15

La rubrique « Créances commerciales et autres débiteurs » contient les créances, sur l'Etat et les Régions, relatives aux contrats de préfinancement « Tekort TGV » et aux projets régionaux prioritaires.

La rubrique « Créances commerciales et autres débiteurs » contient des créances sur l'Etat et les Régions relatives aux subsides à recevoir dans le cadre des contrats de préfinancement « Tekort TGV » et aux projets régionaux prioritaires pour des montants de 190.670.170,39 EUR (194.846.970,84 EUR) et 545.138.020,23 EUR (569.137.939,10 EUR), respectivement au 31 décembre 2011 (2010). Vu le fait que l'organe de gestion juge que ces subsides ont une

caractère quasi certain, le Consortium comptabilise ces créances ainsi que les subsides en capital y relatifs à l'état de la situation financière.

Note 11 - Contrats de construction

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Notes</u>		
Montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction	10	40.099.669,83	76.140.203,93
Montant brut dû aux clients pour les travaux des contrats de construction	24	-	17.577.443,82
Avances reçues des clients pour les travaux des contrats de construction	24	20.000.000,00	27.742.524,57

Note 12 - Instruments financiers dérivés

	31/12/2010		31/12/2011	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Swaps de taux	130.578.630,29	234.386.702,42	168.895.513,82	372.401.348,18
Swaps de devise	181.018.243,12	65.635.483,53	123.204.624,36	50.197.638,37
Swaps de pétrole	-	31.128,99	-	-
Swaps d'inflation	-	4.898.057,16	9.359.141,26	-
Total	311.596.873,41	304.951.372,10	301.459.279,44	422.598.986,55
Moins la partie non courante des:				
Swaps de taux	130.527.468,70	203.020.282,67	167.396.404,49	341.101.226,99
Swaps de devise	181.018.243,12	61.372.103,03	123.789.360,10	56.340.291,15
Swaps de pétrole	-	-	-	-
Swaps d'inflation	-	4.898.057,16	9.359.141,26	-
	311.545.711,82	269.290.442,86	300.544.905,85	397.441.518,14
Partie courante				
Swaps de taux	51.161,69	31.366.419,75	1.499.109,33	31.300.121,19
Swaps de devise	-	4.263.380,50	- 584.735,74	- 6.142.652,78
Swaps de pétrole	-	31.128,99	-	-
Swaps d'inflation	-	-	-	-
	51.161,69	35.660.929,24	914.373,59	25.157.468,41

L'exposition du Consortium aux risques financiers est présentée dans la note 2. Cette exposition concerne exclusivement la SNCB Holding.

Note 13 - Autres actifs financiers

13.1 Actifs financiers disponibles à la vente

	2010	2011
Au 1^{er} janvier	14.429.555,51	57.323.881,69
Acquisitions	92.325.054,72	193.415,01
Cessions	- 4.848.508,27	- 188.959,51
Produits d'intérêts	182.427,39	408.726,11
Intérêts reçus	- 143.685,62	- 417.636,40
Pertes de valeur	- 44.620.962,04	22.619,51
Ajustement à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	-	-
Différences de conversion	-	-
Regroupements d'entreprises	-	-
Au 31 décembre	57.323.881,69	57.342.046,41
Partie non courante	57.285.139,92	57.312.214,93
Partie courante	38.741,77	29.831,48

Les acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente en 2010 représentent entièrement l'acquisition des parts de Eurostar International Ltd. La perte de valeur, indiquée ci-dessus, pour 2010 est principalement constituée d'une perte de valeur sur ces parts.

L'exposition du Consortium aux risques financiers est présentée dans la note 2.

Note 14 - Stocks

14.1 Stocks

	31/12/2010	31/12/2011
Marchandises et fournitures	430.818.876,48	434.548.447,36
Matières premières	4.828.156,72	4.254.967,89
En-cours de production	9.683.687,71	5.825.454,14
Produits finis	6.518.755,32	4.044.430,76
Valeur Nette comptable	451.849.476,23	448.673.300,15
Dont :		
Valeur nette comptable recouvrable dans les 12 mois	-	-
Valeur nette comptable recouvrable à plus de 12 mois	451.849.476,23	448.673.300,15

14.2 Réduction de valeur sur stocks - impact sur le résultat net

	31/12/2010	31/12/2011
Dotations aux réductions de valeur	84.233.481,18	22.951.155,82
Reprises de réductions de valeur	- 125.981.122,48	- 5.237.281,28
Impact sur le résultat net	- 41.747.641,30	17.713.874,54

Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

15.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Note</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Comptes à terme et billets de trésorerie		414.849.145,71	532.227.258,18
Comptes bancaires		180.416.986,39	148.198.666,36
Liquidités		5.680.898,16	7.886.009,54
Total		600.947.030,26	688.311.934,08
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie			
Découverts bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	22 -	2.826,93	- 4.002.377,92
		600.944.203,33	684.309.556,16

L'exposition du Consortium aux risques financiers est présentée dans la note 2.

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible pour le Consortium est de 278.517.711,04 EUR (402.522.345,10 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

Note 16 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente

16.1 Actifs (non courants) détenus en vue de la vente et dettes directement associées

	31/12/2010	31/12/2011
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Immobilisations incorporelles	-	-
Pertes de valeur cumulées	-	-
Ecart de conversion	-	-
Immobilisations corporelles	414.848,04	2.690.610,16
Pertes de valeur cumulées	- 247.895,21	- 864.600,52
Ecart de conversion	-	-
Immeubles de placement	27.030.882,00	2.572.264,00
Pertes de valeur cumulées	-	-
Ecart de conversion	-	-
Total	27.197.834,83	4.398.273,64
Dettes directement associées à des actifs (non courants) classés comme détenus en vue de la vente		
Provisions	-	-
Autres dettes non courantes	-	-
Autres dettes courantes	-	-
Total	-	-

Un immeuble de placement classé en tant que détenu en vue de la vente de 27.030.882,00 au 31 décembre 2010 a été donné en emphytéose (contrat de location-financement) en 2011.

16.2 Profits et pertes relatifs aux actifs non courants détenus en vue de la vente

	2010	2011
Pertes de valeur au 1^{er} janvier	- 52.833,79	- 247.895,21
Dotations	- 247.895,21	- 616.705,31
Reprises	52.833,79	-
Pertes de valeur au 31 décembre	- 247.895,21	- 864.600,52

Les dotations et reprises de pertes de valeur de la période sont enregistrées dans l'état du résultat global à la rubrique « amortissements et pertes de valeurs ». Les dotations actées en 2011 concernent principalement des pertes de valeur relatives au matériel roulant ferroviaire détenu en vue de la vente, afin de ramener la valeur comptable à la juste valeur, les coûts de la vente déduits.

Note 17 - Regroupements d'entreprises

Le Consortium n'a pas réalisé de regroupements d'entreprises en 2010 et 2011.

Note 18 - Capital, primes d'émission et actions propres

L'évolution du capital, des primes d'émission et des capitaux propres se présente comme suit:

	SNCB-Holding			Infrabel	Total
	Action de 3,09866906	Action de 2,47893525	Action de jouissance		
Au 1^{er} janvier 2010					
CAPITAL					
Nombre d'actions	185.304.705,00	67.601.997,00	20.000.000,00	16.636.078,00	289.542.780,00
Montant souscrit	574.197.956,06	167.580.973,33	-	1.560.075.000,00	2.301.853.929,39
Montant non appelé	-	-	-	110.013.500,00	110.013.500,00
Total	574.197.956,06	167.580.973,33	-	1.450.061.500,00	2.191.840.429,39
Primes d'émission	-	-	-	299.317.572,80	299.317.572,80
ACTIONS PROPRES					
Nombre d'actions	-	-	16.516.314,00	15.571.332,00	32.087.646,00
Montant	-	-	4.700.468,61	1.794.713.786,85	1.799.414.255,46
Au 31 décembre 2010					
CAPITAL					
Nombre d'actions	185.304.705,00	67.601.997,00	20.000.000,00	16.672.041,00	289.578.743,00
Montant souscrit	574.197.956,06	167.580.973,33	-	1.531.975.000,00	2.273.753.929,39
Montant non appelé	-	-	-	81.913.500,00	81.913.500,00
Total	574.197.956,06	167.580.973,33	-	1.450.061.500,00	2.191.840.429,39
Primes d'émission	-	-	-	299.317.572,80	299.317.572,80
ACTIONS PROPRES					
Nombre d'actions	-	-	16.550.312,00	15.607.295,00	32.157.607,00
Montant	-	-	4.727.748,48	1.794.713.786,85	1.799.441.535,33
Au 31 décembre 2011					
CAPITAL					
Nombre d'actions	185.304.705,00	67.601.997,00	20.000.000,00	16.723.647,00	289.630.349,00
Montant souscrit	574.197.956,06	167.580.973,33	-	1.518.975.000,00	2.260.753.929,39
Montant non appelé	-	-	-	68.913.500,00	68.913.500,00
Total	574.197.956,06	167.580.973,33	-	1.450.061.500,00	2.191.840.429,39
Primes d'émission	-	-	-	299.317.752,80	299.317.752,80
ACTIONS PROPRES					
Nombre d'actions	-	-	16.559.686,00	15.658.901,00	32.218.587,00
Montant	-	-	4.731.156,54	1.794.713.786,85	1.799.444.943,39

Chaque action émise par la SNCB Holding donne droit à un vote à l'assemblée générale, sauf les actions de jouissance pour lesquelles un droit de vote est représenté par 10 actions.

Le pouvoir votal des actions émises par Infrabel est de 80% des votes plus un vote en faveur de l'Etat et 20% des votes moins un vote en faveur de la SNCB Holding.

Les mouvements sur actions propres n'affectent pas le résultat global.

La participation détenue par la SNCB Holding dans Infrabel constitue des actions propres pour le Consortium ; de même que les actions détenues par la Financière Rue de France dans le capital de la SNCB Holding.

Note 19 - Réserves consolidées

	Part Nette du Groupe					Participations ne donnant pas le contrôle
	Résultats reportés par transition IFRS	Ecart de consolidation	Plus-value de Réévaluation	Résultats reportés	Total	
Au 1^{er} janvier 2010	360.606.722,49	24.836.005,19	4.079.835,98	- 804.063.168,93	- 414.540.605,27	6.508.641,22
Résultat net 2010 :						
des entités consolidées	-	-	-	- 330.862.346,64	- 330.862.346,64	309.637,01
des entreprises mises en Equivalence	-	-	-	4.783.764,86	4.783.764,86	163.717,10
Autres éléments du résultat global 2010	-	-	-	-	-	-
des entités consolidées	-	-	-	4.992.761,66	4.992.761,66	32,86
des entreprises mises en Equivalence	-	-	-	14.132.483,85	14.132.483,85	-
Variation de périmètre 2010	148.603,59	204,13	-	-	148.807,72	464.231,03
Dividendes payés aux partne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	39,00
Autres mouvements dans Capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	360.755.326,08	24.836.209,32	4.079.835,98	- 1.111.016.505,20	- 721.345.133,82	6.190.258,24
Au 1^{er} janvier 2011	360.755.326,08	24.836.209,32	4.079.835,98	- 1.111.016.505,20	- 721.345.133,82	6.190.258,24
Résultat net 2011 :						
des entités consolidées	-	-	-	- 356.159.514,33	- 356.159.514,33	1.102.389,39
des entreprises mises en Equivalence	-	-	-	3.449.292,34	3.449.292,34	417.369,17
Autres éléments du résultat global 2011	-	-	-	-	-	-
des entités consolidées	-	-	-	1.029.445,78	1.029.445,78	95,31
des entreprises mises en Equivalence	-	-	-	2.447.371,97	2.447.371,97	0,03
Variation de périmètre 2011	-	49.066,89	-	45.869,72	3.197,17	485.435,00
Dividendes payés aux partne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	19.113,83
Autres mouvements dans Capitaux propres	-	-	-	12.247,38	12.247,38	1.539,52
Transferts	-	-	-	0,36	0,36	0,02
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	360.755.326,08	24.787.142,43	4.079.835,98	- 1.460.216.286,74	- 1.070.593.982,25	7.203.833,13

Note 20 - Dettes pour avantages au personnel

20.1 Dettes pour avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre		
Avantages postérieurs à l'emploi	394.935.044,46	380.170.575,32
Autres avantages à long terme	25.012.118,49	26.707.461,62
Indemnités de fin de contrat de travail	118.206.068,79	106.731.579,18
Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière	538.153.231,74	513.609.616,12
- dont courant	41.829.784,80	40.574.025,25
- dont non courant	496.323.446,94	473.035.590,87

20.1.1 Description des avantages au personnel

d. Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants:

1. *Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale*

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale. Cette Caisse est partiellement financée par le Consortium qui verse une cotisation exprimée en pourcentage des pensions reçues.

2. *Couverture hospitalisation*

Dans le cadre du protocole d'accord social 2006-2007, il a été convenu que le Consortium supporte le financement des primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants-droit (enfants, conjoint) affiliés au Fonds des Œuvres Sociales. Le contrat d'assurance hospitalisation a été initialement conclu pour une durée de 2 ans (avec expiration au 31/12/2008) et le nouveau protocole d'accord 2008-2010 a pérennisé le système pour autant que le coût n'excède pas le coût 2007 indexé. Un nouveau contrat est applicable depuis le 1^{er} janvier 2012.

3. Prestations en cas d'accident du travail

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre au Consortium a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et de rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail. Certaines rentes sont indexées.

4. Cotisation patronale au fonds syndical

Dans le cadre de l'accord syndical 2003-2008 conclu avec les organisations reconnues, le Consortium verse auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné du Consortium.

5. Plans de pension

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'Etat a repris les obligations assumées auparavant par le Consortium en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation du Consortium se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'Etat. En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre très limité de personnes.

Par ailleurs, plusieurs plans de pension du type « prestations définies » sont applicables dans les filiales en Allemagne, pour un nombre limité de personnes.

A l'exception de la couverture hospitalisation qui est assurée auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture.

e. Avantages à long terme

Les principaux avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants:

1. Primes d'ancienneté

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

2. Jours de congé liés à l'âge

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

3. Congé de disponibilité

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité sera versée aux agents concernés.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages.

f. Avantages de fin de contrat de travail

Les différents avantages de fin de contrat de travail accordés au personnel sont les suivants:

1. Interruption de carrière à temps partiel et à temps plein

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail.

2. Pré pensions conventionnelles des agents temporaires

Un système de pré pension conventionnelle est applicable aux agents temporaires. Il s'agit d'un système fermé qui s'éteindra en 2012.

3. Système de temps partiel

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages.

20.1.2 Dettes pour avantages au personnel

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel sont les suivants:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
Situation du régime [déficit / (excédent)]								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture (+)	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12
Juste valeur des actifs du régime à la clôture (-)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Coût des services passés non comptabilisé [coût (-) / profit (+)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels non comptabilisés [gains (+) / pertes (-)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant non comptabilisé à l'actif du fait de la limite établie par le paragraphe 58(b)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture :								
Pour les régimes non financés (+)	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12
Pour les régimes intégralement ou partiellement financés (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent comme suit:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
Charge totale								
Coût des services rendus au cours de l'exercice (+)	12.145.449,98	1.634.676,84	2.458.921,62	16.239.048,44	10.320.746,53	2.105.642,96	4.309.669,30	16.736.058,79
Coût financier (+)	16.998.985,16	815.512,48	3.074.030,66	20.888.528,30	17.459.358,52	814.172,41	3.087.836,68	21.361.367,61
Rendement attendu des actifs du régime (-)	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des écarts actuariels [perte (+) / gain (-)]	-	2.116.465,90	- 2.184.624,02	68.158,12	-	1.869.675,93	- 964.469,37	905.206,56
Amortissement du coût des services passés [coût (+) / profit (-)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des réductions ou liquidations	221.173,56	- 182.634,00	21.911.972,90	21.950.512,46	-	-	-	-
Effet de la limite du paragraphe 58(b)	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge totale [charge (+) / profit (-)]	29.365.608,70	4.384.021,22	25.260.301,16	59.009.931,08	27.780.105,05	4.789.491,30	6.433.036,61	39.002.632,96
dont :								
comptabilisé en frais de personnel	29.1 12.366.623,54	3.568.508,74	22.186.270,50	38.121.402,78	10.320.746,53	3.975.318,89	3.345.199,93	17.641.265,35
comptabilisé en charges financières	30.2 16.998.985,16	815.512,48	3.074.030,66	20.888.528,30	17.459.358,52	814.172,41	3.087.836,68	21.361.367,61
comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	- 3.975.692,59	-	-	- 3.975.692,59	- 21.978.264,86	-	-	- 21.978.264,86

Le Consortium a choisi de reconnaître les gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global. Les gains et pertes actuariels des autres avantages sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Le total des primes versées dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève pour l'ensemble du Consortium à 5.676.950,96 EUR (2010: 3.689.857,12 EUR).

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation et de la juste valeur des actifs pendant la période peuvent être résumés comme suit:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
Valeur actuelle de l'obligation								
Au 1^{er} janvier (+)	390.240.169,03	23.918.999,51	110.483.724,58	524.642.893,12	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74
Coût des services rendus au cours de l'exercice (+)	12.145.449,98	1.634.676,84	2.458.921,62	16.239.048,44	10.320.746,53	2.105.642,96	4.309.669,30	16.736.058,79
Coût financier (+)	16.998.985,16	815.512,48	3.074.030,66	20.888.528,30	17.459.358,52	814.172,41	3.087.836,68	21.361.367,61
Coût des services passés [coût (+) / profit (-)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations effectuées par les participants au régime (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées (-)	- 20.695.040,68	- 3.290.902,24	- 17.537.956,95	- 41.523.899,87	- 20.566.309,33	- 3.094.148,17	- 17.907.526,22	- 41.567.983,72
Ecart actuariels [perte (+) / gain (-)]	- 3.975.692,59	2.116.465,90	- 2.184.624,02	- 4.043.850,71	- 21.978.264,86	1.869.675,93	- 964.469,37	- 21.073.058,30
Réductions	221.173,56	- 182.634,00	21.911.972,90	21.950.512,46	-	-	-	-
Liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre (+)	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12
Juste valeur des actifs du régime								
Au 1^{er} janvier (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations effectuées/ prestations versées par l'employeur (+)	20.695.040,68	3.290.902,24	17.537.956,95	41.523.899,87	20.566.309,33	3.094.148,17	17.907.526,22	41.567.983,72
Cotisations effectuées par les participants au régime (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées (-)	- 20.695.040,68	- 3.290.902,24	- 17.537.956,95	- 41.523.899,87	- 20.566.309,33	- 3.094.148,17	- 17.907.526,22	- 41.567.983,72
Ecart actuariels [perte (-) / gain (+)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre (+)	-	-	-	-	-	-	-	-

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
Situation du régime								
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier (+)	390.240.169,03	23.918.999,51	110.483.724,58	524.642.893,12	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier (-)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	390.240.169,03	23.918.999,51	110.483.724,58	524.642.893,12	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74
Coût des services passés non comptabilisé [coût (-) / profit (+)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant non comptabilisé à l'actif du fait de la limite établie par le paragraphe 58(b)	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Au 1^{er} janvier	390.240.169,03	23.918.999,51	110.483.724,58	524.642.893,12	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74
Charge totale comptabilisée dans les états financiers [charge (+) / profit (-)]	29.365.608,70	4.384.021,22	25.260.301,16	59.009.931,08	27.780.105,05	4.789.491,30	6.433.036,61	39.002.632,96
Perte / (gain) actuariel reconnu dans les autres éléments du résultat global	- 3.975.692,59	-	-	- 3.975.692,59	- 21.978.264,86	-	-	- 21.978.264,86
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur (-)	- 20.695.040,68	- 3.290.902,24	- 17.537.956,95	- 41.523.899,87	- 20.566.309,33	- 3.094.148,17	- 17.907.526,22	- 41.567.983,72
Au 31 décembre	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12
Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	- 3.975.692,59	-	-	- 3.975.692,59	- 25.953.957,45	-	-	- 25.953.957,45

Pour l'année 2012, le Consortium estime que les cotisations et les prestations versées directement par les sociétés seront de 16,2 millions EUR pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 3,1 million EUR pour les avantages à long terme et de 21,2 millions EUR pour les avantages de fin de contrat de travail.

L'historique de l'obligation et des actifs à la clôture, ainsi que des gains et pertes actuariels d'expérience, est présentée ci-dessous:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
Situation du régime								
Valeur actuelle de l'obligation (+)	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12
Juste valeur des actifs du régime (-)	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation du régime [déficit / (excédent)]	394.935.044,46	25.012.118,49	118.206.068,79	538.153.231,74	380.170.575,32	26.707.461,62	106.731.579,18	513.609.616,12
Total (gain) / perte sur la valeur actuelle de l'obligation								
(Gain) / perte dû aux changements d'hypothèses	- 1.518.222,79	329.490,00	575.901,70	- 612.831,09	52.155.541,00	308.133,13	1.061.099,83	53.524.773,96
(Gain) / perte d'expérience	- 2.457.469,80	1.786.975,90	- 2.760.525,72	- 3.431.019,62	- 74.133.805,86	1.561.542,80	- 2.025.569,20	- 74.597.832,26
Total (gain) / perte sur la valeur actuelle de l'obligation	- 3.975.692,59	2.116.465,90	- 2.184.624,02	- 4.043.850,71	- 21.978.264,86	1.869.675,93	- 964.469,37	- 21.073.058,30
Rendement réel sur les actifs du régime								
Rendement attendu sur les actifs du régime (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain / (perte) d'expérience sur les actifs du régime	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement réel sur les actifs du régime	-	-	-	-	-	-	-	-

20.2 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous:

	31/12/2010	31/12/2011
Taux d'actualisation	0% - 4,80%	0% - 3,53%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'augmentation des salaires (au-delà de l'inflation)	N/A	N/A
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR/FR	MR/FR
Tables de sortie	N/A	N/A
Taux d'invalidité	N/A	N/A

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements.

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles et sur l'expérience observée au sein du Consortium. L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Consortium.

L'effet d'une variation de 1% de l'hypothèse d'augmentation des frais médicaux est présenté ci-dessous:

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Effet sur le total du coût des services et du coût financier	1.284.165,93	- 1.034.316,97
Effet sur la valeur actuelle de l'obligation	12.128.104,92	- 9.768.445,33

Note 21 - Provisions

Les mouvements des années 2010 et 2011 se synthétisent comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Autres provisions	Total 2010
Au 1^{er} janvier 2010	112.066.335,30	149.876.345,32	39.132.507,65	301.075.188,27
Dont:				
Non-courant	82.395.637,82	141.208.711,24	28.261.007,90	251.865.356,96
Courant	29.670.697,48	8.667.634,08	10.871.499,75	49.209.831,31
Comptabilisé à l'état du résultat global :				
Dotations de l'exercice	49.629.967,05	31.045.363,04	4.632.331,68	85.307.661,77
Utilisations de l'exercice	- 6.092.686,81	- 4.598.163,22	- 1.430.585,74	- 12.121.435,77
Reprises de l'exercice (non utilisées)	- 57.911.636,68	- 14.335.012,11	- 11.758.930,22	- 84.005.579,01
Changement de taux	512.599,32	3.313.296,71	-	3.825.896,03
Passage du temps	1.576.594,11	3.084.171,50	-	4.660.765,61
Au 31 décembre 2010	99.781.172,29	168.386.001,24	30.575.323,37	298.742.496,90
Dont:				
Non-courant	64.558.895,82	158.874.089,10	20.083.945,93	243.516.930,85
Courant	35.222.276,47	9.511.912,14	10.491.377,44	55.225.566,05

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Autres provisions	Total 2011
Au 1^{er} janvier 2011	99.781.172,29	168.386.001,24	30.575.323,37	298.742.496,90
Comptabilisé à l'état du résultat global :				
Dotations de l'exercice	17.077.452,78	2.940.894,11	55.296.207,05	75.314.553,94
Utilisations de l'exercice	- 10.080.497,23	- 1.731.240,82	- 7.989.651,76	- 19.801.389,81
Reprises de l'exercice (non utilisées)	- 23.353.237,63	- 2.127.326,75	- 3.927.244,31	- 29.407.808,69
Changement de taux	1.072.913,23	4.598.414,18	-	5.671.327,41
Passage du temps	874.956,79	3.331.083,49	-	4.206.040,28
Au 31 décembre 2011	85.372.760,23	175.397.825,45	73.954.634,35	334.725.220,03
Dont:				
Non-courant	52.943.539,80	158.949.168,99	20.945.499,71	232.838.208,50
Courant	32.429.220,43	16.448.656,46	53.009.134,64	101.887.011,53

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation à l'égard des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques sur une période de 20 ans en raison de litiges juridiques intentés contre le Consortium essentiellement relatifs aux marchés publics et aux contrats de travail dont la survenance est probable. Les passifs éventuels qui représentent les litiges juridiques contre le Consortium pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible sont renseignés à la note 30.

La provision pour assainissement du sol représente la valeur actuelle du coût estimé des travaux à effectuer sur une période de 20 ans en ce qui concerne les obligations légales et implicites de dépollution des terrains.

Les autres provisions comprennent une provision pour contrats déficitaires relatifs au secteur fret, ainsi qu'une provision pour mise en liquidation d'une filiale.

Note 22 - Dettes financières

22.1 Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt et évalués au coût amorti conclus par le Consortium. Pour plus d'informations sur l'exposition du Consortium au risque de taux d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous renvoyons le lecteur à la note 2.

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Notes</u>		
Dettes financières - non courantes			
Emprunts bancaires		2.146.234.008,84	2.381.323.923,33
Emprunts obligataires		784.346.202,39	865.204.373,60
Dettes de location-financement	22.2	12.712.821,56	11.169.610,87
Autres dettes financières		1.396.111.223,32	1.333.155.594,40
Total		4.339.404.256,11	4.590.853.502,20
Dettes financières - courantes			
Découverts bancaires	15	2.826,93	4.002.377,92
Emprunts bancaires		207.744.040,56	344.674.041,95
Emprunts obligataires		110.928.700,88	9.949.018,33
Dettes de location-financement	22.2	1.318.140,87	1.378.882,10
Autres dettes financières		614.461.507,00	349.927.209,10
Total		934.455.216,24	709.931.529,40
Total dettes financières		5.273.859.472,35	5.300.785.031,60

	31/12/2010	31/12/2011
Non courant:		
Maisons-mères	4.326.099.783,82	4.581.185.814,02
SNCB	-	-
SNCB Logistics	-	-
Autres filiales	13.304.472,29	9.667.688,18
Valeur comptable nette au 31 décembre	4.339.404.256,11	4.590.853.502,20
Courant:		
Maisons-mères	931.550.842,43	691.247.511,71
SNCB	508,91	-
SNCB Logistics	-	4.000.000,00
Autres filiales	2.903.864,90	14.684.017,69
Valeur comptable nette au 31 décembre	934.455.216,24	709.931.529,40

La juste valeur des dettes financières est reprise dans la note 34. Il est toutefois à observer qu'une partie des dettes financières est couverte par des instruments financiers repris sous « Autres actifs financiers » ou « Trésoreries et équivalents de trésorerie ».

22.2 Dettes financières relatives aux contrats de location-financement

Les échéances des dettes relatives aux contrats de location-financement sont les suivantes:

	A moins d'un an	Entre un an et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2010				
Paievements minimaux futurs	2.156.360,24	7.818.622,51	9.525.663,30	19.500.646,05
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	- 838.219,37	- 2.782.879,81	- 1.848.584,44	- 5.469.683,62
Total	1.318.140,87	5.035.742,70	7.677.078,86	14.030.962,43
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2011				
Paievements minimaux futurs	2.156.360,24	7.100.831,25	7.852.834,94	17.110.026,43
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	- 777.478,14	- 2.354.479,24	- 1.429.576,08	- 4.561.533,46
Total	1.378.882,10	4.746.352,01	6.423.258,86	12.548.492,97

Les loyers conditionnels comptabilisés en résultat au titre de contrats de location-financements s'élèvent à 365.978,85 EUR (2010: 326.378,28 EUR) et concernent des indexations.

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non - résiliables sont repris à la note 34 - Droits et engagements.

Note 23 - Actifs / passifs d'impôts différés

	31/12/2010	31/12/2011
Impôts courants		
Créances d'impôt courant	2.249,86	5,00
Dettes d'impôt courant	- 1.034.424,82	- 2.180.035,88
Situation nette d'impôts courants	- 1.032.174,96	- 2.180.030,88
Impôts différés		
Actifs d'impôt différé	124.717.730,36	159.934.494,72
Passifs d'impôt différé	- 17.132,90	- 7.918,65
Situation nette d'impôts différés	124.700.597,46	159.926.576,07

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
Actifs d'impôts différés		
Au 1er janvier	96.620.145,37	124.700.597,46
Impôts imputés en résultat net	26.456.599,90	55.551.538,99
Impôts imputés aux autres éléments du résultat global	1.017.036,20	- 20.948.914,40
Impôts par les capitaux propres	606.815,99	623.354,02
Au 31 décembre	124.700.597,46	159.926.576,07

	Etat de la situation financière	
	31/12/2010	31/12/2011
Impôts différés actifs		
Pertes fiscales récupérables	161.506.323,45	158.396.880,74
Dettes pour avantages au personnel	30.568.762,63	36.388.034,63
Réduction de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	23.080.316,35	23.268.076,13
Instruments financiers à la juste valeur	921.830,80	20.945.034,17
Autres différences temporaires	733.328,00	163.685,00
Impôts différés actifs bruts	216.810.561,23	239.161.710,67
Impôts différés passifs		
Réserves immunisées	30.560.199,42	30.409.216,64
Immobilisations corporelles	585.827,25	7.375.640,08
Provisions	60.963.947,10	41.450.277,88
Impôts différés passifs bruts	92.109.973,77	79.235.134,60
Situation nette d'impôts différés	124.700.587,46	159.926.576,07

Des actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales récupérables et aux crédits d'impôts sont comptabilisés pour autant que leur récupération soit probable. Le Consortium n'a pas comptabilisé des actifs d'impôts différés de 1.652.179.656,75 EUR au 31 décembre 2011 relatifs aux pertes fiscales récupérables de 3.930.169.773,74 EUR et aux crédits d'impôts de 545.142.756,74 EUR. Les pertes fiscales récupérables et les crédits d'impôts sont illimitées dans le temps, à l'exception de 186.084.198,99 EUR récupérables sur une période de 7 ans.

Note 24 - Dettes commerciales

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Notes</u>		
Dettes commerciales - non courantes			
Fournisseurs		-	2.520.000,00
Avances reçues relatives aux contrats de construction	11	20.000.000,00	27.742.524,57
Montant brut dû relatif aux contrats de construction		-	17.577.443,82
Autres dettes commerciales		-	-
Total		20.000.000,00	47.839.968,39
Dettes commerciales - courantes			
Fournisseurs		754.198.728,10	997.697.104,48
Montants relatifs aux contrats de construction	11	-	-
Autres dettes commerciales		53.755.956,24	46.498.590,94
Total		807.954.684,34	1.044.195.695,42
Total dettes commerciales		827.954.684,34	1.092.035.663,81

Note 25 - Dettes sociales

	31/12/2010	31/12/2011
Précompte retenu	43.730.312,79	45.130.228,26
ONSS	28.415.828,29	27.260.184,05
Rémunérations	256.022.904,44	362.189.040,41
Pécules de vacances	114.575.181,41	15.990.045,83
Autres dettes sociales	133.813.057,73	111.569.396,54
Total	576.557.284,66	562.138.895,09
Dont :		
Dettes sociales échues	2.871.803,88	2.361.289,11
Dettes sociales non échues	573.685.480,78	559.777.605,98

Note 26 - Subsidés

26.1 Subsidés en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
Subsidés en capital		
Au 1 ^{er} janvier	15.899.384.370,16	16.827.754.773,96
Nouveaux subsidés	1.529.119.522,55	1.771.841.804,97
Affectés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 600.726.230,55	- 704.554.604,75
Autres mouvements	- 22.888,20	- 60.776,46
Solde au 31 décembre	16.827.754.773,96	17.894.981.197,72
Dont:		
Non courant	16.256.572.060,61	17.289.218.021,87
Courant	571.182.713,35	605.763.175,85

Les subsidés en capital sont obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles et sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

26.2 Subsidés d'exploitation

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
Nouveaux subsidés d'exploitation		
SNCB Holding	223.225.975,92	227.114.203,66
Infrabel	211.546.189,96	210.330.731,88
SNCB	893.748.812,49	908.843.251,30
Filiales secteur cargo	20.199.947,39	21.783.491,69
Autres filiales	24.607,50	19.519,78
Total	1.348.754.533,26	1.368.091.198,31

Les subsidés d'exploitation comprennent les allocations de base, de formation et de sécurité, ainsi que le plan de relance économique.

26.3 Subsidés financiers

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
Subsidés financiers à recevoir		
Au 1 ^{er} janvier	14.669.479,41	14.616.123,44
Nouveaux subsidés	29.526.607,25	29.135.723,69
Encaissements	-29.579.963,22	-29.476.600,41
Autres mouvements par le résultat net		
Solde au 31 décembre	14.616.123,44	14.275.246,72

Note 27 - Autres dettes

	31/12/2010	31/12/2011
Autres dettes - non courantes		
Produits à reporter (hors commissions opérations de financement alternatif)	-	149.669,21
Charges à imputer	-	-
Dettes envers parties liées	96.192,89	8.618.345,24
TVA, impôts et précomptes à payer	-	-
Commissions opérations de financement alternatif à reporter	116.337.702,25	108.874.737,09
Fonds gérés pour compte de tiers	232.922.020,15	163.925.315,36
Autres dettes	12.247,89	12.247,89
Total	349.368.163,18	281.580.314,79
Autres dettes - courantes		
Produits à reporter (hors commissions opérations de financement alternatif)	306.817.221,79	444.155.737,51
Charges à imputer	24.185.267,24	63.070.361,02
Dettes envers parties liées	- 5.218.767,23	3.974.319,10
TVA, impôts et précomptes à payer	55.466.322,57	46.475.874,37
Fonds gérés pour compte de tiers	472.914.022,86	341.014.000,00
Commissions opérations de financement alternatif à reporter	24.985.288,21	12.130.760,38
Autres dettes	67.570.545,31	10.164.725,72
Total	946.719.900,75	920.985.778,10
TOTAL AUTRES DETTES	1.296.088.063,93	1.202.566.092,89

Note 28 - Produits et charges d'exploitation

28.1 Produits d'exploitation

28.1.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2010	31/12/2011
Transport	1.467.902.524,17	1.519.841.089,54
<i>B-Mobility</i>	624.617.868,17	638.151.438,68
<i>B-Europe</i>	236.838.437,50	232.940.780,40
<i>Marchandises</i>	606.446.218,50	648.748.870,46
Gestion du patrimoine	227.945.651,69	167.339.548,86
Prestations de services - études et assistance	15.943.010,58	67.788.816,17
Prestations de services - informatique	43.953.210,23	37.971.017,51
Mise à disposition de personnel	28.444.933,12	26.813.645,34
Divers	87.999.134,41	43.251.681,36
Total chiffre d'affaires	1.872.188.464,20	1.863.005.798,78

28.1.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2010	31/12/2011
Variation des produits finis et des en-cours de production	- 4.162.321,73	- 1.353.258,98
Plus-value sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	45.366.910,25	29.466.194,52
Relance économique	14.862.998,62	14.304.929,94
NPV réalisées sur opérations de financement	21.316.866,97	20.162.594,41
Refacturation de charges	3.462.486,33	3.953.266,17
Produits d'exploitation divers (amendes, etc.)	63.723.984,56	27.981.546,83
Autres	10.173.550,06	15.067.651,11
Total autres produits d'exploitation	154.744.475,06	109.582.924,00

28.2 Charges d'exploitation

28.2.1 Services et biens divers

	31/12/2010	31/12/2011
Loyers et charges locatives	191.607.316,36	147.812.468,39
Entretiens et réparations	193.091.291,76	161.733.247,74
Marchandises	369.756.008,51	381.227.131,51
Fournitures	242.027.495,04	274.339.948,00
Frais liés à l'exploitation	46.003.542,84	74.626.167,31
Rétributions de tiers	341.230.032,55	251.595.106,47
Redevances	36.380.680,12	40.477.158,79
Provisions pour risques et charges	2.712.449,60	23.379.255,14
Autres	105.896.261,15	165.322.930,74
Total Services et Biens divers	1.528.705.077,93	1.520.513.414,09

28.2.2 Autres charges d'exploitation

	31/12/2010	31/12/2011
Moins-values sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	3.230.143,75	13.653.467,99
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	13.081.699,19	25.131.092,60
Réductions de valeur sur commandes en cours	16.910.454,06	7.785.288,47
Réductions de valeur sur stocks	- 41.747.641,30	17.713.874,54
Autres charges d'exploitation	17.352.120,07	20.069.304,13
Total Autres Charges d'Exploitation	8.826.775,77	84.353.027,73

Note 29 - Frais de personnel

29.1 Frais de personnel

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Notes</u>		
Salaires et rémunérations et autres avantages à court terme		1.824.637.893,09	1.870.625.658,63
Charges de sécurité sociale		403.650.309,99	372.817.891,79
Avantages de type cotisations définies		3.689.857,12	5.676.950,96
Avantages postérieurs à l'emploi	20	12.366.623,54	10.320.746,53
Autres avantages à long terme	20	3.568.508,74	3.975.318,99
Indemnités de fin de contrat de travail	20	22.186.270,50	3.345.199,93
Autres		52.998.038,42	24.641.883,93
Total frais de personnel		2.323.097.501,40	2.291.403.650,76

La charge financière relative aux avantages au personnel est enregistrée en résultats financiers - cfr. note 30.

29.2 Effectif du personnel

	31/12/2010	31/12/2011
A. Effectif du personnel		
Effectif moyen du personnel (en ETP)	39.162	38.045
Ouvriers	21.191	20.092
Employés	17.166	17.150
Personnel de direction	802	767
Autres	3	36
B. Intérimaires & Personnes mises à la disposition (en ETP)		
Nombre moyen calculé en équivalents temps pleins	153	249

Note 30 - Produits et charges financiers

30.1 Produits financiers

	31/12/2010	31/12/2011
Produits d'intérêt sur :		
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance non dépréciés	4.257.039,86	9.473.766,64
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance dépréciés	-	-
prêts et créances non dépréciés	26.163.448,81	30.313.662,52
prêts et créances dépréciés	6.510,17	791.141,16
actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	49.228.660,94	39.827.872,71
actifs financiers disponibles à la vente	182.427,39	408.726,11
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	18.607.091,39	57.978.288,90
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	71.086.976,70	11.592.279,12
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	54.383.818,87	132.912.099,82
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net	-	-
Reprises de pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Reprises de pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Reprises de pertes de valeur des prêts et créances	2.936.330,31	-
Gains de change	39.951.890,13	9.238.093,54
Gains sur cessions des prêts et créances	-	-
Dividendes perçus	3.364.000,30	619.777,19
Autres produits financiers	15.274.647,26	15.969.620,72
Total produits financiers	285.442.842,13	309.125.328,43

30.2 Charges financières

	31/12/2010	31/12/2011
Charge d'intérêt sur:		
dettes financières au coût amorti	76.839.521,55	104.500.463,96
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	116.984.840,89	95.332.504,26
dettes de location-financement	648.535,03	877.516,23
dettes pour avantages au personnel	20.888.528,30	21.361.367,61
provisions	4.660.765,61	4.206.040,28
Intérêts intercalaires activés	- 349.871,69	- 506.988,84
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	9.028.307,65	15.651.550,53
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	49.476.267,54	70.095.118,75
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	161.459.361,34	209.806.201,68
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net	-	-
Pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	7.817,62	-
Pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Pertes de valeur des prêts et créances	12.348.943,29	32.044,99
Pertes sur cessions des prêts et créances	-	-
Pertes de change	39.268.559,19	8.411.231,49
Autres charges financières	- 37.594.047,35	- 24.607.398,55
Total charges financières	453.667.528,97	505.159.652,39

Note 31 - Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre la charge d'impôts (le crédit) sur le résultat global avant impôts au taux d'imposition statutaire belge et la charge d'impôts (le produit) sur le résultat global au 31 décembre 2011 au taux effectif d'imposition du Consortium:

	2010	2011
Résultat global avant impôts	-329.385.137,00	-379.503.437,77
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)	111.958.008,07	129.873.129,81
Variation suite à la reconnaissance des impôts différés	-70.652.946,53	-125.532.016,61
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-26.164.375,03	-24.096.857,94
Résultats non taxables	-43.799,00	47.229.424,62
Déduction capital à risque	6.380.863,26	6.551.861,27
Revenus définitivement taxés	197.704,03	-119.177,51
Autres différences permanentes	902.232,97	696.260,95
(Charges) / Produits d'impôts sur le résultat global	22.577.687,77	34.602.624,59

Note 32 - Passifs et actifs éventuels

Les actifs éventuels s'élèvent à 15.470.398,94 EUR au 31 décembre 2011 et représentent principalement les sommes réclamées par le Consortium à des tiers responsables d'incapacités de travail du personnel.

Les passifs éventuels s'élèvent à 330.003,66 EUR au 31 décembre 2011 et représentent les litiges juridiques intentés contre le Consortium pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible à cette date.

Note 33 - Informations complémentaires sur les instruments financiers

33.1 Actifs financiers

Catégorie selon IAS 39		Valeur au bilan au 31/12/2010	Juste valeur au 31/12/2010	Valeur au bilan au 31/12/2011	Juste valeur au 31/12/2011
Actifs financiers non courants					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	997.240.651,03	997.240.651,03	984.849.785,14	984.851.523,32
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	311.545.711,82	311.545.711,82	300.544.905,85	300.544.905,85
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	57.285.139,92	57.285.139,92	57.312.214,93	57.312.214,93
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	743.236.458,25	743.236.458,25	781.645.461,67	781.645.461,67
	Actifs financiers au coût amorti	870.311.348,16	940.988.301,78	785.007.805,40	807.199.304,03
Total		2.979.619.309,18	3.050.296.262,80	2.909.360.172,99	2.931.553.409,80
Actifs financiers courants					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	1.398.555.274,48	1.398.555.274,48	1.706.556.390,61	1.706.556.390,61
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	51.161,69	51.161,69	914.373,59	914.373,59
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres	38.741,77	38.741,77	29.831,48	29.831,48
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	128.797.061,59	128.797.061,59	68.172.389,22	68.172.389,22
	Actifs financiers au coût amorti	141.795.993,52	109.643.330,70	114.504.117,50	103.924.269,89
	Placements détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti	397.166.324,27	397.166.324,27	226.117.276,33	226.117.276,33
Total		2.066.404.557,32	2.034.251.894,50	2.116.294.378,73	2.105.714.531,12

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

33.2 Passifs financiers

Catégorie selon IAS 39		Valeur au bilan au 31/12/2010	Juste valeur au 31/12/2010	Valeur au bilan au 31/12/2011	Juste valeur au 31/12/2011
Passifs financiers non courants					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	3.365.127.529,52	3.481.746.214,60	3.629.546.246,05	3.669.814.296,39
	Passifs financiers à juste valeur par le résultat net	974.276.726,59	974.276.726,59	961.307.256,15	961.307.256,15
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	269.290.442,86	269.290.442,86	397.441.518,14	397.441.518,14
Dettes commerciales	Passifs financiers au coût amorti	-	-	2.520.000,00	2.520.000,00
Autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	233.719.286,96	233.719.286,96	175.040.714,45	175.040.714,45
Total		4.842.413.985,93	4.959.032.671,01	5.165.855.734,79	5.206.123.785,13
Passifs financiers courants					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	697.810.530,54	665.336.305,37	561.367.338,15	550.741.045,30
	Passifs financiers à juste valeur par le résultat net	236.644.685,70	236.644.685,70	148.564.191,25	148.564.191,25
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	35.660.929,24	35.660.929,24	25.157.468,41	25.157.468,41
Dettes commerciales	Passifs financiers au coût amorti	807.954.684,34	807.954.684,34	1.044.195.695,42	1.044.195.695,42
Autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	639.524.427,27	639.524.427,27	476.504.004,47	476.504.004,47
Total		2.417.595.257,09	2.385.121.031,92	2.255.788.697,70	2.245.162.404,85

L'analyse ci-dessus ne concerne que les passifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les produits à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

Note 34 - Opérations de financement alternatif

Le Consortium est entré dans des opérations de location transfrontalières (actifs vendus ou loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués au Consortium) ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust. Ces opérations, dites « Opérations de financement alternatif », sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés sous-jacents de ces transactions peuvent être regroupés comme suit:

- Du matériel roulant (locomotives électriques et diesel, automotrices, trains à grande vitesse et voitures pour passagers): les contrats y relatifs ont une durée initiale de base entre 12 et 28 ans.
- Un « Qualified technological equipment »: les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 16 ans.
- Des infrastructures ferroviaires (gares de triage et lignes à hautes vitesses): les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 20 à 31,5 ans.
- Des bâtiments administratifs: les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 29,5 ans.

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple: pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust).

Le Consortium a maintenu les immobilisations corporelles à l'état de la situation financière et n'a pas reconnu de perte ou de gain suite à la vente au Trust.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat) sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements dont la contrepartie est une entité gouvernementale ou une organisation supranationale (ou garantie par une entité gouvernementale) qui représentent, au 31 décembre 2011 (2010), 1.909.737.858,17 EUR (2.010.978.859,75 EUR). Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IAS 39 dans les rubriques Autres actifs financiers et Dettes financières. Au 31 décembre 2011 (2010), 1.071.408.916,30 EUR (1.140.803.708,94 EUR) sont reconnus en comptes d'investissements. D'autre part, 2.246.940.382,87 EUR (2.379.148.954,81 EUR) sont reconnus pour les obligations de paiement envers le Trust.

Pour certaines transactions, le Consortium a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, le Consortium a utilisé l'option juste valeur prévue par IAS 39 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 12. A fin 2011 (2010), la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre des financements alternatifs représente 77.319.152,69 EUR (122.684.994,53 EUR). L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 2.

Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont reconnues par le biais du résultat de manière linéaire sur la durée de ces opérations. En 2011 (2010), 20.162.594,41 EUR (21.316.866,97 EUR) ont été reconnus en résultat d'exploitation.

En fonction du type de transaction, le Consortium a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris:

- l'exercice de l'option d'achat ;
- le retour de l'actif au Trust qui l'utilisera pour son propre compte ;
- le retour de l'actif au Trust pour qui le Consortium agira comme agent de vente pour l'actif ;
- l'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat ;
ou
- la recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

Note 35 - Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et des immeubles de placement est de 2.109.612.798,47 EUR (1.748.067.437,87 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 579.951.444,84 EUR (1.245.123.042,30 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

Les garanties personnelles constituées par le Consortium pour compte de tiers de 13.520.704,46 EUR (13.516.954,46 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

Les lignes de crédit accordées par les tiers pour le Consortium sont de 1.457.169.763,51 EUR (1.508.000.679,36 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non - résiliables sont de 92.618.348,31 EUR au 31 décembre 2011, dont 18.797.671,72 EUR à moins d'un an, 55.466.734,32 EUR à plus d'un an moins de 5 ans et 18.353.942,27 EUR à plus de 5 ans.

Les garanties constituées par des tiers pour compte du Consortium est de 3.306.243.430,39 EUR (3.365.854.427,29 EUR) au 31 décembre 2011 (2010) et concernent principalement les garanties constituées par l'Etat dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits du Consortium sont de 779.205.180,49 EUR (928.629.745,48 EUR) au 31 décembre 2011 (2010) et concernent des préparations dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les garanties réelles constituées par le Consortium sur avoirs propres sont de 1.106.523.432,13 EUR (1.117.540.395,61 EUR) au 31 décembre 2011 (2010) et concernent les placements donnés en gage dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les comptes d'investissements relatifs aux opérations de financements alternatifs non reconnus à l'état de la situation financière sont repris à la note 34.

Note 36 - Informations relatives aux parties liées

36.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales et des entreprises mises en équivalence, figure à la note 5.

36.2 Relations avec l'État

36.2.1 Liens de participation

L'Etat belge est l'actionnaire ultime et principale de la SNCB Holding et d'Infrabel, les deux sociétés-mères du Consortium.

36.2.2 Contrats de gestion

L'Etat a conclu avec la SNCB Holding, Infrabel et la SNCB un contrat de gestion portant sur la période 2008-2012. Dans chacun de ces trois contrats de gestion, il est stipulé que les trois sociétés constituent un élément essentiel du système des transports en Belgique. Il leur est confié, dans le cadre d'une politique de groupe cohérente, la mission de veiller à ce que leurs activités s'inscrivent dans le cadre de la politique de mobilité durable menée par le Gouvernement et à contribuer à la satisfaction des besoins de déplacement.

Plus précisément, la mission de base impartie aux trois sociétés est double:

- « d'une part, promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, offrant ainsi une alternative aux modes de transport moins respectueux de l'environnement ;
- et, d'autre part, garantir un service de qualité optimale de manière à ce que l'évolution du trafic soit plus élevée que l'évolution générale du trafic tous modes confondus. »

Le législateur a fixé les **missions de service public** des trois entreprises publiques autonomes comme suit:

SNCB Holding

1. la détention et la gestion de ses participations dans le capital de la SNCB et d'Infrabel ;
2. les activités de sécurité et de gardiennage dans le domaine ferroviaire ;
3. l'acquisition, l'aménagement, l'entretien et la gestion des gares et de leurs dépendances ;
4. la conservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire ;
5. les autres missions de service public dont elle est chargée par ou en vertu de la loi.

SNCB

1. le transport intérieur de voyageurs assuré par les trains du service ordinaire ainsi que les dessertes intérieures par trains à grande vitesse ;
2. l'acquisition, la construction, l'entretien et la gestion des investissements en matériel roulant affecté au transport intérieur de voyageurs ;
3. le transport transfrontalier de voyageurs, à savoir jusqu'aux gares situées sur les réseaux voisins ;
4. les prestations que la SNCB est tenue de fournir pour les besoins de la Nation.

Infrabel

1. l'acquisition, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion d'infrastructure ferroviaire ;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure ;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par le Roi, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres ;
4. la répartition des capacités de l'infrastructure ferroviaire disponible ;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au 3 ;
6. la certification du personnel des entreprises ferroviaires et du matériel roulant au regard des normes techniques et règles en matière de sécurité et d'utilisation de l'infrastructure arrêtées par le Roi.

Les contrats de gestion ne se limitent pas à la définition des missions de service public. On y retrouve également les tâches à assurer afin de remplir ces missions.

Pour permettre aux sociétés du Consortium d'effectuer les missions de service public qui leur sont dévolues en vertu du contrat de gestion, celles-ci reçoivent des subsides de l'Etat fédéral, et dans une moindre mesure des entités fédérées (Régions) dans le cadre de certaines opérations spécifiques. Pour plus d'informations, nous nous référons à la note 26.

36.2.3 Services aux administrations

Le Consortium fournit des services de transport et de télécommunication à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations ne représentent pas de composante significative des revenus nets du Consortium.

36.3 Relations entre sociétés du Consortium

Dans le cadre de l'exécution du contrat de gestion, les sociétés du Consortium sont amenées à avoir des relations entre elles. Les principales relations sont les suivantes:

- personnel employé par la SNCB Holding mis à disposition d'Infrabel, de la SNCB et de SNCB Logistics ;
- prestations de services HR, IT, de trésorerie, de coordination comptable, etc. par la SNCB Holding au profit d'Infrabel, de la SNCB et de la SNCB Logistics ;
- mise à disposition du réseau ferroviaire par Infrabel à la SNCB et paiement de redevances d'utilisation par la SNCB calculées de la même manière que pour les autres opérateurs ferroviaires ;
- entretien du matériel roulant par la SNCB pour la SNCB Logistics ;
- location de matériel roulant entre la SNCB Holding et la SNCB et entre la SNCB et la SNCB Logistics.

36.4 Données chiffrées relatives aux relations avec les pouvoirs publics et les sociétés mises en équivalence

Les subsides accordés par les pouvoirs publics sont détaillés à la note 26.

Outre ces subsides, les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées:

	31/12/2010	31/12/2011
Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés mises en équivalence	135.780.636,49	82.610.741,73
Créances nettes sur les sociétés mises en équivalence	43.529.778,50	24.581.417,12
Créances nettes sur les pouvoirs publics	1.592.960.823,39	1.825.949.617,86
Dettes sur les sociétés mises en équivalence	26.911.337,42	22.161.663,92

Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de marché.

36.5 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres des Comités de Direction de la SNCB Holding et Infrabel sont considérés comme les principaux dirigeants du Consortium.

Le montant total des rémunérations aux administrateurs et membres des Comités de Direction s'élevait à 3.799.076,36 EUR en 2011 et 3.784.201,71 EUR en 2010. Les administrateurs n'ont pas reçu de prêts ou d'avances de la part du Consortium. Pour la liste des administrateurs et des membres du Comité de Direction nous faisons référence aux informations générales.

Ces montants totaux de rémunération des principaux dirigeants comprennent les éléments suivants:

- avantages à court-terme: salaire annuel (base et variable) ainsi que les autres avantages salariaux à court terme comme l'assurance médicale, l'usage privé de voiture de société, ... ainsi que les contributions payées à la sécurité sociale sur ces avantages ;
- indemnité de fin de contrat de travail ;
- avantages postérieurs à l'emploi: primes d'assurances payées par le Consortium. Les primes couvrent essentiellement un plan de pension complémentaire ;
- indemnités de rupture éventuelles.

La rémunération des principaux dirigeants se ventile comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
Salaires et autres avantages à court terme	3.725.551,05	3.730.766,68
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	58.650,66	68.309,68
Autres avantages à long terme	-	-
Total	3.784.201,71	3.799.076,36

Aucun prêt n'a été consenti aux principaux dirigeants.

Note 37 - Honoraires du commissaire

Le Consortium a pris en charges en 2011 un montant de 1.538.533,86 EUR relatif aux honoraires des réviseurs d'entreprise du Consortium dans le cadre de leurs mandats de commissaire et un montant de 219.010,02 EUR relatif à des missions non-audit prestées par les commissaires et les sociétés avec lesquelles ils ont un lien de collaboration.

Ces montants sont détaillés comme suit:

	31/12/2010		31/12/2011	
	Commissaire	Réseau du commissaire	Commissaire	Réseau du commissaire
Missions d'attestations	1.195.141,48	-	1.646.033,86	18.480,00
Missions de conseils fiscaux	-	1.222,50	141.123,58	15.724,75
Autres missions	253.751,30	234.000,00	77.886,44	3.840,00
Total	1.448.892,78	235.222,50	1.865.043,88	38.044,75

Note 38 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif impactant les états financiers du Consortium n'a été observé après la date de clôture des comptes.



3

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
DU GROUPE SNCB 2011

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion consolidé relatif aux comptes consolidés 2011

Rappel préliminaire

Depuis 2005, à l'occasion de la nouvelle structure donnée au Groupe SNCB par l'Etat belge, les comptes consolidés sont établis sur base consortiale.

En effet, si la SNCB est détenue à 100 % par la SNCB Holding et est donc consolidée selon la méthode d'intégration globale, il n'en va pas de même pour Infrabel, car, bien que détenant une part importante du capital de cette société, la SNCB Holding :

- ne possède que moins de 20 % des droits de vote ;
- n'a pas le pouvoir de désigner la majorité des administrateurs ;
- a un pouvoir de coordination, mais pas de contrôle.

Les deux sociétés sont donc considérées comme étant placées sous une direction unique en vertu des contrats de gestion conclus avec l'Etat qui prévoient de travailler de manière collégiale pour remplir les objectifs assignés.

La SNCB Holding et Infrabel sont donc chacune société consolidante et conformément aux dispositions des articles 110 et 111 du Code des Sociétés, il incombe conjointement aux deux entreprises formant consortium d'établir et de publier un rapport de gestion portant sur les comptes consolidés.

Evolution des activités et des résultats

Application du référentiel comptable IFRS

Conformément aux engagements pris au travers du contrat de gestion conclu entre l'Etat belge et chacune des trois plus grandes entités formant le Groupe SNCB, les comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice comptable 2011 sont établis en appliquant les normes comptables IFRS.

Comme il s'agit de la première application de ces normes aux comptes du Groupe SNCB, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent, établis originellement selon les normes comptables belges ("Belgian Gaap"), ont dû être redressés pour être conformes aux normes IFRS.

Les notes accompagnant les comptes consolidés détaillent les modifications apportées.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation regroupe l'ensemble des sociétés qui forment le Groupe SNCB et qui sont reprises dans les comptes consolidés selon les deux techniques admises par les normes IFRS, selon qu'il existe, ou non, un contrôle de la société par le Groupe, à savoir l'intégration globale et la mise en équivalence.

Il faut relever le cas particulier de L.A. Group, entreprise en liquidation, qui, à ce titre était mise en équivalence dans les comptes consolidés. Dans la mesure où cette société sera absorbée en 2012 par la SNCB Holding, il a été décidé de l'intégrer globalement dans les comptes consolidés.

En outre, les normes IFRS ne reconnaissent pas l'intégration proportionnelle. Les sociétés qui étaient antérieurement consolidées selon cette méthode sont désormais traitées comme mises en équivalence. Sont notamment concernées par ce changement les sociétés Be-Mobile, PubliFer ou Thalys International.

Le tableau ci-après résume les changements intervenus dans les méthodes de consolidation au cours de l'exercice écoulé.

Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration proportion.	Mise en équivalence	Total
Périmètre 2010 (B-GAAP)	46	18	19	83
Périmètre 2010 (IFRS)	49		35	84
<u>Entrées dans le périmètre</u>				
De Leewe II	+1			+1
EuroStar M			+1	+1
<u>Sortie du périmètre</u>				
Liège Logistics Intermodal	-1			-1
<u>Changement de méthode</u>				
Anneis	+1		-1	0
Cobra	-1		+1	0
Périmètre 2011 (IFRS)	49		36	85

Bilan

L'actif

L'ensemble des actifs consolidés du Groupe SNCB représente un montant de 26.954,0 millions €.

La part prépondérante revient aux actifs non courants (23.573,5 millions €), et plus spécifiquement aux immobilisations corporelles qui atteignent 18.602,5 millions €. Parmi ces dernières, on retrouve assez logiquement, comme postes les plus importants en valeur, les investissements en infrastructure

(7.739,0 millions €), en matériel roulant (3.273,8 millions €) et les investissements en cours (5.680,9 millions €).

Compte tenu des amortissements actés et des nouveaux investissements réalisés, les actifs non courants ont peu évolué par rapport à 2010 (+1.038,3 millions €, dont 991,0 millions € pour les seuls actifs corporels).

Les actifs courants représentent 3.376,0 millions € contre 3.359,3 millions € à fin 2010, soit un accroissement de 16,7 millions €. La variation la plus importante est la baisse des autres actifs financiers (-258,9 millions €) qui s'explique par le remboursement de placements liés à des opérations de financement alternatif et de la créance Back-to-Back détenue sur l'État (-247,7 millions €). Mais cette baisse est plus que compensée par l'augmentation des créances commerciales et sur autres débiteurs (+190,6 millions €) ainsi que la trésorerie (+87,4 millions €).

Enfin, les actifs non courants classés comme détenus à la vente ont diminué de 22,8 millions €, principalement en raison de la vente du Kamgebouw situé à Bruges.

Mio€	Au 31 décembre		Δ €	Δ %
	2011	2010		
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	1.700,7	1.635,3	65,4	4,0%
Immobilisations corporelles	18.602,5	17.611,5	991,0	5,6%
Immeubles de placement	80,3	69,1	11,2	16,2%
Participations mises en équivalence	116,8	115,0	1,8	1,6%
Créances commerciales et autres débiteurs	988,8	997,2	- 8,5	-0,8%
Instruments financiers dérivés	300,5	311,5	- 11,0	-3,5%
Autres actifs financiers	1.624,0	1.670,8	- 46,9	-2,8%
Actifs d'impôt différé	159,9	124,7	35,2	28,2%
Sous-total actifs non-courants	23.573,5	22.535,2	1.038,4	4,6%
Actifs courants				
Stocks	448,7	451,8	- 3,2	-0,7%
Créances commerciales et autres débiteurs	1.829,2	1.638,7	190,6	11,6%
Instruments financiers dérivés	0,9	0,1	0,9	N.S.
Autres actifs financiers	408,9	667,8	- 258,9	-38,8%
Créances d'impôt courant	0,0	0,0	- 0,0	-99,8%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	688,3	600,9	87,4	14,5%
Sous-total actifs courants	3.376,0	3.359,3	16,7	0,5%
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente				
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	4,4	27,2	- 22,8	-83,8%
TOTAL DES ACTIFS	26.954,0	25.921,7	1.032,3	4,0%

Le passif

Les capitaux propres consolidés sont négatifs de -371,7 millions €. Ceci est dû à la situation spécifique de consortium formé par la SNCB Holding et par Infrabel. Les normes IFRS imposent en effet que les actions détenues par la SNCB Holding dans Infrabel et les actions de jouissance détenues par la Financière Rue de France dans la SNCB Holding soient portées en diminution des capitaux propres. Antérieurement, sous normes belges, les actions détenues par le Groupe sur les maisons-mères étaient classées à l'actif parmi les placements de trésorerie (actions propres).

Il en va de même pour les subsides en capital qui sont considérés, par les normes IFRS, comme des dettes, et non plus comme des fonds propres.

Le tableau ci-après permet de mesurer l'impact sur la valeur des fonds propres consolidés de l'application des normes comptables belges et internationales :

Capitaux propres	Normes belges	Normes IFRS
Capital	2.191.840.429,39	2.191.840.429,39
Primes d'émission	299.317.752,80	299.317.752,80
Actions propres	Non repris	-1.799.444.943,39
Réserves consolidées	-721.360.578,00	-721.360.578,00
Résultat global total de l'exercice	-349.233.404,25	-349.233.404,25
Participations ne donnant pas le contrôle	7.203.833,13	7.203.833,13
Subsides (passif non courant)	17.289.218.021,87	Non repris
Subsides (passif courant)	605.763.175,85	Non repris
TOTAL	19.322.749.230,79	-371.676.910,32

Par rapport à 2010, les capitaux propres consolidés ont diminué de 348,2 millions €, ce qui correspond au résultat consolidé revenant au Groupe et aux intérêts de tiers, ainsi que la variation des actions propres de la SNCB Holding rachetées par la Financière Rue de France.

Les passifs non courants ont eux augmenté de 1.338,3 millions €, passant de 21.974,5 millions € à 23.312,8 millions €, ceci essentiellement grâce aux subsides en capital perçus (+1.032,6 millions €), croissance qu'il faut rattacher à celle des immobilisations corporelles.

Les passifs non courants sont globalement demeurés assez stables (4.012,8 millions € contre 3.970,6 millions € en 2010), l'accroissement des dettes commerciales (+236,2 millions €) étant compensés par la diminution des dettes financières courantes (-224,5 millions €).

Mio€	Au 31 décembre		Δ €	Δ %
	2011	2010		
Capitaux propres				
Capital	2.191,8	2.191,8	-	0,0%
Primes d'émission	299,3	299,3	-	0,0%
Actions propres (-)	- 1.799,4	- 1.799,4	- 0,0	0,0%
Réserves consolidées	- 721,4	- 414,4	- 307,0	74,1%
Résultat global total de l'exercice	- 349,2	- 307,0	- 42,3	13,8%
Capitaux propres Groupe	- 378,9	- 29,6	- 349,3	N.S.
Participations ne donnant pas le contrôle	7,2	6,2	1,0	16,4%
Total des capitaux propres	- 371,7	- 23,4	- 348,2	N.S.
Passifs non-courants				
Dettes pour avantages au personnel	473,0	496,3	- 23,3	-4,7%
Provisions	232,8	243,5	- 10,7	-4,4%
Dettes financières	4.590,9	4.339,4	251,4	5,8%
Instruments financiers dérivés	397,4	269,3	128,2	47,6%
Passifs d'impôt différé	0,0	0,0	- 0,0	-53,8%
Dettes commerciales	47,8	20,0	27,8	139,2%
Subsides	17.289,2	16.256,6	1.032,6	6,4%
Autres dettes	281,6	349,4	- 67,8	-19,4%
Sous-total passifs non-courants	23.312,8	21.974,5	1.338,3	6,1%
Passifs courants				
Dettes pour avantages au personnel	40,6	41,8	- 1,3	-3,0%
Provisions	101,9	55,2	46,7	84,5%
Dettes financières	709,9	934,5	- 224,5	-24,0%
Instruments financiers dérivés	25,2	35,7	- 10,5	-29,5%
Dettes d'impôt courant	2,2	1,0	1,1	110,7%
Dettes commerciales	1.044,2	808,0	236,2	29,2%
Dettes sociales	562,1	576,6	- 14,4	-2,5%
Subsides	605,8	571,2	34,6	6,1%
Autres dettes	921,0	946,7	- 25,7	-2,7%
Sous-total passifs courants	4.012,8	3.970,6	42,2	1,1%
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente				
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	N.S.
Total des passifs	27.325,6	25.945,1	1.380,5	5,3%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	26.954,0	25.921,7	1.032,3	4,0%

Compte de résultats

Mio€	2011	2010	Δ €	Δ %
Produits d'exploitation cash récurrent				
Chiffre d'affaires	1.863,0	1.872,2	-9,2	-0,5%
Subventions d'exploitation	1.368,1	1.348,7	19,3	1,4%
Production immobilisée	743,9	721,9	21,9	3,0%
Autres produits d'exploitation	56,4	66,3	-9,9	-14,9%
Total des produits d'exploitation cash récurrent	4.031,4	4.009,2	22,2	0,6%
Charges d'exploitation cash récurrent				
Approvisionnements et marchandises	-242,9	-213,6	-29,3	13,7%
Services et biens divers	-1.484,4	-1.531,4	47,0	-3,1%
Frais de personnel	-2.291,1	-2.297,6	6,5	-0,3%
Autres charges d'exploitation	-21,0	-13,2	-7,8	59,4%
Total des charges d'exploitation cash récurrent	-4.039,4	-4.055,8	16,4	-0,4%
EBITDA cash récurrent	-8,0	-46,6	38,6	-82,9%
EBITDA cash non récurrent	-10,1	62,8	-72,9	
EBITDA non cash	-36,2	7,2	-43,5	
EBITDA	-54,3	23,4	-77,7	
Amortissements et pertes de valeur	-860,2	-808,0	-52,2	
Amortissement subsides en capital	704,6	600,7	103,8	
Résultat d'exploitation	-209,9	-183,9	-26,0	
Résultat financier	-196,4	-168,2	-28,1	
EBT	-406,3	-352,1	-54,2	
Quote-part des sociétés mises en équivalence	3,9	4,6	-0,8	
Résultat net de la période avant impôts	-402,4	-347,5	-549,1%	
Charges d'impôt sur le résultat net	51,2	21,6	29,7	
Résultat net de la période	-351,2	-325,9	-25,3	
<i>Résultant provenant du Groupe</i>	<i>-352,7</i>	<i>-326,1</i>	<i>-26,6</i>	
<i>Résultat provenant de tiers</i>	<i>1,5</i>	<i>0,1</i>	<i>1,4</i>	
Autres éléments du résultat global	3,5	19,1	-15,6	
RESULTAT GLOBAL (hors intérêts de tiers)	-347,7	-306,8	-40,9	

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le Groupe en 2011 est quasiment stable (-0,5 %) par rapport à l'exercice précédent, à 1.863,0 millions € contre 1.872,2 millions € un an auparavant. Si la croissance du trafic voyageurs intérieur se poursuit, le Groupe a néanmoins perdu les recettes qui découlent de l'activité Eurostar, qui a été reprise par une entité juridique non distincte non consolidée.

Le montant des subsides d'exploitation perçus a crû de 19,3 millions € (+ 1,4 %), atteignant ainsi 1.368,1 millions € contre 1.348,7 millions € en 2010.

La production immobilisée, soit la valeur des investissements réalisés par des moyens de production internes au Groupe, a augmenté de 3,0 %, pour atteindre fin 2011 743,9 millions €.

Parmi les frais d'exploitation, il faut souligner tout particulièrement l'évolution favorable des services et biens divers cash récurrents qui ont été réduits de 47,0 millions €, retombant à 1.484,4 millions €.

Quant à la masse salariale cash récurrente, elle a été stabilisée à 2.291,1 millions € (-0,3 %) en raison de l'évolution des effectifs et des recrutements sélectifs qui ont été opérés au cours des derniers mois.

Seuls les achats d'approvisionnements ont connu une hausse significative de 29,3 millions € (+13,7 %) induisant une charge pour 2011 de 242,9 millions €, mais qui doit être rapprochée de la production immobilisée plus importante (+21,9 millions €).

Ces différents mouvements ont contribué à ce que l'EBITDA consolidé cash récurrent se redresse, passant de -46,6 millions € en 2010 à -8,0 millions € fin 2011.

L'EBITDA consolidé total ne suit malheureusement pas ce mouvement favorable, puisqu'il est négatif de -54,3 millions €, en raison soit d'éléments non récurrents, soit non cash, en particulier des réductions de valeur actées sur stocks et créances, ainsi que des provisions pour risques et charges.

Après prise en compte des amortissements, des pertes de valeur et des amortissements de subsides en capital, le résultat d'exploitation (EBIT) est négatif de -209,9 millions €, contre -183,9 millions € en 2010.

Les résultats financiers sont négatifs de 196,4 millions €, mais ces postes contiennent, en raison de l'application des normes IFRS, de nombreux éléments qui n'ont pas un caractère cash : de l'ensemble de ce montant, seuls 82,9 millions € représentent une sortie de fonds pour le Groupe.

Si l'exercice 2011 s'achève sur un résultat négatif de -347,7 millions €, on ne peut toutefois pas négliger qu'une part très substantielle de celui-ci (-299,2 millions €) se rattache à des éléments non cash.

Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe

Le rapport de gestion publié individuellement par les différentes entreprises formant le Groupe SNCB justifie, pour chacune de chacune d'entre elles, les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la continuité pérenne des activités, il faut souligner que les besoins de financement prévisionnels des activités du Groupe pour l'année 2012 sont rencontrés, d'une part par les engagements contractuels pris par l'Etat pour les activités subventionnées, et d'autre part par les opérations de financement réalisées en 2012 par la SNCB Holding.

On peut notamment mettre en exergue le succès du programme EMTN, émis dans les premiers mois de l'année 2012 par la SNCB Holding, qui a réussi à lever 745 millions € à des conditions financières attractives.

La SNCB Holding, la SNCB et la SNCB Logistics ont par ailleurs décrit de manière circonstanciée, dans leur rapport de gestion respectif, les éléments d'incertitudes pesant sur la continuité de SNCB Logistics et les mesures prises pour garantir le financement et la poursuite des activités en conformité avec le plan de restructuration de B-logistics approuvé par l'Union européenne. Les éléments mentionnés ci-dessus nous permettent de conclure qu'il est raisonnable d'établir les comptes annuels consolidés en continuité d'exploitation malgré le fait que le Groupe SNCB a subi des pertes importantes en 2010 et 2011, et que les fonds propres consolidés sont négatifs.

Enfin, il convient de noter que la structure du groupe SNCB pourrait être modifiée dans le futur par une décision du gouvernement belge. A ce jour, nous ne disposons pas d'éléments concrets permettant d'évaluer les impacts éventuels d'une telle décision sur les états financiers consolidés du Groupe SNCB.

Application de la dérogation prévue à l'article 119 du Code des Sociétés

L'article 119 du Code des Sociétés définit le contenu du rapport de gestion portant sur les comptes consolidés. Cependant, dans son dernier alinéa, cet article précise que *"le rapport de gestion sur les comptes consolidés peut être combiné avec le rapport de gestion établi en application de l'article 96 pour constituer un rapport unique, pour autant que les indications prescrites soient données de manière distincte pour la société consolidante et pour l'ensemble consolidé."*

Pour les matières autres que celles explicitées ci-avant, il y a lieu de se rapporter aux rapports de gestion sur les comptes annuels statutaires des sociétés consolidantes ci-annexés.